

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

CATALOGUE SPÉCIFIQUE
DES ACTES DE RÉÉDUCATION
ET RÉADAPTATION

Bulletin officiel
N° 2013 /3 *bis*
Fascicule spécial

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

CATALOGUE SPÉCIFIQUE
DES ACTES DE RÉÉDUCATION
ET RÉADAPTATION

Date de publication : juin 2013

Directeur de la publication : François Carayon

Rédactrice en chef : Catherine Baude

Réalisation : bureau de la politique documentaire

14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP, tél. : 01-40-56-45-44

PREMIÈRE PARTIE

GUIDE DE LECTURE ET DE CODAGE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
LISTE DES EXPERTS.....	9
CHAPITRE I	11
1. DESCRIPTION DU CSARR ET RÈGLES DE LECTURE	12
1.1. Présentation générale	12
1.1.1. Contenu du CSARR	12
1.1.2. Structure et principes de classement du CSARR	14
1.1.3. Règles et conventions de rédaction des libellés	17
1.1.4. Particularités de rédaction.....	20
1.1.5. Signes conventionnels.....	22
1.1.6. Opérateurs.....	22
1.1.7. Notes des libellés	25
1.2. SYSTÈME DE CODIFICATION.....	29
1.2.1. Le code principal	29
1.2.2. Le système de codification.....	29
1.2.2.1. La codification du site anatomique.....	29
1.2.2.2. La codification du terme d'action	30
1.2.2.3. La codification du mode d'accès ou de la modalité technique.	30
1.2.3. Les codes « Appareillage ».....	30
1.2.4. Le code « Modulateur ».....	31
1.2.5. Les informations supplémentaires	32
CHAPITRE II	33
2. PRINCIPES D'UTILISATION DU CSARR ET RÈGLES DE CODAGE	34
2.1. Les principes du codage.....	34
2.1.1. Principe 1 : notion d'acte global	34
2.1.2. Principe 2 : codage exact de l'acte réalisé.....	35
2.1.3. Principe 3 : codage de l'acte finalement réalisé.....	35

2.2.	Conditions d'application des règles de codage	36
2.3.	Codage d'un acte	36
2.3.1.	Codage des évaluations.....	36
2.3.2.	Codage des séances	37
2.3.3.	Codage des actes individuels, collectifs et pluriprofessionnels.....	37
2.3.4.	Cas particuliers.....	39
2.4.	Codage de plusieurs actes	40
2.4.1.	Recherche d'incompatibilité de codage	40
2.4.2.	Codage d'une combinaison d'actes.....	41
2.4.3.	Codage de l'intervenant	42
2.5.	Circonstances permettant le codage d'un acte.....	43
	ANNEXE 1	45
	ANNEXE 2.....	53
	DÉFINITIONS	55

INTRODUCTION

Le *Catalogue spécifique des actes de rééducation et réadaptation* (CSARR), applicable depuis le 2 juillet 2012 et obligatoire à partir du 1^{er} juillet 2013, est l'annexe III de l'arrêté du 4 mars 2013 (NOR : AFSH1310288A, publié au JO du 27 avril 2013) modifiant l'arrêté du 30 juin 2011 relatif au recueil et au traitement des données d'activité médicale des établissements de santé publics ou privés ayant une activité en soins de suite et de réadaptation et à la transmission d'informations issues de ce traitement, dans les conditions définies aux articles L. 6113-7 et L. 6113-8 du code de la santé publique. Il remplace le *Bulletin officiel* 2012/3bis.

Le *Catalogue spécifique des actes de rééducation et réadaptation* est destiné à décrire et coder l'activité des professionnels concernés dans les établissements de soins de suite et de réadaptation (SSR), dans le cadre des obligations réglementaires du recueil d'informations pour le programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) en SSR.

Le CSARR, objet de la présente publication, concerne la description des actes de rééducation et réadaptation à l'exclusion des actes relevant de la seule responsabilité médicale qui sont décrits dans la *Classification commune des actes médicaux* (CCAM).

Le présent guide est destiné à donner aux utilisateurs du CSARR toute précision sur l'organisation générale de ce catalogue, sur les conventions de rédaction et de présentation et sur le système de codification adopté ; il fournit également les indications nécessaires à son emploi correct dans l'objectif du codage de l'activité des professionnels des établissements de SSR.

Liste des experts

Le CSARR a été élaboré par l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation sous la coordination du Docteur Antoinette Scherer avec le soutien du Docteur Nicole Melin et de Mme Guylène Robert. Ce travail a été conduit dans le cadre du projet de Tarification à l'activité en SSR piloté par le Docteur Joëlle Dubois.

La liste ci-dessous comporte le nom des experts qui ont participé aux travaux du CSARR dans le cadre des groupes qui ont été constitués pour l'écriture des libellés et la description du contenu des actes : comité de suivi, groupe pluridisciplinaire et groupes spécialisés, au nombre de six. Que tous soient vivement remerciés pour le travail accompli et le temps important consacré à l'élaboration de ce catalogue.

Mme Delphine KIENLEN	Association des infirmières et infirmiers en rééducation et réadaptation
Mme Isabelle ROBINE	Association des infirmières et infirmiers en rééducation et réadaptation
M. Jean-Paul DUPONT	Association française d'orthoptique
Mme Elza DEROUIN	Association française des diététiciens nutritionnistes
M. Guillaume LEHERICEY	Association française des diététiciens nutritionnistes
Mme Véronique SERY	Association française des diététiciens nutritionnistes
Mme Myriam DESBORDES	Association française pour l'appareillage
M. Jean-Pierre BLETON	Association française pour la recherche et l'évaluation en kinésithérapie
M. Christian CHATRY	Association française pour la recherche et l'évaluation en kinésithérapie
M. Jean-Michel DALLA TORRE	Association française pour la recherche et l'évaluation en kinésithérapie
Mme Françoise ESCARMENT	Association française pour la recherche et l'évaluation en kinésithérapie
M. Bernard KEYSER	Association française pour la recherche et l'évaluation en kinésithérapie
M. Jean-Yves LEMERLE	Association française pour la recherche et l'évaluation en kinésithérapie
M. Bertrand SELLERON	Groupe de travail kinésithérapie de la Société de pneumologie de langue française pour l'Association française pour la recherche et l'évaluation en kinésithérapie
Dr Christine BORGAT	Association francophone de réadaptation des affections vasculaires
Mme Sylvie BARTHE	Association nationale des assistants de service social
Mme Claudine HUET	Association nationale des assistants de service social
Mme Chantal ROUCH	Association nationale des assistants de service social
Mme Florence TISSIER	Association nationale des assistants de service social
Mme Maria-Alexandra GROFF	Association nationale des puéricultrices DE et étudiantes
Mme Marie-Christine DETRAZ	Association nationale française des ergothérapeutes
M. Hadj KALFAT	Association nationale française des ergothérapeutes
Mme Florence LEGALL	Association nationale française des ergothérapeutes
Mme Chantal TAILLEFER	Association nationale française des ergothérapeutes
Mme Yvonne TOURNIER	Association nationale française des ergothérapeutes

Mme Aline WILLIOT	Association nationale française des ergothérapeutes
Mme Magali FAROULT	Collège national des kinésithérapeutes salariés
Mme Andrée GIBELIN	Collège national des kinésithérapeutes salariés
Mme Sandrine GOUEZ	Collège national des kinésithérapeutes salariés
Mme Laurence JOSSE	Collège national des kinésithérapeutes salariés
Mme Carole FERNANDEZ	Éducateurs spécialisés
Mme Marie-Françoise LLORCA-MIRALLES	Éducateurs spécialisés de jeunes enfants
Dr Brigitte BARROIS	Fédération française de médecine physique et de réadaptation
Dr Pierre-Jean BENEZET	Fédération française de médecine physique et de réadaptation
Dr Jean-Luc ISAMBERT	Fédération française de médecine physique et de réadaptation
Dr Francis LE MOINE	Fédération française de médecine physique et de réadaptation
Pr Olivier REMY-NERIS	Fédération française de médecine physique et de réadaptation
M. Florent VINCENT	Fédération française de psychomotriciens
Mme Caroline BACLET-ROUSSEL	Fédération française des psychologues et psychologie
M. Michaël VILLAMAUX	Fédération française des psychologues et psychologie
M. Bruno SARRODET	Fédération nationale des orthophonistes
M. Bernard HERVY	Groupement des animateurs en gérontologie
M. Christian TOUANEL	Groupement des animateurs en gérontologie
M. Thierry GUYONNAUD	Moniteurs d'atelier
Dr Frédéric SANGUIGNOL	Société d'éducation thérapeutique européenne
Dr Philippe QUERUEL	Société française d'étude et de traitement des brûlures
Dr Marion HUSSON	Société française d'alcoologie
Dr Marc KUSTERER	Société française d'alcoologie
Dr Richard BRION	Société française de cardiologie
Dr Catherine MONPERE	Société française de cardiologie
Dr Olivier MICHEL	Société française de gériatrie et de gérontologie
Dr Marie NOBLET DICK	Société française de gériatrie et de gérontologie
Pr François PIETTE	Société française de gériatrie et de gérontologie
Dr Anne Laure SUC	Société française de pédiatrie
Dr Pascale SURPAS	Société française de pneumologie de langue française
Mme Sandy FOUAT	Société française de podologie
Dr Gwenaëlle DIENE	Société française d'endocrinologie et diabétologie pédiatrique
M. Jean-Marc BARBIN	Société française des professionnels en activités physiques adaptées
M. Gilles THÖNI	Société française des professionnels en activités physiques adaptées
Dr Anne-Marie LEROI	Société nationale française de gastroentérologie
M. Didier LEROND	Union nationale pour le développement de la recherche et de l'évaluation en orthophonie

Chapitre I

DESCRIPTION DU CSARR ET RÈGLES DE LECTURE

1. DESCRIPTION DU CSARR ET RÈGLES DE LECTURE

1.1. Présentation générale

Le CSARR est un ensemble ordonné de libellés décrivant les actes de rééducation et de réadaptation. L'objectif de ce catalogue est de permettre le recueil d'informations concernant la production des professionnels concernés dans les établissements de soins de suite et de réadaptation¹, dans le respect des dispositions réglementaires prévues au code de la santé publique. Les actes décrits s'inscrivent dans le champ réglementaire de chaque profession de santé concernée. Pour aider au traitement de ces données, chaque libellé est repéré par un **code alphanumérique**, pour faciliter les opérations de recueil, de stockage et d'analyse aux fins de connaissance, de comparaison ou de suivi.

Le CSARR comporte deux parties indissociables :

- le présent *Guide de lecture et de codage* est le recueil des précisions pour la mise en œuvre correcte du CSARR. Il explique à l'utilisateur les règles et conventions utilisées par les rédacteurs du CSARR pour l'écriture et la présentation du volume analytique, expose le système de codification et précise les règles de codage à respecter ;
- le volume analytique contient les libellés décrivant les activités de rééducation et de réadaptation munis de leur code. Le contenu de ces libellés est précisé et des explications complémentaires sur les conditions d'utilisation ou le sens de termes particuliers peuvent être fournies sous forme de notes. Ces indications font partie intégrante du CSARR, **qui ne saurait être utilisé sans elles.**

On entend par acte professionnel tout « acte dont la réalisation par des moyens verbaux, écrits, physiques ou instrumentaux est effectuée par un professionnel des établissements SSR dans le cadre de son exercice et les limites de sa compétence ».

Le champ de couverture du CSARR une fois défini, les actes qu'il contient sont ceux que les sociétés professionnelles concernées considèrent comme légitimes à y figurer à la date de constitution ou de mise à jour du catalogue.

1.1.1. Contenu du CSARR

Le CSARR est une liste de libellés codés décrivant des actes, auxquels on peut adjoindre des gestes complémentaires et des modulateurs.

1.1.1.1. Actes

Dans le CSARR, chacun des **actes** est décrit par un libellé selon le principe fondamental de l'**acte global** ce qui signifie que, dans la formulation d'un libellé d'acte, sont implicitement regroupés tous les gestes utiles et nécessaires à son exécution de manière indépendante, complète et achevée.

Ces actes sont de complexité variable. La notion d'acte global n'est jamais mentionnée dans le libellé, elle est implicite.

¹ Les « professionnels concernés dans les établissements de soins de suite et de réadaptation » seront appelés dans la suite de ce document : « professionnels des établissements SSR »

Exemples : **Évaluation initiale des capacités du patient pour les activités de la vie quotidienne [AVQ] avec mise en situation**
Séance individuelle de rééducation du langage oral

Séance de massage

1.1.1.2. Gestes complémentaires

Le CSARR décrit d'autre part une liste de **gestes complémentaires**. À la différence d'un acte, un geste complémentaire ne peut pas être réalisé indépendamment : il s'agit d'un temps **facultatif** au cours d'un acte.

Exemple : **Doublement de la compression d'une orthèse de compression élastique**

Cette dérogation au principe de l'acte global a été acceptée pour permettre une plus grande maniabilité du CSARR, en évitant de constituer une liste longue et complexe de libellés d'actes pour atteindre une description exhaustive. Accompagnant toujours un acte, un geste complémentaire ne peut donc **jamais être mentionné seul**. Les combinaisons des gestes complémentaires avec les actes sont précises et limitées. Les codes des gestes complémentaires autorisés avec un acte sont mentionnés dans le volume analytique du CSARR en indiquant pour chaque libellé d'acte le code des gestes complémentaires dont l'utilisation est permise avec le code de l'acte concerné.

Les gestes complémentaires sont décrits dans un chapitre particulier du CSARR.

1.1.1.3. Modulateurs

En dehors des libellés décrivant des actes et des gestes complémentaires, le CSARR comporte une liste d'informations supplémentaires, les **modulateurs**. De façon générale, ceux-ci identifient des situations particulières modifiant les conditions habituelles de réalisation de l'acte, utiles pour sa description ou sa valorisation médicoéconomique. Un modulateur ne peut jamais être utilisé sans un libellé d'acte. Tous les actes n'autorisent pas l'emploi de modulateur.

Deux types de modulateurs sont décrits :

- ✓ modulateurs caractéristiques du patient ;
- ✓ modulateurs caractéristiques du lieu ;

Exemples : **Nécessité de recours à un interprète**

Réalisation de l'acte en piscine ou en balnéothérapie

Les combinaisons de modulateurs avec les actes sont précises et limitées. Elles sont mentionnées dans le volume analytique du CSARR en indiquant pour chaque libellé d'acte le code des modulateurs dont l'utilisation est permise avec le code de l'acte concerné.

Les modulateurs sont décrits dans une subdivision particulière du CSARR.

1.1.2. Structure et principes de classement du CSARR

Les libellés du CSARR sont classés dans des subdivisions organisées selon des principes rigoureux.

Le volume analytique du CSARR est structuré par des subdivisions constituant 4 niveaux hiérarchiques : chapitres, souschapitres, paragraphes, sousparagraphes, numérotés en chiffres arabes, sur deux caractères à chacun des niveaux.

1.1.2.1. Chapitres

Les libellés du CSARR sont répartis en 12 chapitres, premier niveau du classement hiérarchique. Les chapitres 01 à 08 sont définis par des fonctions génériques issues de la *Classification internationale du fonctionnement du handicap et de la santé* (CIF) sur lesquelles porte l'action décrite dans les libellés, indépendamment de considérations de spécialité ou de qualification du professionnel de santé, ou de finalité de l'acte. Ainsi, par exemple, il faut chercher les actes se rapportant aux *troubles du langage* dans le chapitre 01 (*FONCTIONS CÉRÉBRALES*), et les actes se rapportant aux *troubles de la parole* dans le chapitre 03 (*FONCTIONS DE LA VOIX ET DE LA PAROLE*). Ce principe de classement fait qu'un utilisateur trouve rarement son activité décrite entièrement dans un seul chapitre.

Les chapitres 09 à 11 sont transversaux et communs à plusieurs fonctions :

- le chapitre 09, pour *les actes d'appareillage* ;
- le chapitre 10 pour *les actes d'éducation et d'information* ;
- le chapitre 11 pour *les actes d'activité et participation*².

Le chapitre 12 répertorie les gestes complémentaires et les modulateurs.

1.1.2.2. Souschapitres

Les chapitres sont subdivisés en souschapitres. Ceux-ci distinguent les actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse d'une part, les actes de prise en charge à visée thérapeutique d'autre part. Il y a donc toujours au moins deux souschapitres par chapitre. Les chapitres 09, 10 et 12 ont un nombre plus important de souschapitres. Leurs particularités sont précisées au paragraphe « principes d'organisation : cas particuliers ».

1.1.2.3. Paragraphes et sousparagraphes

Les souschapitres sont subdivisés en paragraphes pour les chapitres 01, 02, 04, 05, 07, 09, 10 et 11. Les paragraphes des chapitres 07 et 09 sont segmentés en sousparagraphes.

Les paragraphes des chapitres 01, 02, 04, 05, 07 et 11 sont subdivisés selon les fonctions détaillées ou les sites anatomiques concernés.

² Définitions de la CIF

Une activité signifie l'exécution d'une tâche ou le fait pour une personne de faire quelque chose.
La participation signifie le fait de prendre part à une situation de la vie réelle

1.1.2.4. Libellés et contenu

L'acte se trouve au niveau le plus bas de la hiérarchie. Chaque acte est décrit par un seul libellé, précédé par un code que le professionnel des établissements SSR, ayant effectué l'acte correspondant, porte sur le support de recueil d'informations.

Le contenu attendu de l'acte est habituellement précisé en dessous du libellé, par une note introduite par « **Cet acte comprend :** ». Ce contenu décrit les principales actions élémentaires habituellement attendues pour réaliser l'acte. Il ne décrit pas les actions élémentaires obligatoires implicites dans les règles de l'art telles que la prise de connaissance du dossier médical, les explications concernant l'acte réalisé, ou celles découlant des obligations réglementaires telles que les comptes rendus et le codage des actes.

Exemple : Évaluation initiale pour rééducation des fonctions du membre inférieur

Cet acte comprend :

- *quantification de la douleur par échelle telle que : échelle visuelle analogique [EVA]*
- *inspection et palpation pour apprécier l'état des tissus*
- *examen orthopédique et morphologique :*
 - *examen de la mobilité active et passive globale puis segmentaire du membre inférieur, comprenant les ceintures*
 - *examen de la fonction de locomotion et de l'appui unipodal*
- *appréciation des savoirs existants et du savoir-faire sur l'affection présentée, l'hygiène gestuelle et posturale, les caractéristiques personnelles du patient*
- *quantification de l'activité physique quotidienne*
- *établissement du programme de rééducation*

Lorsque le libellé est suffisamment explicite, il peut ne pas être accompagné d'une note de contenu.

1.1.2.5. Principes d'organisation : cas général

L'ordre de présentation – mais non la numérotation – des paragraphes est identique entre le souschapitre *actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse* et le souschapitre *actes de prise en charge à visée thérapeutique* d'un même chapitre.

Ainsi, dans le chapitre *02 FONCTIONS SENSORIELLES ET DOULEUR*, sont abordés successivement dans les 2 souschapitres *02.01 Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions sensorielles et de la douleur* et *02.02 Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions sensorielles et de la douleur*, les actes se rapportant aux fonctions visuelles (*02.01.01 et 02.02.01*), ceux se rapportant aux fonctions auditives et vestibulaires (*02.01.02 et 02.02.02*), puis ceux se rapportant à la douleur (*02.01.03 et 02.02.03*).

L'axe principal de rangement des paragraphes d'un souschapitre est le plus souvent la fonction détaillée. La présentation respecte alors un ordre anatomique des organes ou appareils effecteurs de celle-ci : énumération des fonctions dans le sens craniocaudal des organes ou appareils effecteurs ou – pour les membres – proximodistal. Pour les appareils ou organes dans lesquels existe une circulation ou un péristaltisme, la disposition suit le sens du flux : c'est ainsi que sont rangés les actes relatifs aux *FONCTIONS DIGESTIVES* décrits dans le *chapitre 05*. Ce rangement

suit globalement celui de la CIF.

Lorsqu'un acte concerne plusieurs fonctions ou sites anatomiques– qu'ils concernent ou non le même système –, il a été décidé de le classer dans la division du CSARR traitant du premier d'entre eux cité dans le libellé ; ainsi trouvera-t-on les *actes concernant les fonctions périnéales* dans le chapitre 05 des actes relatifs aux *FONCTIONS DIGESTIVES ET NUTRITION*, dans un paragraphe spécifique.

Les actes sont également rangés selon la modalité technique mise en œuvre, ainsi les actes de rééducation précèdent les actes de réadaptation suivis des actes de réentraînement.

- Lorsque plusieurs libellés décrivent une même action effectuée sur une même fonction ou topographie selon des modalités techniques différentes, ils ont été placés de façon contigüe. Ils sont rédigés de façon à distinguer le plus facilement possible le ou les éléments différenciant les variantes, habituellement en fin de libellé ; ainsi, par exemple, les actes, décrits **sans** modalité technique particulière, sont décrits avant ceux **avec** utilisation de méthode particulière ;
- Les actes décrits comme « individuels » sont rangés avant les actes décrits comme « collectifs » ;
- Les libellés mentionnant plusieurs actions différentes sont rangés selon le premier terme d'action cité, dans la subdivision consacrée à la fonction ou topographie sur laquelle porte cette action.

1.1.2.6. Principes d'organisation : cas particuliers

Dans le chapitre *05 FONCTIONS DIGESTIVES ET NUTRITION*, les actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles de la nutrition (05.01.03) comprennent également les actes de suivi et de prise en charge à visée thérapeutique. Le paragraphe 05.02.03 *Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles de la nutrition* ne contient ainsi dans cette version, qu'un seul libellé.

Le chapitre *06 FONCTIONS GÉNITO-URINAIRES ET REPRODUCTIVES* est vide. Cette subdivision a été maintenue pour ne pas modifier la numérotation dans l'hypothèse où des actes relatifs à ces fonctions seraient décrits ultérieurement.

Dans le chapitre *07 FONCTIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR ET LIÉES AU MOUVEMENT* le classement du paragraphe 07.03.06 *Actes de réadaptation et réentraînement à l'effort* répond à une déclinaison d'action.

Dans le chapitre *09 ACTES POUR APPAREILLAGE*, les paragraphes des souschapitres sont subdivisés selon le type d'appareillage concerné : dispositifs techniques de compensation, orthèses, prothèses, fauteuils roulants.

- 3 souschapitres relatifs aux actes de prise en charge à visée thérapeutique ont été décrits en fonction des actions réalisées :
 - souschapitre 09.02 consacré aux actes de fabrication d'appareillage. Les paragraphes sont déclinés selon le type d'appareillage. Les sousparagraphes se réfèrent à la modalité technique et au site anatomique.
 - souschapitre 09.03 consacré aux actes de fourniture et adaptation d'appareillage. Les paragraphes sont déclinés par type d'action et type d'appareillage.
 - souschapitre 09.04 consacré aux actes de rééducation et d'apprentissage de

l'utilisation d'appareillage. Les paragraphes sont déclinés par type d'appareillage.

Le chapitre 10 *ÉDUCATION ET INFORMATION* présente 3 souschapitres déclinés selon le type de prise en charge éducative : éducation thérapeutique, apprentissage d'autosoins et les autres actes d'éducation et d'information.

Les souschapitres 10.01 et 10.03 sont subdivisés en 2 paragraphes, le premier décrivant les actes d'évaluation, le second les séances de prise en charge.

Le souschapitre 10.02 n'est pas subdivisé en paragraphe.

Dans certains cas, il n'a pas semblé utile de créer des subdivisions spécifiques pour quelques libellés. Il a alors été jugé préférable de les regrouper au sein d'un souschapitre, d'un paragraphe ou sousparagraphe intitulé « *Autres actes sur...* », placé à la suite des subdivisions de contenu précisé.

Enfin, les gestes complémentaires et les modulateurs sont rassemblés dans un chapitre particulier ; leur caractère transversal et leur utilisation particulière justifient de ne pas les orienter vers un des chapitres ordinaires du CSARR. Les souschapitres 12.01 à 12.11 concernent les gestes complémentaires classés suivant l'ordre des chapitres 01 à 11, selon la fonction sur laquelle s'exerce leur action. Dans cette version, seules les subdivisions 12.04 et 12.09 comportent des libellés.

Les modulateurs sont décrits dans le souschapitre 12.12.

1.1.3. Règles et conventions de rédaction des libellés

La construction des libellés du CSARR suit des principes visant à uniformiser leur écriture tant au niveau de leur présentation que du vocabulaire utilisé. Les objectifs poursuivis sont la garantie de la lisibilité et la non-ambiguïté sémantique des libellés.

1.1.3.1. Concepts

Les concepts adoptés pour la construction des libellés du CSARR sont conformes aux stipulations de la prénorme prEN 1828 du Comité européen de normalisation (CEN).

Un libellé définit une **action** sur une **topographie** (fonction, organe ou site anatomique), et précise, si besoin est, la modalité technique utilisée. Ces informations sont les trois "axes pertinents" structurant les libellés. En fait, seule l'action apparaît un axe rigoureusement nécessaire pour la définition d'un acte, et par là, constant dans le libellé. L'objet sur lequel elle porte peut ne pas être mentionné, s'il a été volontairement choisi de ne pas préciser la topographie de cette action (par exemple, **Séance individuelle de relaxation**). La modalité technique ne figure que s'il existe des variantes utiles à décrire, ou si l'absence de leur description peut engendrer une ambiguïté.

La mention de l'affection traitée n'est pas autorisée dans les libellés comme critère distinctif entre des actes de même nature, lorsque des précisions sur le type de l'action, la technique utilisée permettent cette distinction. Dans ce but, on a veillé à qualifier le plus précisément possible l'action réalisée. L'objectif général poursuivi par le CSARR est bien de différencier les actes selon leurs caractéristiques techniques ou sur les moyens qu'ils mettent en œuvre, indépendamment de leur indication. Il est rappelé qu'un certain nombre d'informations complémentaires (âge et sexe du sujet, affection prise en charge...), non incluses dans les libellés, figure dans tout résumé

d'hospitalisation en établissement de santé, et peut apporter des précisions utiles sur les conditions de réalisation de l'acte.

Il a cependant été nécessaire d'accepter la mention d'une affection dans le libellé pour distinguer des actes techniquement identiques, mais sur les conditions de réalisation desquels la nature de l'affection prise en charge influe de façon importante ; il aurait alors été trop difficile de les décrire sans le recours à cette indication. Ainsi, des techniques analogues de rééducation ostéoarticulaire sont-elles différenciées selon que le patient est atteint d'une affection aiguë ou chronique.

Exemples : **Séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre inférieur après réparation de lésion traumatique ou correction de vice architectural**

Séance de rééducation des fonctions du membre inférieur pour lésion ostéoarticulaire dégénérative

Il faut enfin insister sur le fait qu'il n'est jamais fait référence à la qualité ou la spécialité de l'exécutant dans le libellé des actes. Tout acte décrit dans le CSARR peut être utilisé par un professionnel d'un établissement SSR pour coder son activité, si cet acte entre dans son champ de compétence et correspond bien à la nature de l'acte exécuté. Si la présence des adjectifs tels que « *diététique, psychologique, psychomotrice* » dans les libellés peut évoquer des professions de santé, elle se réfère en réalité à des fonctions décrites dans la CIF.

1.1.3.2. Syntaxe

Chaque libellé est élaboré par selon une relation syntaxique entre les termes décrivant ces axes, de type action – objet direct – objet indirect.

En règle générale, l'action introduit le libellé, la modalité technique utilisée figure en fin d'énoncé.

Exemples : **Séance d'entretien psychologique à visée de réadaptation cognitive avec mise en situation**

Séance de restauration, développement et compensation de fonction exécutive par réalisation d'une tâche élémentaire

Parfois, action et topographie peuvent être combinées dans un même terme.

Exemple : **Séance de verticalisation sans appareil dynamique**

1.1.3.3. Précision

Toute expression n'améliorant pas le pouvoir descriptif d'un libellé a été supprimée. L'absence d'information ne porte jamais sur le terme d'action, axe rigoureusement constant.

L'information peut ne pas être précisée :

- pour la mention de la topographie : cette situation correspond toujours à des libellés utilisables pour toute localisation (quelle que soit la localisation) ;

Exemple : **Séance d'application d'agent physique à visée thérapeutique**

- pour la mention d'emploi d'une méthode ou d'une technique particulière : cette information figure dans les libellés uniquement si elle a été jugée discriminante.

Exemple : **Évaluation des capacités du patient pour les activités de la vie quotidienne [AVQ], les activités instrumentales [AIVQ] et/ou les activités sociales de la vie quotidienne [ASVQ], par questionnaire**

En l'absence de précision sur un des trois axes de description, un libellé recouvre donc toutes les variantes d'exécution de l'acte correspondant, si elles existent pour cette information (sens de « quelle que soit l'information »).

Plus généralement toute absence de précision sur une information dans un libellé en autorise l'utilisation pour le signalement de toutes les variantes d'un acte.

Exemple : **Séance individuelle d'éducation thérapeutique**

L'absence de précision sur les fonctions et domaines concernés par ce libellé, conduit à considérer qu'il peut être utilisé pour décrire toutes les séances d'éducation thérapeutique³, quels que soient leur contenu et leur objectif thérapeutique.

1.1.3.4. Lexicographie et sémantique

Les stipulations rédactionnelles suivantes ne concernent rigoureusement que la rédaction des libellés ; les notes d'exemple, généralement fournies pour aider les utilisateurs dans le choix du libellé adéquat, utilisent une terminologie plus proche de leur mode d'expression habituel, et ne sont pas soumises aux mêmes contraintes d'écriture.

Les termes utilisés pour la rédaction des libellés ont été choisis pour répondre à plusieurs critères :

- concordance avec la terminologie internationale quand elle a été validée : c'est le cas de l'ensemble du vocabulaire anatomique ;
- suppression de tout vocable impropre et de tout terme ou locution d'origine étrangère. Dans ce dernier cas, un équivalent francisé a été employé.

Chaque libellé doit être signifiant hors de son contexte, il doit donc comporter tous les termes permettant sa compréhension sans ambiguïté.

1.1.3.5. Définition du vocabulaire employé

Un effort lexicographique a été réalisé, pour éviter les litiges provenant d'une interprétation défectueuse ou divergente des termes employés par les différents acteurs du système de santé. Si l'on a gardé l'usage habituel des termes qui prévaut dans le domaine de la santé et ne suscite pas d'équivoque, on a par contre tenu à harmoniser la terminologie dans tous les autres cas : un même terme conserve le même sens dans les libellés du CSARR, une même information est traduite par le même terme ou la même expression. Pour en aider la compréhension et lever toute ambiguïté sémantique, les termes concernant les actions sont précisés par des définitions fournies en annexes à ce document. La totalité des termes utilisés pour les décrire a d'abord été répartie par famille d'action ; chaque terme générique a ensuite reçu

³ Éducation thérapeutique telle que définie dans le *Guide méthodologique de structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques* de la Haute Autorité de santé

une définition. Si elle est généralement conforme à celle fournie dans les ouvrages lexicographiques de référence, elle peut, dans certains cas, avoir été adaptée (restriction de sens, précisions spécifiques) pour son emploi particulier dans cet ouvrage. En cas de litige, les définitions de celui-ci prévaudront sur tout autre document.

1.1.3.6. Termes et locutions imprécis

L'objectif poursuivi d'employer un vocabulaire défini, standardisé et non ambigu, a obligé à éviter tout terme d'action trop vague, sans réelle qualité descriptive. Les termes à caractère subjectif tels que « petit », « simple » ou « complexe » ont été exclus ou leur sens précisé.

1.1.3.7. Orthographe

Les recommandations du Conseil supérieur de la langue française (Documents administratifs, édité au Journal officiel de la République Française, N°100, 6 décembre 1990) ont été habituellement suivies.

1.1.4. Particularités de rédaction

1.1.4.1. Emploi du sens partitif

Pour éviter le recours à l'expression *un ou plusieurs* dans les libellés, il est convenu d'employer l'article partitif *de*. **L'information est alors toujours donnée au singulier**. Il s'agit d'une information de type générique ; cette modalité d'écriture a toujours le sens de « *quel qu'en le soit le nombre* », jamais celui de « *un seul* ».

Exemple : Évaluation analytique initiale de fonction cognitive

Ce libellé décrit indifféremment l'évaluation de une ou plusieurs fonctions cognitives. Cette rédaction a le même sens que *Évaluation analytique initiale de fonction(s) cognitive(s)*, *Évaluation analytique initiale d'une ou plusieurs fonctions cognitives*.

D'une façon générale, un libellé qui ne comporte pas dans son intitulé de précision sur le nombre de fonction examinée ou traitée ou de modalité technique utilisée, désigne implicitement un acte effectué sur **une ou plusieurs fonctions de même nature** ou avec **une ou plusieurs modalités techniques de même nature**. Cette notion est conforme au principe général énoncé plus haut : l'absence de précision sur une information permet l'utilisation du libellé quelles que soient les conditions de réalisation de l'acte.

Exemple : Évaluation pour fabrication ou fourniture de dispositif technique de compensation

Ce libellé est utilisable que l'évaluation concernée aboutisse à procurer au patient un ou plusieurs dispositifs techniques de compensation.

Par extension le singulier est conservé pour toute information de type générique lorsque l'emploi de l'article partitif "de" n'est pas adapté

Exemple : Séance d'apprentissage à la réalisation de soins cosmétiques pour cicatrice en dehors du visage et du cou

Ce libellé décrit la séance d'apprentissage à la réalisation de soins cosmétiques quel que soit le nombre de cicatrices situées en dehors du visage et du cou.

1.1.4.2. Emploi de un comme adjectif numéral

Inversement, lorsqu'un nombre de fonctions ou de modalités techniques mérite d'être précisé, il est inscrit explicitement. Dans ce cas, le terme *un* est toujours employé comme adjectif numéral et non comme article indéfini : il a toujours le sens de « *un seul* », et s'oppose à *plusieurs* ou *multiples*, ou à un nombre précisé différent de 1.

Les indications numériques fournies dans les libellés peuvent être :

- un nombre précis. Les nombres donnés dans les libellés sont écrits en chiffres quand cela en simplifie la lecture et la distinction ;

Exemples : **Fabrication sur mesure d'une orthèse statique d'1 segment de membre supérieur**

Fabrication sur mesure d'une orthèse statique de 2 segments de membre supérieur

Fabrication sur mesure d'une orthèse statique de 3 segments de membre supérieur

- une indication imprécise : plusieurs ou multiples, opposée à 1 ; elle a toujours le sens de 2 ou plus ;

Exemples : **Séance de restauration, développement et compensation de fonction mnésique par réalisation d'1 tâche élémentaire**

Séance de restauration, développement et compensation de fonction mnésique par réalisation de plusieurs tâches élémentaires combinées et coordonnées

1.1.4.3. Acte individuel et acte collectif

Lorsqu'un acte peut être réalisé de façon habituelle soit pour un patient pris en charge isolément (acte dit individuel), soit pour un groupe de patients pris en charge simultanément (acte dit collectif), deux actes sont décrits pour distinguer ces modalités de réalisation :

Exemples : **Séance individuelle de rééducation des troubles du raisonnement logique et mathématique**

Séance collective de rééducation des troubles du raisonnement logique et mathématique

Un acte sans mention du caractère individuel ou collectif dans son libellé est implicitement réalisé pour un seul patient.

Exemple : **Évaluation initiale des troubles de l'articulation des sons et/ou de la parole**

1.1.5. Signes conventionnels

1.1.5.1. Les crochets – [] –

Ils isolent un terme ou une locution équivalent ou synonyme du terme ou de la locution le précédant. Il peut s'agir :

- d'un synonyme vrai qui peut lui être substitué ;

Exemple : **Évaluation de l'adaptation d'orthèse de posture, de comblement ou de protection d'orteil [orthoplastie]**

- d'un terme d'emploi habituel, dont on recommande cependant d'éviter l'usage en raison de son impropriété sémantique, de son origine étrangère, ou de son obsolescence à la suite de l'adoption de la terminologie anatomique internationale ou de l'actualisation du vocabulaire par la Commission spécialisée de terminologie et de néologie pour le domaine de la santé et le domaine social.

Exemples : **Hétéro-évaluation de la douleur d'un patient sans communication verbale [patient noncommunicant]**

Séance de rééducation des troubles de la déglutition par rétrocontrôle [biofeedback]

- d'un sigle d'emploi fréquent, par exemple :

Exemple : **Évaluation des capacités du patient pour les activités de la vie quotidienne [AVQ] avec mise en situation**

1.1.5.2. Les parenthèses – () –

Les parenthèses ne figurent pas dans les libellés : elles sont uniquement employées pour encadrer le code d'un acte ou le numéro d'une subdivision mentionné dans une note d'exclusion. Cette mention aide l'utilisateur en l'orientant vers la partie du CSARR où il trouvera le libellé exact décrivant l'acte à coder.

Exemples : **Séance collective de gymnastique**

À l'exclusion de :

- séance collective de gymnastique pour réadaptation respiratoire
(GLR+139)

Actes de fabrication sur moulage d'orthèse du membre inférieur

À l'exclusion de :

- actes de fabrication d'orthèse plantaire (09.02.02.07)

1.1.6. Opérateurs

1.1.6.1. Les prépositions avec et sans

La préposition “ **avec** ” introduit dans un libellé l'emploi d'une technique ou d'une méthode particulière nécessaire pour coder l'acte réalisé.

Dans ce cas, le CSARR doit contenir un libellé décrivant le même acte “ sans ” l’emploi de cette technique ou de cette méthode. Ce libellé-ci précède celui-là dans la présentation du CSARR.

Exemples : **Évaluation initiale des fonctions sensibles et/ou motrices des membres supérieurs, sans batterie de test**

Évaluation initiale des fonctions sensibles et/ou motrices des membres supérieurs, avec batterie de tests

Lorsqu’il existe différentes modalités techniques introduites par la conjonction « avec », le libellé « sans » ne précise pas toutes les modalités techniques qu’il ne couvre pas. Il est alors écrit sous une forme indifférenciée et est accompagné de notes d’exclusion (voir le paragraphe sur les notes d’exclusion au paragraphe 1.1.7.3).

Exemples : **Séance individuelle d’entretien psychologique à visée de réadaptation cognitive**

À l’exclusion de :

- *évaluation psychologique de fonction cognitive avec mise en situation (ALQ+001)*
- *évaluation psychologique de fonction cognitive avec simulateur (ALQ+285)*

Séance d’entretien psychologique à visée de réadaptation cognitive avec mise en situation

Séance d’entretien psychologique à visée de réadaptation cognitive avec simulateur

1.1.6.2. La conjonction « et »

La conjonction « et » relie plusieurs mots ou propositions dont la présence est nécessaire dans l’acte à coder pour l’identifier au libellé du CSARR correspondant.

- La conjonction « et » relie plusieurs actions, plusieurs topographies ou plusieurs modalités techniques

Exemple : **Séance de restauration, développement et compensation des apraxies gestuelles par réalisation d’une tâche élémentaire**

- La conjonction « et » relie 2 actes

Exemples : **Séance individuelle de réentraînement à l’effort aérobique avec plusieurs ergomètres [Circuit training aérobique individuelle]**

avec Séance individuelle de renforcement musculaire contre résistance matériel [Circuit training musculaire individuelle]

Séance individuelle de réentraînement à l’effort aérobique et de renforcement musculaire contre résistance [entraînement mixte individuelle]

- La conjonction « et » peut remplacer la préposition « avec » dans une énumération, par exemple.

1.1.6.3. La conjonction « ou »

La conjonction « **ou** » introduit une proposition alternative : elle n'est employée qu'avec un sens exclusif (l'un **ou** l'autre, jamais les deux). Cette construction limite le nombre de libellés, en permettant de coder de façon identique des actes dont les différences techniques n'ont pas paru suffisantes pour les distinguer.

Exemples : **Évaluation intermédiaire ou évaluation ponctuelle ciblée sur une activité, des capacités du patient pour les activités de la vie quotidienne avec mise en situation [AVQ]**

Fabrication d'une prothèse après amputation transfémorale ou désarticulation de genou

Séance de posture d'étirement ou de compression cutané de la tête ou du cou

1.1.6.4. L'expression « et/ou »

Cette expression est utilisée pour simplifier la rédaction des libellés, malgré son impropiété. Elle équivaut à la conjonction « **ou** », employée dans un sens inclusif (l'un, l'autre ou les deux). Elle permet de coder de façon identique des actes dans l'intitulé desquels les termes ou propositions reliés par cette expression sont présents séparément ou simultanément :

Exemple : **Évaluation initiale qualitative et quantitative de l'état cutané et trophique de la tête et/ou de main**

Ce libellé décrit l'évaluation de l'état cutané et trophique de la tête seule, d'une ou de deux mains seules, de la tête et d'une main ou de la tête et des deux mains.

1.1.6.5. Ponctuation

La virgule placée entre les termes d'une énumération remplace toujours l'opérateur employé entre les deux derniers termes de cette énumération.

Exemples : **Évaluation initiale des troubles de la parole, du langage et de la communication**

signifie *Évaluation initiale des troubles de la parole et évaluation initiale du langage et évaluation initiale de la communication.*

Évaluation secondaire de l'adaptation d'orthèse de posture, de comblement ou de protection d'orteil [orthoplastie]

signifie *Évaluation secondaire de l'adaptation d'orthèse de posture ou évaluation secondaire de l'adaptation d'orthèse de comblement ou évaluation secondaire de l'adaptation d'orthèse de protection d'orteil.*

Évaluation initiale de la capacité visuelle, oculomotrice, sensorielle, sensitive et/ou motrice d'un patient déficient visuel

signifie *Évaluation initiale de la capacité visuelle et/ou évaluation initiale de la capacité oculomotrice et/ou évaluation initiale de la capacité sensorielle et/ou évaluation initiale de la capacité sensitive et/ou évaluation initiale de la capacité motrice d'un patient déficient visuel.*

1.1.7. Notes des libellés

Si le travail rédactionnel présenté ci-dessus vise à lever toute équivoque sur la compréhension des libellés du CSARR, des incertitudes peuvent persister sur le contenu technique des actes décrits ou sur leurs conditions d'utilisation. C'est pourquoi, les actes sont accompagnés d'une note de contenu qui décrit les actions élémentaires qui les composent.

Des informations supplémentaires accompagnent parfois les libellés pour renseigner les utilisateurs sur leurs conditions d'emploi. Elles peuvent être fournies sous forme de notes d'utilisation : d'ordre particulier, ces consignes et précisions sont inscrites sous les libellés concernés ou dans leur note de contenu ; d'ordre plus général, elles sont placées en tête de la subdivision concernée : chapitre, souschapitre, paragraphe ou sousparagraphe selon les cas. Par souci de clarté de présentation et de facilité d'utilisation du volume analytique, une information commune à la plupart, voire à tous les libellés d'une même division du CSARR est en effet placée en tête de cette division et non répétée au niveau de ceux d'entre eux auxquels s'applique cette consigne.

L'utilisation correcte des libellés oblige à ne pas se limiter à la lecture de leur seul énoncé : l'attention des utilisateurs est spécialement attirée sur la nécessité d'une lecture soigneuse des libellés avec l'ensemble des notes de contenu et d'utilisation les concernant, même placées à distance.

1.1.7.1. Présentation des notes

Les notes sont écrites dans une typographie distincte, en caractères italiques, soit sous le titre d'une subdivision du CSARR, soit sous un libellé. Elles précisent le sens et les conditions d'utilisation des libellés et ont pour objectif d'aider au choix du code le plus adapté.

1.1.7.2. Notes de contenu

Ces notes sont introduites par l'expression « **Cet acte comprend** : » et placées en dessous du libellé de la plupart des actes⁴. Lorsque le contenu ainsi décrit est commun à plusieurs actes d'une subdivision, il est placé en tête de la subdivision concernée, comme, par exemple, pour les actes de *Fabrication d'orthèse ou de prothèse*.

Ces notes décrivent les principales actions élémentaires habituellement attendues de l'acte concerné. Ces actions élémentaires sont rangées, dans la mesure du possible et lorsque cela est pertinent, selon l'ordre chronologique de réalisation habituelle de l'acte.

À l'intérieur de ces notes, des exemples peuvent figurer, introduits par la locution « tel que » (tels que ; telle que ; telles que), ils ne sont pas limitatifs.

Pour certains actes, comme les actes de séance de rééducation ostéoarticulaire où les actes n'ont pas été distingués selon les différentes étapes de la rééducation, la note de contenu décrit les principales actions élémentaires qui peuvent être réalisées à ces différentes étapes. En fonction du stade de la rééducation les combinaisons d'action seront différentes : ainsi par exemple, les massages, la mobilisation articulaire passive, sont prépondérants en début de rééducation, le développement de la proprioception apparaissant à une phase plus tardive de la rééducation des fonctions du membre inférieur.

⁴ Lorsque le libellé est suffisamment explicite il n'y a pas de note de contenu

1.1.7.3. Notes d'utilisation

✓ **Notes d'exemple**

Les notes d'exemple sont données comme des **exemples non limitatifs d'emploi des libellés**. Elles procurent habituellement au codeur un certain nombre d'expressions d'usage courant, en lui fournissant des exemples sans prétendre en faire une énumération exhaustive.

La note d'exemple est placée sous le libellé, distinguée par une typographie différente, sans être introduite par quelque terme ou expression que ce soit.

Peuvent y figurer des termes ou des expressions fréquemment employés dans le langage professionnel, mais ne répondant pas aux règles de rédaction du CSARR.

Exemples : **Séance de restauration, développement et compensation des fonctions cognitives et des fonctions exécutives**

Séance de restauration, et/ou développement des fonctions cognitives et exécutives en addictologie

Ce libellé ne concerne pas que la spécialité d'addictologie, mais est un acte fréquent de cette spécialité.

Entretien psychologique individuel

Accompagnement de fin de vie

Accompagnement d'annonce de diagnostic ou de pronostic

Entretien d'orientation

✓ **Notes « Avec ou sans » :**

L'expression **Avec ou sans** : introduit une liste d'actes, de gestes ou de modalités techniques, dont la réalisation éventuelle au cours de l'acte décrit par le libellé ne modifie pas l'utilisation de celui-ci. En effet, ils n'ont été jugés discriminants ni en termes de description, ni en termes de mobilisation de ressources pour la réalisation de l'acte considéré. Ils ne doivent donc pas être codés en sus de l'acte principal – si cela était possible –, s'ils sont effectués au cours de la même évaluation ou prise en charge thérapeutique.

Exemples : **Séance de rééducation des fonctions de la colonne vertébrale pour lésion ostéoarticulaire dégénérative**

Cet acte comprend :

- *massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil*
- *mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux*
- *verticalisation*
- *renforcement musculaire en cocontraction, initialement sans charge, puis avec mise en charge progressive*
- *développement de la proprioception en statique puis en dynamique, sans, puis avec déséquilibre provoqué*

Avec ou sans : *mise en place de dispositif générateur d'agent physique à visée thérapeutique*

Évaluation diététique initiale qualitative et quantitative sans

élaboration de stratégie diététique

Avec ou sans : prescription de régime standard

Ces notes figurent soit au niveau de la subdivision si elles ont une portée générale commune à plusieurs libellés, soit en dessous du libellé, soit à la fin de la note de contenu.

✓ Notes d'exclusion

L'expression « **À l'exclusion de** : » signale les conditions dans lesquelles la division concernée (chapitre, paragraphe, libellé...) ne doit pas être employée (exclusion technique). Mentionnée au-dessous d'un libellé sans précision sur les modalités techniques, elle informe de l'existence de variantes avec modalité technique précisée. Dans cet usage, elle remplace le recours à de multiples « sans » qui auraient rendu le libellé peu lisible.

La note d'exclusion renvoie chaque fois que cela est possible vers le libellé ou la subdivision concernée. Elle permet ainsi d'éviter des erreurs de codage, en particulier quand des actes proches sur le plan technique sont classés à distance l'un de l'autre. **La note d'exclusion est limitative** : tout ce qui n'est pas explicitement exclu est sousentendu dans le sens de l'énoncé.

La rédaction de cette note est identique quelle que soit sa position dans le CSARR.

Exemples : **01.01.01 Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions cognitives et des fonctions exécutives**

À l'exclusion de :

- évaluation des capacités cognitives pour la conduite d'un véhicule automobile (ALQ+105)

Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection cérébrale en phase de récupération

À l'exclusion de :

- séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection cérébrale dégénérative (AZR+242)

Une information entre parenthèses permet à l'utilisateur de se reporter à la subdivision ou au libellé cité dans cette exclusion, en lui en fournissant le numéro de subdivision ou le code.

1.1.7.4. Notes explicatives

Elles visent à faciliter la compréhension des libellés ou à en préciser les conditions de codage.

✓ Notes de définition

Ces notes placées sous le titre d'une subdivision visent à préciser la définition de certains termes ou locutions utilisés dans le CSARR, et sont introduites par l'expression : « **Par ..., on entend** : »

Exemple : **Par affection dégénérative, on entend** : affection d'évolution progressive, telle que dégénérescence striatonigrique, sclérose en plaque, sclérose latérale amyotrophique

Ces notes permettent également de préciser le sens attribué à un terme ou une expression dans le cadre spécifique du CSARR.

Exemples : **Par mise à disposition d'appareillage, on entend** : attribution d'appareillage personnalisé fabriqué au sein de l'établissement

Par fourniture d'appareillage, on entend : attribution, par le personnel de l'établissement, d'appareillage de série ou d'appareillage personnalisé fabriqué par un prestataire externe

✓ Notes d'inclusion

Ces notes placées sous le titre d'une subdivision fournissent des explications sur le contenu technique d'un acte, décrivant les gestes qui y sont habituellement inclus, et dont la réalisation interdit le codage supplémentaire – s'il était possible. Les notes de cette sorte sont rédigées sous la forme *Le (La) (Les) ... inclut (incluent)* :

Exemple : **L'évaluation diététique inclut** la prise en charge thérapeutique

✓ Notes de codage

Ces notes placées sous un libellé précisent les circonstances où ce libellé peut-être codé.

Exemple : **Séance de massage**

Codage : cet acte ne peut être codé que s'il est réalisé isolément

Le massage est une action élémentaire de nombreux actes de rééducation. Cette note indique que cette séance de massage ne pourra être codée que si elle n'est pas une action élémentaire d'un autre acte.

1.1.7.5. Autres notes

Certaines notes ne respectent pas le formalisme des notes ci-dessus. Elles sont généralement placées sous le titre d'une subdivision.

Elles peuvent donner des consignes en texte libre.

Exemple : *Les actions décrites dans le contenu des actes de rééducation des troubles des fonctions de la colonne vertébrale et des membres seront associées de façon différente selon le niveau d'évolution*

Dans d'autres cas elles renvoient l'utilisateur vers une autre division du CSARR qu'il doit consulter avant de choisir le libellé décrivant le plus exactement l'acte réalisé.

Exemple : *Les actes d'évaluation pour rééducation périnéale figurent dans la subdivision 05.01.02*

1.2. SYSTÈME DE CODIFICATION

Chaque libellé du CSARR est repéré par un code, que l'utilisateur mentionne pour indiquer l'exécution de l'acte correspondant conformément aux règles énoncées dans le chapitre suivant. On appellera **code principal** ce code. Le respect du principe essentiel de bijectivité impose qu'à un libellé ne corresponde qu'un code et qu'inversement un code ne repère qu'un libellé : le codage d'un libellé est donc univoque. Les codes principaux des actes et des gestes complémentaires adoptent la même structure.

Pour décrire complètement l'acte réalisé, l'exécutant doit compléter ce code principal par des **codes supplémentaires**, obligatoires ou facultatifs selon leur nature.

1.2.1. Le code principal

Les codes principaux du CSARR sont des codes alphanumériques semistrukturés occupant actuellement sept caractères. Ils comportent :

- une partie initiale, sur trois caractères alphabétiques majuscules ;
- une partie médiane, sur un caractère : le signe + ;
- une partie terminale, repérée par trois caractères numériques en chiffres arabes.

Il n'existe pas de séparateur entre ces parties ; la composition de ce code est donc AAA+000. Pour éviter toute confusion avec des caractères numériques, les lettres O et I ne sont pas utilisées.

Les caractères alphabétiques indiquent la topographie de l'acte sur les deux premiers caractères et l'action réalisée sur le troisième. Le code possède donc une structure correspondant aux axes pertinents de description du libellé : sa seule lecture permet, dans une certaine mesure, d'identifier la modalité de réalisation de l'acte. Compte tenu du nombre de termes à indexer, les lettres n'obéissent à aucun souci mnémotechnique. Des libellés différents possèdent un code comportant le même radical alphabétique, s'ils décrivent une action identique sur la même topographie : il en est ainsi, par exemple, des libellés de *fabrication de prothèse du membre inférieur*, quelles qu'en soient les modalités.

Pour repérer distinctement de tels libellés, un compteur numérique sur trois caractères suit les quatre premiers caractères. À la différence de la partie alphabétique, le compteur n'a pas de rôle structurant. La valeur de ce compteur n'est pas indicative de l'ordre d'apparition du libellé au sein du CSARR ; cette solution permet l'évolution du CSARR sans en rompre la logique initiale de présentation et de codification.

1.2.2. Le système de codification

Il s'appuie sur les travaux de codification réalisés pour la *Classification commune des actes médicaux* (CCAM).

1.2.2.1. La codification du site anatomique

La première lettre de cette partie du code désigne le système, l'appareil ou la structure sur lequel s'exerce l'action.

La lettre Z est réservée aux grandes zones topographiques, sans précision de système ou d'organe.

La seconde lettre de cette partie du code apporte un niveau de détail supplémentaire. Associée à la lettre indiquant le système ou l'appareil, elle repère ainsi :

- une fonction, rattachée par convention à l'organe ou au système effecteur : par exemple, AK pour *Mémoire*, dans les subdivisions du système nerveux (lettre A) ;
- un organe : par exemple, pour les os, articulations de la tête du cou et du tronc (lettre L), la lettre H désigne la colonne vertébrale (LH) ;
- une région topographique : par exemple, la lettre D est consacrée au membre supérieur au sein du système tégumentaire (lettre Q).

Sur cette position, la lettre Z est utilisée lorsqu'il n'est pas précisé de localisation sur un appareil ou un organe donné : elle a le sens de « sans précision topographique ». Par exemple, QZ concerne les actes sur les téguments pour lesquels aucune topographie n'est mentionnée, GZ désigne le système respiratoire sans précision.

Dans le cas où un acte concerne plusieurs localisations, il a été choisi de coder en priorité la localisation la plus profonde ou la plus proche de l'extrémité céphalique ; en cas de difficulté est codée la première localisation décrite dans le libellé.

1.2.2.2. La codification du terme d'action

Les termes d'action employés dans le CSARR sont définis en les regroupant par type d'action ; chacun est repéré par un verbe d'action générique, ensuite codé. Le choix ayant été fait d'encoder cette information avec une seule lettre par souci de simplicité, un même code est fréquemment affecté à plusieurs verbes d'action, réunis en raison d'une certaine proximité technique. Ainsi, la lettre M est affectée aux verbes *fabriquer, préparer, régler, réparer* et *réviser*. Même quand ils se codent de façon identique, les verbes gardent cependant leurs différences de sens et les actions correspondantes doivent continuer à être distinguées sur le plan du procédé utilisé.

Quand un libellé d'acte comporte plusieurs actions, le code utilisé est celui qui se réfère à l'action principale ou à la première citée.

1.2.2.3. La codification du mode d'accès ou de la modalité technique.

Cette codification n'apparaît pas discriminante pour le CSARR, comparativement à la CCAM. Dans l'attente de travaux complémentaires, le choix est fait de remplacer la 4^e lettre du code par le signe +.

1.2.3. Les codes « Appareillage »

Des codes supplémentaires sont créés pour les actes de fabrication d'orthèse ou de prothèse réalisés totalement ou partiellement par le personnel des établissements SSR et non par un prestataire externe.

Cette création se justifie car la réalisation pratique de ce type d'appareillage est très variable d'un établissement à l'autre et les règles de l'art ne sont pas fixées.

Le contenu des actes d'orthèses et de prothèses a été subdivisé en 3 étapes ou actions élémentaires de 1^{er} niveau :

- **l'étape initiale** appelée selon les cas : « *prise de mesure et/ou thermoformage* », « *moulage ou acquisition numérique* », « *prise de mesure* », « *prise d'empreinte en négatif ou moulage* » ; si cette première action élémentaire de 1^{er} niveau est réalisée dans l'établissement, le professionnel de santé saisira le code à 7 caractères et mentionnera le code A.
- **l'étape de fabrication** proprement dit ; si cette deuxième action élémentaire de 1^{er} niveau est réalisée dans l'établissement, le professionnel de santé saisira le code à 7 caractères et mentionnera le code B.
- **l'étape de mise à disposition** ; si cette troisième action élémentaire de 1^{er} niveau est réalisée dans l'établissement, le professionnel de santé saisira le code à 7 caractères et mentionnera le code C.

Chacune de ces étapes est déclinée en action élémentaire de 2^e niveau.

Exemple : **ZDM+074 Fabrication sur moulage d'une orthèse dynamique non articulée de 2 segments de membre supérieur avec un élément moteur**

Codage : en sus du code principal à 7 caractères :

- coder A moulage ou acquisition numérique
- coder B pour fabrication de l'orthèse
- coder C pour mise à disposition de l'orthèse

Cette note identique pour tous les actes de la subdivision figure sous le titre de la subdivision. Dans les situations où la totalité des actions principales de fabrication d'orthèse ou de prothèse sont réalisées dans l'établissement, le codage sera **ZDM+074ABC**.

1.2.4. Le code « Modulateur »

Un modulateur caractérise une circonstance particulière de réalisation d'un acte. Il existe 2 types de modulateurs : les modulateurs caractéristiques du patient et ceux caractéristiques du lieu de réalisation.

Son code est représenté par deux caractères de type alphanumérique. La liste des modulateurs et les codes correspondants sont fournis dans le sous chapitre 12.12 du CSARR. On ne peut utiliser un modulateur qu'avec les actes pour lesquels cette association est explicitement prévue.

L'emploi des modulateurs n'est pas utile et est donc interdit :

- si le libellé de l'acte fait explicitement mention d'une condition spéciale d'exécution :

Exemple : **Séance individuelle de réentraînement à l'effort aérobie en piscine avec ergomètre [Circuit training aérobie individuel en piscine]**

Le modulateur *Réalisation de l'acte en piscine ou en balnéothérapie* ne peut pas être utilisé dans ce cas ; il y aurait redondance avec l'information fournie dans le libellé.

- si l'information est implicitement contenue dans le libellé :

Exemple : **Séance individuelle de réadaptation à la natation**

L'acte décrit ici ne peut être réalisé qu'en piscine ; le modulateur correspondant ne peut donc être utilisé avec ce libellé.

- si les règles de l'art définissent des conditions de réalisation de l'acte conformes à celles décrites par un des modulateurs.

1.2.5. Les informations supplémentaires

Pour coder complètement un acte, des informations supplémentaires doivent être ajoutées au code principal à sept caractères. Elles sont inscrites dans des zones particulières, indépendantes de la zone réservée au code principal. Ces informations concernent les intervenants, le nombre de patients, le nombre de réalisations, la date de réalisation de l'acte, leur utilisation est précisée dans le chapitre « *les principes du codage* ».

Chapitre II

LES PRINCIPES DU CODAGE

2. PRINCIPES D'UTILISATION DU CSARR ET RÈGLES DE CODAGE

Pour l'utilisation correcte des libellés dans l'objectif réglementaire de description et de codage de son activité en établissement dans le cadre du PMSI, le professionnel des établissements SSR devra respecter les principes et règles de codage exposés ci-après.

2.1. Les principes du codage

Les règles de codage reposent sur les principes qui ont servi de base à l'élaboration des libellés.

2.1.1. Principe 1 : notion d'acte global

La notion d'acte global est un principe fondamental du CSARR : chacun des libellés est en effet élaboré dans le but de décrire un **acte dans l'intégralité de sa réalisation**. C'est-à-dire que l'acte ainsi caractérisé inclut implicitement toutes les actions élémentaires qui concourent habituellement à son achèvement. Ce contenu est défini pour concorder avec les **règles de l'art** en vigueur : la réalisation d'un acte est supposée suivre une technique ou utiliser une méthode actuellement considérée comme idéale et validée. L'acte figurant dans le CSARR correspond à la description qu'il aurait dans un ouvrage technique de référence. Le libellé recouvre toutes les variantes de l'acte décrit, quand celles-ci n'ont pas été individualisées par des libellés spécifiques.

Toutes les consignes de codage fournies ici sont établies en fonction du concept d'acte global.

RÈGLE 1 : un utilisateur doit coder l'acte réalisé dans le respect du principe d'acte global ; lorsqu'un acte global comporte un temps obligé décrit par un libellé d'acte dans le CSARR, il est interdit de coder celui-ci en sus de l'acte global.

Dans le CSARR, les actions élémentaires permettant de caractériser l'acte sont décrites dans la note de contenu. On ne doit jamais coder deux actes quand l'un est un temps nécessaire à la réalisation de l'autre. Ainsi, par exemple :

- une séance de massage ne peut pas être codée avec une séance de rééducation des fonctions ostéoarticulaires dont le massage est une action élémentaire du contenu ;
- une séance de verticalisation ne peut pas être codée avec une séance de rééducation des fonctions ostéoarticulaires ou des fonctions neuromusculaires dont la verticalisation est une action élémentaire du contenu ;
- une séance d'apprentissage des transferts ne peut pas être codée avec un acte relatif à l'utilisation de fauteuil roulant dont le transfert est une action élémentaire du contenu.

D'une manière générale, on ne doit jamais décomposer un acte en codant chacune de ses actions élémentaires. Un seul code suffira donc dans la grande majorité des cas à signaler l'exécution d'un acte.

2.1.2.Principe 2 : codage exact de l'acte réalisé

Lorsque les précisions pour coder exactement un acte manquent et sont inaccessibles, le codeur doit retenir le libellé le décrivant dans ses modalités les plus simples : acte sans emploi de méthode particulière. Ainsi, par exemple, si deux libellés du CSARR distinguent la réalisation d'un acte *sans* et *avec* batterie de tests, l'absence de mention à ce sujet dans le dossier du patient à coder, oblige à porter le code du libellé *sans* batterie de tests. Cette convention n'est pas une incitation à une extraction incomplète d'information, mais permet de coder un libellé imprécis lorsque le retour à l'information initiale s'avère impossible ou trop difficile.

Dans le CSARR une note de contenu précise, pour la plupart des libellés, quelles sont les actions élémentaires attendues pour la réalisation de l'acte. Ces informations, données à titre indicatif, ont pour objet d'aider au choix du code le plus adapté. **Si le contenu d'un acte comprend plusieurs actions élémentaires, la réalisation d'une seule d'entre elles ne suffit pas, en règle générale, pour coder l'acte global.** La réalisation habituelle d'une seule action élémentaire qui ne pourrait être codée par un acte spécifique devra être signalée à l'instance de maintenance du CSARR.

RÈGLE 2 : le code recueilli est celui du libellé dont l'intitulé correspond le plus exactement possible à la description de l'acte effectué ; le codage « par assimilation » d'un acte non inscrit dans le CSARR est interdit.

La conséquence de ce principe est qu'en l'absence dûment constatée de libellé correspondant aux critères techniques de l'acte réalisé, le professionnel des établissements SSR est dans l'impossibilité formelle de signaler son acte. Il est donc strictement interdit de coder un acte non décrit dans le CSARR par assimilation à un acte décrit, même de technicité ou de nature proche. Il ne convient pas non plus de repérer des actions élémentaires réalisées et de coder le libellé auxquelles ces actions élémentaires se rapportent si celui-ci ne correspond pas à l'acte réalisé par le professionnel de santé. En l'absence de libellé adéquat, dûment vérifiée, le codeur devra rigoureusement s'abstenir de tout codage. Il est conseillé de signaler cette difficulté à l'instance de maintenance du CSARR.

2.1.3.Principe 3 : codage de l'acte finalement réalisé

L'acte exécuté est toujours apprécié à la fin de sa réalisation complète. Lorsqu'il ne correspond pas à l'acte initialement prévu, quelle qu'en soit la raison (interruption de la prise en charge, impossibilité technique, état du patient...), il convient de coder l'acte réellement pratiqué.

Si un acte est réalisé, c'est l'acte réellement pratiqué qu'il convient de coder, et non l'acte initialement prévu.

Exemple : **Séance de rééducation à la marche,**

non réalisée en raison de douleurs, remplacée par une séance de physiothérapie ;

coder **Séance d'application d'agent physique à visée thérapeutique**

Si aucun acte n'a pu être complètement réalisé, rien ne sera codé.

RÈGLE 3 : en cas d'impossibilité de réalisation d'un acte tel qu'initialement prévu, il faut coder l'acte effectivement réalisé dans ses modalités d'exécution finale.

2.2. Conditions d'application des règles de codage

Les règles de codage énoncées ci-après, imposent le respect de certaines conditions énoncées précédemment, qu'il convient de rappeler en préambule.

Elles sont élaborées dans l'objectif du **respect de la notion d'acte global et de celle des règles de l'art**, et visent par là même à éviter le surcodage et à limiter le nombre de codes utiles au signalement d'une prise en charge.

Elles ne sont dépendantes **ni de la qualité ni du nombre des intervenants**. L'organisation différente que pourraient adopter certaines équipes – par exemple, collaboration occasionnelle de professionnels des établissements SSR pour la réalisation de certains actes –, non conforme à celle envisagée dans le CSARR, ne modifie pas les modalités de codage telles qu'elles sont prévues.

Par l'expression *actes identiques* on entend des actes décrits par le même libellé dans le CSARR et repérés par le même code principal, c'est-à-dire mettant en jeu une même action, sur une topographie identique et selon la même modalité technique si le libellé les précise, même s'ils ne sont pas strictement semblables dans leur réalisation pratique.

Inversement, sont considérés comme *différents* des actes signalés par des libellés et des codes principaux différents dans le CSARR, quelle que soit la raison de cette distinction.

2.3. Codage d'un acte

2.3.1. Codage des évaluations

Certaines évaluations ont été décrites selon 3 modalités :

- l'évaluation initiale est codée au début de la prise en charge. L'évaluation initiale d'une fonction donnée n'est à coder qu'une seule fois par séjour, pour une prise en charge donnée ;
- l'évaluation intermédiaire, est une évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation et de la réadaptation. Elle ne peut pas être codée à chaque séance de rééducation, mais son codage peut être répété durant le séjour. La périodicité de ces évaluations doit avoir été prévue lors de l'évaluation initiale ;
- l'évaluation finale ne se code qu'à la fin de la prise en charge ou à la sortie et n'est à coder qu'une seule fois par séjour pour une prise en charge donnée. Elle inclut toutes les prises de contact avec les secteurs d'aval.

2.3.2.Codage des séances

Dans certains cas, un traitement complet est constitué par la répétition habituelle d'*actes identiques*⁵ à des moments différents. Un libellé d'acte global décrivant l'ensemble de ce type de traitement ne peut pas être écrit en raison de la grande variabilité dans le nombre d'actes nécessaires à l'obtention du résultat complet. Chacun de ces actes unitaires appelé **séance**, est inscrit sous cette dénomination dans le CSARR. **Le professionnel des établissements SSR exécutant ce type d'acte saisit le code à sept caractères décrivant une séance à chaque réalisation.**

Une séance de rééducation ou réadaptation peut être codée deux fois dans la journée lorsqu'elle est réalisée dans sa totalité matin et après-midi.

Cependant lorsque la séance n'aura pas pu être réalisée complètement en raison de l'état du patient ou de toute autre circonstance, elle ne sera codée qu'après son complet achèvement. Dans ces situations le modulateur « Réalisation fractionnée de l'acte » doit être codé avec le code principal de l'acte pour permettre d'identifier cette réalisation particulière. Cette discontinuité de réalisation se conçoit pour une seule journée.

Lorsqu'un acte thérapeutique n'a pas lieu d'être habituellement répété, il n'est pas décrit en séance, cependant si un acte de ce type est répété au cours du séjour, son codage peut être répété.

Exemple : **Entretien psychologique individuel**

2.3.3.Codage des actes individuels, collectifs et pluriprofessionnels

– Situation 1 : acte dit « individuel dédié »

Un acte est dit « individuel dédié » lorsqu'il est réalisé par un professionnel pour un seul patient ; c'est le cas notamment, de la plupart des évaluations et des actes de fabrication d'appareillage.

Le professionnel de l'établissement SSR saisit le code principal adéquat, le ou les éventuels codes modulateurs, l'intervenant et l'éventuelle information supplémentaire : étape de fabrication de l'appareillage.

Lorsque, pour des raisons liées à l'état de santé du patient, ou pour des raisons organisationnelles un autre professionnel des établissements SSR participe à la réalisation de l'acte, seul le professionnel à qui incombe la responsabilité de l'acte doit le coder.

– Situation 2 : acte dit « individuel non dédié »

Un acte est réalisé en « individuel non dédié » lorsque le professionnel prend en charge plusieurs patients pendant la durée de l'acte, mais en consacrant des laps de temps spécifiques à chacun d'entre eux. Chaque patient bénéficie d'un acte, différent ou non. Les actes concernés sont des actes au cours desquels le patient est susceptible de travailler seul entre les temps que lui consacre spécifiquement le professionnel. L'arrivée et le départ des patients ne sont habituellement pas simultanés dans cette situation.

Le professionnel de l'établissement SSR saisit pour chaque patient le code principal adéquat, le ou les éventuels codes modulateurs, la classe du nombre de patients et l'intervenant.

⁵ Voir définition des actes identiques page 40

Pour un patient donné le professionnel de l'établissement SSR mentionne le code classe correspondant au nombre **maximal** de patients présents en même temps pour une prise en charge individuelle non dédiée selon les modalités suivantes :

- si 2 patients sont pris en charge en même temps : coder 2
- si 3 patients sont pris en charge en même temps : coder 3
- si 4 à 5 patients sont pris en charge en même temps : coder 4
- si 6 à 10 patients sont pris en charge en même temps : coder 5
- si 11 à 15 patients sont pris en charge en même temps : coder 6
- si 16 à 20 patients sont pris en charge en même temps : coder 7
- si 21 à 30 patients sont pris en charge en même temps : coder 8
- si plus de 30 patients sont pris en charge en même temps : coder 9

Lorsque, pour des raisons liées à l'état de santé du patient, ou pour des raisons organisationnelles un autre professionnel des établissements SSR participe à la réalisation de l'acte, seul le professionnel à qui incombe la responsabilité de l'acte doit le coder.

– **Situation 3 : acte dit « collectif »**

Un acte est dit « collectif » lorsque le professionnel s'occupe de plusieurs patients en même temps. Ces patients font tous le même acte ou concourent à la réalisation d'une même tâche, dans le même objectif thérapeutique, il convient d'utiliser le libellé de l'acte contenant la mention « collectif ».

Le professionnel de l'établissement saisit pour chaque patient le code principal adéquat, le ou les éventuels codes modulateurs, la classe du nombre de patients et l'intervenant.

Pour un patient donné le professionnel mentionne le code classe correspondant au nombre total de patients présents pour une prise en charge collective selon les modalités suivantes :

- si 2 patients sont pris en charge en même temps : coder 2
- si 3 patients sont pris en charge en même temps : coder 3
- si 4 à 5 patients sont pris en charge en même temps : coder 4
- si 6 à 10 patients sont pris en charge en même temps : coder 5
- si 11 à 15 patients sont pris en charge en même temps : coder 6
- si 16 à 20 patients sont pris en charge en même temps : coder 7
- si 21 à 30 patients sont pris en charge en même temps : coder 8
- si plus de 30 patients sont pris en charge en même temps : coder 9

Lorsque, pour des raisons liées à l'état de santé des patients, ou pour des raisons organisationnelles un autre professionnel des établissements SSR participe à la réalisation de l'acte, seul le professionnel à qui incombe la responsabilité de l'acte doit le coder.

– Situation 4 : acte dit « pluriprofessionnel »

Un acte est dit « pluriprofessionnel » lorsqu'un seul acte global est réalisé par plusieurs professionnels pour un patient. Certains actes nécessitent, dans les règles de l'art, la collaboration simultanée de plusieurs professionnels de rééducation et de réadaptation de disciplines différentes : chacun concourt pour sa part à la réalisation de l'acte global. Ce sont les actes dits « pluriprofessionnels ».

Exemple : **Synthèse de rééducation et/ou réadaptation**

Chaque professionnel qui aura participé à la réalisation de cet acte « pluriprofessionnel » codera l'acte réalisé de la même façon que dans la situation 1 s'il s'agit d'un acte individuel ou de la même façon que dans la situation 3 s'il s'agit d'un acte collectif. Cette possibilité n'est ouverte que pour les actes présents sur la liste en annexe 2. Ce mode de codage pourra être revu ultérieurement selon l'évolution du recueil pour le PMSI en SSR.

2.3.4.Cas particuliers

– Cas particulier 1 : acte de fabrication d'orthèse ou de prothèse

Pour les actes de fabrication d'orthèse ou de prothèse le code principal à 7 caractères doit être complété des codes « appareillage » A, B ou C en fonction de ce qui a été réalisé.

Seules doivent être codées les étapes réalisées par les professionnels de l'établissement.

Par exemple :

- le code à 7 caractères complété de la lettre **A** est codé lorsque seule l'**étape initiale** a été réalisée par les professionnels de l'établissement ;
- le code à 7 caractères complété des lettres **A** et **C** est codé lorsque les **étapes initiale et finale** ont seules été réalisées par les professionnels de l'établissement ;
- le code à 7 caractères complété des lettres **A, B** et **C** est codé si les **3 étapes** sont toutes réalisées par les professionnels de l'établissement.

Les appareils facturés à l'établissement par un prestataire externe ne peuvent pas être codés par les actes du CSARR.

– Cas particulier 2 : acte se déroulant sur une durée prolongée

Certains actes nécessitent pour leur complet achèvement, une réalisation sur une période plus ou moins longue. Sont de cette catégorie, par exemple, les actes d'apprentissage à l'autosoins.

Un seul code est nécessaire pour repérer l'ensemble de cette séquence d'apprentissage.

Dans ce cas, seul le code de l'acte global est à indiquer pour décrire l'ensemble de la réalisation de l'acte. Il doit être porté à la date de fin de la période d'apprentissage.

– Cas particulier 3 : acte réalisé dans des conditions particulières

Lorsque l'acte est réalisé dans des conditions particulières (caractéristiques du patient, lieu de réalisation), l'utilisateur peut les signaler par l'emploi d'un ou de plusieurs modulateurs. Il peut être mentionné jusqu'à trois modulateurs : 2 modulateurs patient, 1 modulateur de lieu, dans la mesure où leur association est autorisée avec le code du libellé.

2.4. Codage de plusieurs actes

Lorsqu'un seul professionnel réalise, pour un patient donné, plusieurs actes décrits dans le CSARR, il doit s'assurer de l'absence d'incompatibilité de codage avant de coder plusieurs actes.

2.4.1. Recherche d'incompatibilité de codage

- L'existence d'une note « Avec ou sans : » se rapportant au libellé interdit de coder en sus l'acte introduit par « Avec ou sans »

Exemple : **MKR+287 Séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre supérieur après correction de lésion ostéoarticulaire dégénérative**

Cet acte comprend :

- *massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil*
- *mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux*
- *renforcement musculaire du membre supérieur*
- *rééducation de la fonction de préhension et de la proprioception*

Avec ou sans : *mise en place de dispositif générateur d'agent physique à visée thérapeutique*

La réalisation de l'acte MKR+287 ne permet pas le codage dans la même séquence de prise en charge de l'acte PZL+212 *Mise en place de dispositif générateur d'agent physique à visée thérapeutique*.

- L'un des actes est compris dans l'autre

On ne peut pas non plus mentionner un acte constitutif d'un acte plus complexe, dont il représente un temps obligé : il s'agit ici encore du respect du principe d'acte global. Cette notion peut être précisée par une note explicative dans le CSARR.

Exemple : **09.02.02** *La fabrication sur moulage inclut la prise de mesure*

Cette note en tête du paragraphe des fabrications d'orthèse, signifie que pour coder la réalisation sur moulage d'une orthèse donnée, il faut bien choisir le libellé décrit « réalisation sur moulage », qui comprend la prise de mesures. L'association du libellé « sur mesure » et de celui « sur moulage » pour coder la réalisation d'une unique orthèse est interdit.

Il en est de même, pour l'acte de massage compris dans de nombreux actes de séances de rééducation.

Exemple : **PZE+057 Séance de massage**

ne peut pas être codé en même temps que

MKR+287 Séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre supérieur après correction de lésion ostéoarticulaire dégénérative

dont le massage est l'une des actions élémentaires.

2.4.2.Codage d'une combinaison d'actes

Ces exclusions écartées, une combinaison d'actes peut être signalée de différentes façons, selon les cas.

- **L'un des éléments de cette combinaison d'actes est un geste complémentaire**

Si l'un des éléments de cette combinaison est décrit par un libellé de geste complémentaire, il convient de coder et l'acte principal et le geste complémentaire, **dans la mesure où cette association est permise.**

Exemple : **GLR+224 Séance de rééducation respiratoire pour épanchement pleural**

peut être codé avec le geste complémentaire

GLQ+043 Mesures des pressions inspiratoires et expiratoires maximales

- **La combinaison d'actes n'est descriptible que par l'utilisation de plusieurs libellés**

Après avoir scrupuleusement vérifié ne pas être dans un des cas de codage exposés *supra*, il est possible de recueillir les codes de chacun des actes pratiqués.

Codage d'actes différents

Les actes réalisés peuvent être codés.

Exemples : **Séance de rééducation des fonctions de la colonne vertébrale pour lésion traumatique**

Séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre supérieur après réparation de lésion traumatique ou correction de vice architectural

Codage d'actes identiques

Si l'acte pratiqué sur chaque organe pair ou multiple est décrit par le même libellé, il convient de répéter le code de ce libellé pour décrire les actes réalisés.

Lorsqu'il est fabriqué, par exemple, une orthèse pour chaque membre supérieur, et que la description de chaque orthèse correspond à un même code et libellé du CSARR. Ce code pourra être porté 2 fois.

Les actes concernant les fonctions visuelles et auditives, s'adressent à des organes effecteurs pairs et symétriques. Les évaluations et les actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles de ces fonctions concernent implicitement les 2 organes effecteurs et les consignes de codage d'acte bilatéral ne peuvent pas s'y appliquer.

La répétition à l'identique du code de l'acte se conçoit également pour les libellés qui contiennent la conjonction « ou » si les différentes composantes de l'acte sont réalisées lors d'une prise en charge donnée.

Exemple : **Séance de posture d'étirement et/ou de compression cutané de la tête ou du cou**

Cet acte peut être codé deux fois si la séance est réalisée pour la tête et pour le cou.

2.4.3.Codage de l'intervenant

Chaque intervenant mentionne l'acte qu'il a réalisé sur le recueil d'information et la catégorie professionnelle à laquelle il appartient à l'aide de la nomenclature suivante :

- 10 MEDECIN
- 21 INFIRMIER
- 22 MASSEUR KINESITHERAPEUTE
- 23 PEDICURE - PODOLOGUE
- 24 ORTHOPHONISTE
- 25 ORTHOPTISTE
- 26 DIETETICIEN
- 27 ERGOTHERAPEUTE
- 28 PSYCHOMOTRICIEN
- 29 (NEURO)PSYCHOREEDUCATEUR
- 30 PSYCHOLOGUE
- 31 ORTHOPROTHESISTE
- 32 PODOORTHESISTE
- 41 MANIPULATEUR EN ELECTORADIOLOGIE
- 61 EDUCATEUR SPECIALISE
- 62 ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
- 63 EDUCATEUR JEUNES ENFANTS
- 64 ANIMATEUR
- 65 MONITEUR ATELIER
- 66 MONITEUR EDUCATEUR
- 67 ENSEIGNANT GENERAL
- 68 INSTITUTEUR SPECIALISE
- 69 EDUCATEUR SPORTIF
- 70 ENSEIGNANT EN ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE
- 71 ERGONOME
- 72 PSYCHOTECHNICIEN
- 73 CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
- 74 DOCUMENTALISTE
- 75 MONITEUR AUTOECOLE
- 76 CHIROPRACTEUR OSTEOPATHE
- 77 SOCIO-ESTHETICIEN
- 88 AUTRE INTERVENANT

Cette nomenclature des intervenants pourra être modifiée en fonction des besoins du recueil pour le PMSI en SSR.

De façon générale les actes décrits dans le CSARR sont réalisés par un seul professionnel. L'acte ne doit être codé que par le professionnel qui a la responsabilité de l'acte, y compris lorsque l'acte est réalisé par un stagiaire ou un étudiant rémunéré par l'établissement. En dehors des actes figurant sur la liste des actes pluriprofessionnels, un seul professionnel code l'acte, pour une réalisation donnée. Les professionnels qui ont pu concourir pour des raisons liées à l'état de santé du patient, ou pour des raisons organisationnelles à la réalisation de cet acte, ne doivent pas coder l'acte pour leur propre compte.

L'intervenant doit de plus, être rémunéré dans le cadre d'un financement assurance maladie (soit

directement par l'établissement SSR, soit dans le cadre d'une activité libérale). Par conséquent, les actes réalisés par des intervenants bénévoles ou rémunérés dans le cadre d'un financement hors assurance maladie, (exemple : enseignants rémunérés par l'éducation nationale) ne doivent pas figurer dans ce recueil.

Les actes de fabrication d'appareillage réalisés par un prestataire externe, ne peuvent pas être codés en CSARR ; **la prise en charge de ces appareillages relève d'autres modalités, hors du champ du CSARR.**

2.5. Circonstances permettant le codage d'un acte

Un acte CSARR ne peut être codé que s'il a été réalisé au cours de l'hospitalisation du patient, il en découle que les actes réalisés alors que le patient n'est plus hospitalisé dans l'établissement, ne peuvent pas être codés.

Exemple : **Évaluation sur le lieu de vie avec mise en situation et analyse du comportement du patient**, réalisé après la sortie du patient ne peut pas être codé pour les besoins du PMSI.

Le recueil de la date de l'acte est possible mais est encore facultatif.

Lorsque plusieurs actes identiques sont réalisés par le même professionnel pour la période de recueil hebdomadaire, le nombre de réalisations de l'acte peut être recueilli au lieu du codage de chacun des actes correspondants.

ANNEXE 1

Codification : dictionnaire des topographies et des actions

1 - Système de codification topographie : fonction ou site anatomique

D'après Classification commune des actes médicaux - guide de lecture et de codage - Annexes -
A.1- Système de codification : sites anatomiques et fonctions

Fonction physiologique ou site anatomique	Code
SYSTÈME NERVEUX	A
Mémoire, raisonnement	AK
Psychologie, cognition, exécution	AL
Sensibilité, douleur, motricité, coordination	AN
ŒIL	B
Vision	BL
OREILLE	C
Audition	CD
Équilibre, fonction vestibulaire	CE
CŒUR ET GROS VAISSEAUX	D
Motricité cardiaque, fonction cardiaque	DK
VAISSEAUX PÉRIPHÉRIQUES	E
Circulation sanguine	EQ
SYSTÈME HÉMATOPOÏÉTIQUE ET RÉTICULOENDOTHÉLIAL	F
Vaisseaux et nœuds lymphatiques	FC
SYSTÈME RESPIRATOIRE	G
Langage, phonation	GK
Respiration	GL
SYSTÈME DIGESTIF	H
Déglutition	HQ
Nutrition	HS
Défécation	HT
APPAREIL URINAIRE ET GÉNITAL, PROCRÉATION	J
Miction	JR

OS, ARTICULATIONS & TISSUS MOUS : TÊTE, COU ET TRONC	L
Maxillaire, mandibule	LB
Colonne vertébrale, sans précision	LH
OS, ARTICULATIONS & TISSUS MOUS : MEMBRE SUPÉRIEUR	M
Préhension, fonction du membre supérieur	MK
OS, ARTICULATIONS & TISSUS MOUS : MEMBRE INFÉRIEUR	N
Marche, fonction du membre inférieur	NK
OS, ARTICULATIONS & TISSUS MOUS : LOCALISAT. IMPRÉCISE	P
Articulations, sans mention de localisation	PB
Muscles, sans mention de localisation	PC
Mobilité, tonicité	PE
Os, articulations et tissus mous, localisations multiples sans précision	PZ
PEAU ET TISSU CELLULAIRE SOUSCUTANÉ	Q
Peau et tissu cellulaire souscutané de la tête et du cou	QA
Peau et tissu cellulaire souscutané du tronc	QB
Peau et tissu cellulaire souscutané, sans précision	QZ
RÉGIONS TOPOGRAPHIQUES	Z
Tête et cou	ZA
Thorax	ZB
Abdomen et petit bassin	ZC
Membre supérieur	ZD
Membre inférieur	ZE
Qualité de la vie	ZF
Activité et participation : activités de la vie quotidienne, activités instrumentales de la vie quotidienne, activités sociales de la vie quotidienne, activités relatives à la relation avec autrui	ZG
Région topographique non précisée, individu dans sa globalité	ZZ

2 - Système de codification : actions

D'après Classification commune des actes médicaux - guide de lecture et de codage - Annexes - A.3- Système de codification : actions(2)- classement des verbes d'action par type d'action

Verbe générique d'action	Définition	Action	Code
ACTIONS SUR LES DIMENSIONS			
Diminuer les dimensions			
COMPRIMER	maintenir une pression sur une partie de l'organisme	COMPRESSION CONTENTION TAMPONNEMENT	B

ACTIONS SUR LE PARCOURS			
RÉUNIR	assembler un ensemble d'information pour constituer un tout	SYNTHÈSE (clinique) DIAGNOSTIC (clinique)	C

ACTIONS SUR LA POSITION			
Changer la position sans retirer			
DÉPLACER	- modifier la place d'un organe ou d'une structure anatomique, afin de pallier l'absence ou la défaillance d'un organe ou d'une structure identique du même organisme ou d'un organisme différent - changer la position ou la situation d'une personne	DÉPLACEMENT TRANSFERT VERTICALISATION	E
REPLACER	ramener un organe ou des tissus déplacés dans leur position anatomique ou physiologique normale, ou dans une position appropriée	ÉTIREMENT MASSAGE POSTURE	E

Retirer sans remplacer			
DRAINER	diriger l'évacuation d'un fluide hors de son lieu d'origine dans l'organisme, par l'intermédiaire d'un dispositif adapté (drain, mèche, lame...) laissé en place, ou par moyen externe manuel ou instrumental	DÉSENCOMBREMENT DRAINAGE	J
Retirer et remplacer			
CHANGER	enlever tout ou partie d'un élément d'un dispositif médical et remettre simultanément en place tout ou partie d'un élément identique ou analogue dans le même dispositif	CHANGEMENT	K
Ajouter sans retirer			
APPLIQUER	disposer un agent thérapeutique ou un dispositif médical à visée locale ou générale à la surface de l'organisme ou d'une de ses parties, sans effraction des téguments	APPLICATION MISE EN PLACE	L
INJECTER	introduire un agent biologique ou pharmacologique dans l'organisme, par un orifice naturel, un dispositif implanté ou une ponction	NÉBULISATION	L

ACTIONS SUR LA NATURE			
Mettre en état de fonctionner			
FABRIQUER	concevoir et réaliser un élément, une structure, un dispositif ou un appareillage	CONFECTION CRÉATION FABRICATION	M
PRÉPARER	rendre possible la réalisation d'un acte par un travail préalable	PRÉPARATION	M

RÉGLER	mettre au point ou vérifier le fonctionnement d'un mécanisme ou d'un appareillage Par extension fourniture d'un appareillage fabriqué en série ou manufacturé	ADAPTATION AJUSTEMENT CONTRÔLE ESSAI FOURNITURE INITIALISATION MODIFICATION PROGRAMMATION RÉGLAGE VÉRIFICATION	M
RÉPARER	remettre une structure anatomique altérée dans un état normal ou proche de son état normal sans la remplacer, de façon à lui permettre de remplir son rôle physiologique ou de lui redonner un aspect proche de la normale. Se substituer temporairement à une fonction physiologique défaillante. - remettre un dispositif médical altéré dans un état normal ou proche de son état normal sans le remplacer, de façon à lui permettre de remplir son rôle ou de lui redonner un aspect proche de la normale	DÉVELOPPEMENT RENFORCEMENT RÉPARATION RESTAURATION	M

ACTIONS D'OBSERVATION			
EXAMINER	étudier l'organisme ou un de ses éléments, directement ou à l'aide d'instruments, pour en étudier ou en suivre le fonctionnement, sans produire d'enregistrement durable	ANALYSE ÉTUDE EXAMEN EXPLORATION SURVEILLANCE	Q
MESURER	déterminer la qualité ou la quantité de certains éléments biologiques ou cliniques au moyen d'une instrumentation ou d'une expérience adaptée	ÉVALUATION MESURE QUANTIFICATION	Q

ACTIONS MODIFIANT OU DÉVELOPPANT DES FONCTIONS OU DES CONNAISSANCES			
ÉDQUER	mettre en œuvre des moyens propres à améliorer la formation et les connaissances d'un individu	APPRENTISSAGE ATELIER ÉDUCATION ENTRAINEMENT PERFECTIONNEMENT PREVENTION	R
PROVOQUER	susciter une réaction de l'organisme sous l'effet d'un facteur externe contrôlé ou d'un agent pharmacologique, de manière à en modifier le comportement ou à en corriger une altération	ÉPREUVE INHIBITION PROVOCATION RELAXATION STIMULATION	R
RÉÉDQUER	appliquer une méthode non effractive destinée à recouvrer l'usage partiel ou total d'une partie de l'organisme lésée	MOBILISATION RÉADAPTATION RÉAPPRENTISSAGE RÉÉDUCATION RÉENTRAINEMENT VENTILATION DIRIGÉE	R
DIALOGUER	établir une relation interpersonnelle à visée thérapeutique ou apporter une aide par le langage	ENTRETIEN ACCOMPAGNEMENT INFORMATION RESTITUTION PRÉSENTATION	T

ANNEXE 2

Liste des actes pluriprofessionnels

PEQ+004	Évaluation pour fourniture de fauteuil roulant ou de véhicule de substitution à la locomotion
PEQ+223	Évaluation pour fourniture de fauteuil roulant pour tétraplégique ou pour activité professionnelle ou sportive
ZZQ+291	Évaluation à plusieurs intervenants de l'aptitude à la conduite d'un véhicule automobile avec adaptation personnalisée
ALQ+105	Évaluation des capacités cognitives pour la conduite d'un véhicule automobile
ZZC+255	Diagnostic éducatif initial sans établissement de programme personnalisé d'éducation thérapeutique
ZZC+028	Diagnostic éducatif initial avec établissement d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique
ZZQ+027	Évaluation individuelle intermédiaire des compétences acquises au cours d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique
ZZQ+261	Évaluation individuelle finale des compétences acquises au cours d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique
ZZQ+140	Évaluation du projet de vie du patient sans préparation de dossier pour maison départementale des personnes handicapées [MDPH]
ZZQ+200	Évaluation du projet de vie du patient avec préparation de dossier pour maison départementale des personnes handicapées [MDPH]
ZZC+207	Synthèse des évaluations pour diagnostic et élaboration d'un plan d'intervention en ergothérapie
ZZQ+032	Évaluation intermédiaire du déroulement d'un plan d'intervention en ergothérapie
ZZQ+090	Évaluation finale du déroulement d'un plan d'intervention en ergothérapie
ZFQ+129	Évaluation sur le lieu de vie avec mise en situation et analyse du comportement du patient
ZZC+221	Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation

DÉFINITIONS

Activité de la vie quotidienne [AVQ] : activité nécessaire pour assurer l'autonomie en matière de nutrition, soins d'hygiène, habillement, mobilité.

Activité instrumentale de la vie quotidienne [AIVQ] : activité faisant appel à la mémoire, au langage, à l'efficacité intellectuelle, aux praxies, aux gnosies permettant la possibilité de communiquer, de se déplacer, de gérer ses activités domestiques et financières.

Activité sociale de la vie quotidienne [ASVQ] : activité nécessaire pour permettre la relation avec autrui dans le domaine de la famille, des loisirs, de la religion, du travail.

Adjonction à la compression élastique : méthode permettant d'augmenter l'efficacité de la compression élastique souple par des ajouts le plus souvent en mousse ou en silicone, en particulier au niveau des zones en creux naturelles de l'organisme ou celles liées à des pertes de substance - par ces adjonctions, l'orthèse agit dans ces creux ou augmente localement la compression élastique.

Affection dégénérative : affection d'évolution progressive, telle que : dégénérescence striatonigrique, sclérose en plaque, sclérose latérale amyotrophique.

Affection nerveuse périphérique : affection de nerf crânien ou de nerf spinal.

Dispositif technique de compensation : aide technique, dispositif d'aide au maintien de la posture, dispositif d'aide à l'autonomie, matériel d'aide à la vie.

Évaluation finale, on entend : évaluation permettant d'apprécier en fin de prise en charge ou au moment de la sortie, l'état du patient et tous les éléments nécessaires permettant l'orientation de la prise en charge.

Évaluation initiale : évaluation permettant d'apprécier au début de la prise en charge l'état du patient et tous les éléments nécessaires permettant de conclure à la nécessité ou non de prise en charge dans le domaine concerné l'évaluation initiale sert de référence aux évaluations ultérieures.

Évaluation intermédiaire : évaluation focalisée permettant d'apprécier au cours de la prise en charge l'évolution du patient pour la comparer avec l'évolution précédemment prévue, et d'ajuster le programme de prise en charge en fonction des observations, la périodicité de ces évaluations intermédiaires a été prédéfinie dans le programme de prise en charge établi à l'issue de l'évaluation initiale.

Fabrication d'appareillage : fabrication d'appareillage personnalisé au sein de l'établissement.

Fabrication de dispositif d'aide au maintien de la posture comprend leur adaptation et modification quotidienne.

Fabrication d'orthèse de membre ou de tronc comprend la prise de mesure ou le moulage, la fabrication et la mise à disposition de l'appareil.

Fabrication sur mesure d'une orthèse : orthèse réalisée à partir de mesures prises sur le patient et/ou adaptée directement sur le patient par thermoformage.

Fabrication sur moulage d'une orthèse : orthèse réalisée à partir d'un moulage, d'une empreinte ou par acquisition numérique de la partie du corps concernée.

Fonction cognitive : fonction corticale supérieure : fonction de l'attention, de la mémoire, de la pensée, de l'intégration de la perception et de l'émotion, fonction exécutive, mentale du langage, de calcul, des mouvements complexes, praxies et gnosie.

Fonction exécutive : ensemble des processus qui concourent au contrôle cognitif et comportemental et assurent une fonction de contrôle, régulation, raisonnement, planification et organisation.

Fourniture d'appareillage : attribution d'appareillage de série ou d'appareillage personnalisé autre qu'orthèse ou prothèse fabriqué par un prestataire externe.

Mise à disposition d'appareillage : attribution d'appareillage personnalisé fabriqué au sein de l'établissement.

Mouvements anormaux : tremblement, dystonie.

Phase de récupération : phase débutant lors de la réapparition des premiers signes de fonction motrice.

Phase précoce : phase précédant la réapparition des premiers signes de fonction motrice.

Prescription diététique personnalisée : régime alimentaire établi pour un patient avec élaboration personnalisée des menus.

Régime adapté : ajustement d'un ou plusieurs régimes standards. Avec ou sans : adjonction de complément nutritionnel oral, élaboration d'une répartition et/ou modification de texture.

Régime standard : régime alimentaire établi pour une ou plusieurs affections sans personnalisation pour le patient ou régime préétabli dans l'établissement.

Segment de membre inférieur : la cuisse, la jambe, le pied.

Segment de membre supérieur : le bras, l'avant-bras, la main et les doigts.

DEUXIÈME PARTIE

LES ACTES DE RÉÉDUCATION ET RÉADAPTATION

SOMMAIRE

Hiérarchie	CSARR V1 2013	Page
INTRODUCTION		5
01	FONCTIONS CÉRÉBRALES	6
01.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions cérébrales	6
01.01.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions cognitives et des fonctions exécutives	6
01.01.02	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions psychomotrices	7
01.01.03	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions du langage et du calcul	7
01.01.04	Autres actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions cérébrales	8
01.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions cérébrales	8
01.02.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions cognitives	8
01.02.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions exécutives	9
01.02.03	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions psychomotrices	10
01.02.04	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions du langage et du calcul	11
01.02.05	Autres actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions cérébrales	12
02	FONCTIONS SENSORIELLES ET DOULEUR	14
02.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions sensorielles et de la douleur	14
02.01.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions visuelles	14
02.01.02	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions auditives et vestibulaires	14
02.01.03	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse de la douleur	15
02.01.04	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions de la sensibilité	15
02.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions sensorielles et de la douleur	15
02.02.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions visuelles	15
02.02.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions auditives et vestibulaires	16
02.02.03	Actes de prise en charge à visée thérapeutique de la douleur	16
02.02.04	Autres actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions sensorielles et de la douleur	17
03	FONCTIONS DE LA VOIX ET DE LA PAROLE	18
03.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions de la voix et de la parole	18
03.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions de la voix et de la parole	18
04	FONCTIONS CARDIAQUE, VASCULAIRE ET RESPIRATOIRE	19
04.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions cardiaques, vasculaires et respiratoires	19
04.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions cardiaques, vasculaires et respiratoires	19
04.02.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions cardiaques	19
04.02.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions vasculaires	19
04.02.03	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions respiratoires	19

05	FONCTIONS DIGESTIVES ET NUTRITION	21
05.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions digestives et de la nutrition	21
05.01.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions digestives	21
05.01.02	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions périnéales	21
05.01.03	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles de la nutrition	21
05.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions digestives et de la nutrition	22
05.02.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions digestives	22
05.02.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions périnéales	23
05.02.03	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles de la nutrition	23
06	FONCTIONS GÉNITO-URINAIRES ET REPRODUCTIVES	24
06.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions génito-urinaires et reproductives	24
06.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions génito-urinaires et reproductives	24
07	FONCTIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR ET LIÉES AU MOUVEMENT	25
07.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions de l'appareil locomoteur et liées au mouvement	25
07.01.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions ostéoarticulaires	25
07.01.01.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions ostéoarticulaires de la tête	25
07.01.01.02	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions ostéoarticulaires de la colonne vertébrale	25
07.01.01.03	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions ostéoarticulaires du membre supérieur	25
07.01.01.04	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions ostéoarticulaires du membre inférieur	26
07.01.02	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions neuromusculaires	26
07.01.03	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions relatives à la force et à l'endurance musculaire	26
07.01.04	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions liées au mouvement	27
07.01.05	Autres actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions liées au mouvement	27
07.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions de l'appareil locomoteur ou liées au mouvement	28
07.02.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions ostéoarticulaires	28
07.02.01.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions ostéoarticulaires de la tête	28
07.02.01.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions ostéoarticulaires de la colonne vertébrale	28
07.02.01.03	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions ostéoarticulaires du membre supérieur	28
07.02.01.04	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions ostéoarticulaires du membre inférieur	29
07.02.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions neuromusculaires	30
07.02.03	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions relatives au tonus, à la posture et à l'équilibre	31
07.02.03.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions relatives au tonus et à la posture	31
07.02.03.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des fonctions relatives à l'équilibre	32
07.02.04	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions liées au mouvement	32
07.02.04.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions liées au mouvement du membre supérieur	32

07.02.04.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions liées au mouvement du membre inférieur	33
07.02.04.03	Autres actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions liées au mouvement	34
07.02.05	Actes de réadaptation et réentraînement à l'effort	34
07.02.06	Autres actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions de l'appareil locomoteur et liées au mouvement	36
08	FONCTIONS DE LA PEAU ET DES PHANÈRES	37
08.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions de la peau	37
08.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions de la peau et des phanères	37
09	APPAREILLAGE	38
09.01	Actes d'évaluation pour appareillage	38
09.01.01	Actes d'évaluation pour fabrication ou fourniture de dispositif technique de compensation	38
09.01.02	Actes d'évaluation pour fabrication ou fourniture d'orthèse	38
09.01.02.01	Actes d'évaluation pour fabrication ou fourniture d'orthèse	38
09.01.02.02	Actes d'évaluation pour orthèse plantaire	38
09.01.03	Actes d'évaluation pour fabrication ou fourniture de prothèse externe de membre	39
09.01.03.01	Actes d'évaluation pour fabrication ou fourniture de prothèse externe de membre supérieur	39
09.01.03.02	Actes d'évaluation pour fabrication ou fourniture de prothèse externe de membre inférieur	39
09.01.04	Actes d'évaluation et essai pour fourniture de fauteuil roulant ou autre véhicule de substitution à la locomotion	40
09.01.05	Actes d'évaluation pour conduite automobile	40
09.02	Actes de fabrication d'appareillage	41
09.02.01	Actes de fabrication de dispositif technique de compensation	41
09.02.02	Actes de fabrication d'orthèse	41
09.02.02.01	Actes de fabrication sur mesure d'orthèse de tronc ou de cou	41
09.02.02.02	Actes de fabrication sur moulage d'orthèse de tronc et de cou	42
09.02.02.03	Actes de fabrication sur mesure d'orthèse de membre supérieur	42
09.02.02.04	Actes de fabrication sur moulage d'orthèse de membre supérieur	43
09.02.02.05	Actes de fabrication sur mesure d'orthèse du membre inférieur	43
09.02.02.06	Actes de fabrication sur moulage d'orthèse du membre inférieur	44
09.02.02.07	Actes de fabrication d'orthèse plantaire	44
09.02.02.08	Actes de fabrication sur mesure d'orthèse de compression	45
09.02.02.09	Actes de fabrication sur prise d'empreinte ou moulage d'orthèse de compression ou de posture cutanée	45
09.02.02.10	Actes de fabrication d'autres orthèses	46
09.02.03	Actes de fabrication de prothèse externe de membre	46
09.02.03.01	Actes de préparation à la fabrication de prothèse	46
09.02.03.02	Actes de fabrication de prothèse externe de membre supérieur	46
09.02.03.03	Actes de fabrication de prothèse de membre inférieur	47
09.03	Fourniture et adaptation d'appareillage	47
09.03.01	Actes de fourniture et adaptation initiale de dispositif technique de compensation ou d'orthèse, de série	47
09.03.02	Actes de modification, adaptation secondaires et réparation d'appareillage	47
09.03.02.01	Actes de modification, adaptation secondaires et réparation de dispositif technique de compensation ou d'orthèse	47
09.03.02.02	Actes de modification, adaptation secondaires et réparation de prothèse externe de membre supérieur	48
09.03.02.03	Actes de modification, adaptation secondaires et réparation de prothèse externe de membre inférieur	48
09.03.03	Actes de modification, adaptation secondaires et réparation de fauteuil roulant ou de véhicule de substitution à la locomotion	49
09.04	Actes de rééducation et apprentissage de l'utilisation d'appareillage	49
09.04.01	Actes d'apprentissage de l'utilisation de dispositif technique de compensation ou d'orthèse	49
09.04.02	Actes de rééducation et apprentissage de l'utilisation de prothèse externe de membre	49
09.04.03	Actes de rééducation et apprentissage de l'utilisation de fauteuil roulant	50

10	ÉDUCATION ET INFORMATION	51
10.01	Actes d'éducation thérapeutique	51
10.01.01	Actes d'évaluation pour éducation thérapeutique	51
10.01.02	Séances d'éducation thérapeutique	51
10.02	Actes d'information et d'apprentissage à l'autosoins	51
10.03	Autres actes d'information et d'éducation	53
10.03.01	Actes d'évaluation pour actes d'éducation en dehors de l'éducation thérapeutique	53
10.03.02	Séances d'information et d'éducation en dehors de l'éducation thérapeutique	53
11	ACTIVITÉ ET PARTICIPATION	54
11.01	Actes d'évaluation pour les activités et la participation	54
11.01.01	Actes d'évaluation pour les activités relatives à l'entretien personnel et à la vie domestique	54
11.01.02	Actes d'évaluation des activités relatives à la relation avec autrui	54
11.01.03	Autres actes d'évaluation pour les activités et la participation	55
11.02	Actes de prise en charge relatifs à l'activité et à la participation	56
11.02.01	Actes de prise en charge relatifs aux activités d'entretien personnel et de la vie domestique	56
11.02.02	Actes de prise en charge relatifs aux relations avec autrui	56
11.02.03	Actes de prise en charge relatifs à la scolarité et à l'emploi	57
11.02.04	Autres actes de prise en charge relatifs à l'activité et à la participation	58
12	GESTES COMPLÉMENTAIRES ET MODULATEURS	60
12.01	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions cérébrales	60
12.02	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions sensorielles et à la douleur	60
12.03	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions de la voix et de la parole	60
12.04	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions cardiaques, vasculaires et respiratoires	60
12.05	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions digestives et à la nutrition	60
12.06	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions génito-urinaires et reproductives	60
12.07	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions de l'appareil locomoteur et liées au mouvement	60
12.08	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions de la peau et des phanères	60
12.09	Gestes complémentaires des actes relatifs à l'appareillage	60
12.10	Gestes complémentaires des actes relatifs à l'éducation et l'information	60
12.11	Gestes complémentaires des actes relatifs à l'activité et la participation	60
12.12	Modulateurs	60

INTRODUCTION

PRÉSENTATION DU CATALOGUE

Chaque chapitre est repéré par une couleur différente. Tous les codes d'un même chapitre sont présentés sur un fond de même couleur. Cette couleur identifie également les titres, les souschapitres, les paragraphes et sousparagraphes ainsi que les numéros de toutes les subdivisions du chapitre.

La typographie a été choisie pour permettre de distinguer facilement les titres et libellés des notes d'utilisation qui peuvent leur être adjointes. Les premiers sont inscrits en caractères gras, les seconds en caractères italiques.

Ligne de code et libellé :

- dans la 1^{re} colonne, figurent la subdivision hiérarchique et le code du libellé en caractères gras
- dans la 2^e colonne, figure le libellé de l'acte en caractères gras ; en dessous de lui figurent les éventuelles notes d'utilisation et de codage attachées à ce libellé, puis la note de contenu correspondant au libellé susjacent ; toutes les notes apparaissent en caractères italiques
- dans la 3^e colonne, sur la ligne du code et du libellé figurent les codes des éventuels gestes complémentaires autorisés avec le libellé
- dans la 4^e colonne, sur la ligne du code et du libellé figurent les codes des éventuels modulateurs autorisés avec le libellé

NOTES GÉNÉRALES

Certaines notes de portée très générale, concernant de nombreux libellés répartis dans l'ensemble des chapitres, sont présentées ci-dessous ; il convient d'en prendre connaissance avant de se reporter aux libellés.

Note de contenu

Les actes décrits dans le CSARR comprennent implicitement toutes les actions élémentaires qui concourent habituellement à leur achèvement.

Il s'agit notamment des actions élémentaires suivantes:

- préparation de la salle, nettoyage, installation et adaptation du matériel de contrôle et des appareils
- acheminement du patient
- lecture et prise de connaissance du dossier patient
- information sur le déroulement de l'épreuve ou de l'exercice
- échauffement, étirements, hydratation
- pose de bas de contention
- présentation habituelle hebdomadaire du dossier [staff hebdomadaire]
- restitution au patient et/ou son entourage
- rédaction de compte rendu, traçabilité des actes, codage des actes

Note de définition

Par évaluation initiale, on entend :

- évaluation permettant d'apprécier au début de la prise en charge l'état du patient et tous les éléments nécessaires permettant de conclure à la nécessité ou non de prise en charge dans le domaine concerné
- l'évaluation initiale sert de référence aux évaluations ultérieures
- une seule évaluation initiale peut être codée par séjour

Par évaluation intermédiaire, on entend :

- évaluation focalisée permettant d'apprécier au cours de la prise en charge l'évolution du patient pour la comparer avec l'évolution précédemment prévue, et d'ajuster le programme de prise en charge en fonction des observations
- la périodicité de ces évaluations intermédiaires a été prédéfinie dans le programme de prise en charge établi à l'issue de l'évaluation initiale
- une évaluation intermédiaire ne peut pas être codée à chaque séance de rééducation

Par évaluation finale, on entend :

- évaluation permettant d'apprécier en fin de prise en charge ou au moment de la sortie, l'état du patient et tous les éléments nécessaires permettant l'orientation de la prise en charge
- une seule évaluation finale peut être codée par séjour

L'évaluation initiale comprend :

- prise de connaissance du dossier médical, des antécédents et des habitudes antérieures de vie
- proposition de programme de prise en charge précisant la périodicité des éventuelles évaluations intermédiaires
- rédaction d'un compte-rendu et transmission à l'équipe

L'évaluation intermédiaire comprend :

- comparaison des données de l'examen aux données antérieures
- proposition de réajustement du programme de prise en charge, si nécessaire
- rédaction des conclusions et transmission à l'équipe

L'évaluation finale comprend :

- évaluation à la fin de la prise en charge ou à la sortie pour orientation
- rédaction d'un compte-rendu, prise de contact avec les partenaires d'aval

Les actes de prise en charge à visée thérapeutique comprennent :

- l'information des patients sur l'affection ou le trouble présenté, le fonctionnement physiologique, les modalités et les objectifs de la prise en charge thérapeutique

Hiérarchie - Code	Libellé	Gestes complémentaires	Modulateurs
01	FONCTIONS CÉRÉBRALES		
	<p>Par fonction cognitive, on entend : fonction intellectuelle soustendue par les structures corticales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fonction de l'attention, de la mémoire, de la pensée, de l'intégration de la perception et de l'émotion • fonctions exécutives • <i>fonctions instrumentales : langage, calcul, praxies et anosies</i> <p>Par fonction exécutive, on entend : fonction cognitive élaborée intervenant dans les comportements orientés vers un but et des activités non routinières, impliquée dans les processus tels que l'initiation, la planification, la réalisation et le contrôle des activités motrices et cognitives requérant un niveau d'intégration élevé, le raisonnement, la pensée abstraite</p>		
01.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions cérébrales		
01.01.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions cognitives et des fonctions exécutives		
	<p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation des capacités cognitives pour la conduite d'un véhicule automobile (ALQ+105) 		
ALQ+183	<p>Évaluation analytique initiale de fonction cognitive</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation psychologique d'une fonction cognitive (ALQ+111) • évaluation psychologique de plusieurs fonctions cognitives (ALQ+176) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation et cotation de fonction cognitive et exécutive par épreuves standardisées reproductibles et validées • identification des stratégies naturelles d'apprentissage et de compensation 		BN;ZV
ALQ+065	<p>Évaluation analytique intermédiaire ou ciblée de fonction cognitive</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation psychologique d'une fonction cognitive (ALQ+111) • évaluation psychologique de plusieurs fonctions cognitives (ALQ+176) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation analytique focalisée de fonction cognitive et exécutive permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation et d'ajuster les modalités de prise en charge 		BN
ALQ+110	<p>Évaluation analytique finale de fonction cognitive</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation psychologique d'une fonction cognitive (ALQ+111) • évaluation psychologique de plusieurs fonctions cognitives (ALQ+176) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation analytique de fonction cognitive et exécutive à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 		BN
ALQ+247	<p>Évaluation globale initiale de plusieurs fonctions cognitives</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation psychologique de plusieurs fonctions cognitives (ALQ+176) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation globale de plusieurs fonctions cognitives par l'observation de la réalisation d'activités telles que : se raser, préparer le petit déjeuner, faire ses courses • identification des stratégies naturelles d'apprentissage et de compensation 		BN;ZV
ALQ+137	<p>Évaluation globale intermédiaire de plusieurs fonctions cognitives</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation psychologique de plusieurs fonctions cognitives (ALQ+176) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation globale focalisée de plusieurs fonctions cognitives permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation et d'ajuster les modalités de prise en charge 		BN
ALQ+250	<p>Évaluation globale finale de plusieurs fonctions cognitives</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation psychologique de plusieurs fonctions cognitives (ALQ+176) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation globale de fonction cognitive à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 		BN
ALQ+111	<p>Évaluation psychologique d'1 fonction cognitive</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation psychologique de fonction cognitive avec mise en situation (ALQ+001) • évaluation psychologique de fonction cognitive avec simulateur (ALQ+285) • évaluation psychologique de la personnalité (ALQ+011) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretien psychologique inaugural à visée d'information, de recueil du consentement du patient, d'analyse de la plainte du patient et/ou de son entourage et des contextes psychologique, psychoaffectif et psychosocial • passation de tests neuropsychologiques et/ou psychométriques informatisés ou non tels que test de barrages, rappel indicé 48 [R148], California verbal learning test [CVLT], échelle de mémoire de Wechsler, échelle de vocabulaire de Mill Hill, matrices progressives de Raven, test des cubes de Kohs, batterie du groupe de réflexion sur l'évaluation des fonctions exécutives • cotation et interprétation des tests • orientation et modalités de prise en charge 		BN;ZV
ALQ+176	<p>Évaluation psychologique de plusieurs fonctions cognitives</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation psychologique de fonction cognitive avec mise en situation (ALQ+001) • évaluation psychologique de fonction cognitive avec simulateur (ALQ+285) • évaluation psychologique de la personnalité (ALQ+011) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretien psychologique à visée d'information, de recueil du consentement du patient, d'analyse de la plainte du patient et/ou de son entourage et des contextes psychologique, psychoaffectif et psychosocial • passation de tests neuropsychologiques et/ou psychométriques informatisés ou non tels que test de barrage, rappel indicé 48 [R148], California verbal learning test [CVLT], échelle de mémoire de Wechsler, échelle de vocabulaire de Mill Hill, matrices progressives de Raven, test des cubes de Kohs, batterie du groupe de réflexion sur l'évaluation des fonctions exécutives • cotation et interprétation des tests • orientation et modalités de prise en charge 		BN;ZV

ALQ+001	<p>Évaluation psychologique de fonction cognitive avec mise en situation</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretien psychologique à visée d'information, de recueil du consentement du patient, d'analyse de la plainte du patient et/ou de son entourage et des contextes psychologique, psychoaffectif et psychosocial • passation de tests neuropsychologiques et/ou psychométriques informatisés ou non tels que échelle de comportement, test de conduite automobile, test du jeu • évaluation fonctionnelle avec mise en situation • cotation et interprétation des tests • orientation et modalités de prise en charge 	BN
ALQ+285	<p>Évaluation psychologique de fonction cognitive avec simulateur</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretien psychologique inaugural à visée d'information, de recueil du consentement du patient, d'analyse de la plainte du patient et/ou de son entourage et des contextes psychologique, psychoaffectif et psychosocial • passation de tests neuropsychologiques et/ou psychométriques informatisés ou non • évaluation sur simulateur tel que : simulateur de conduite automobile, procédure vidéo de mémoire prospective [PRVP] • cotation et interprétation des tests • orientation et modalités de prise en charge 	BN
01.01.02	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions psychomotrices	
ANQ+067	<p>Évaluation initiale des fonctions psychomotrices</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • appréciation de l'ensemble des fonctions psychomotrices : <ul style="list-style-type: none"> – développement psychomoteur – maturation et régulation tonique – sensorialité et perception – communication non-verbale dont les manifestations tonico-émotionnelles – schéma corporel – coordination motrice – praxies – latéralité – organisation spatio-temporelle – capacités attentionnelles – capacités et adaptations relationnelles – représentation affective du corps – graphomotricité – capacités de relâchement musculaire – coordination perceptivomotrice – mémoire – organisation rythmique – régulation tonique – équilibre et contrôle postural – douleur • passation de tests standardisés, étalonnés • passation d'épreuves non étalonnées 	BN
ANQ+105	<p>Évaluation intermédiaire des fonctions psychomotrices</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation focalisée sur quelques fonctions psychomotrices permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation et d'ajuster les modalités de prise en charge 	BN
ANQ+095	<p>Évaluation finale des fonctions psychomotrices</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation focalisée sur quelques fonctions psychomotrices à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	BN
01.01.03	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions du langage et du calcul	
GKQ+190	<p>Évaluation initiale du langage oral</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examen de la cavité buccale et de l'hygiène buccodentaire • examen de la déglutition et des praxies buccofaciales • examen du souffle et de la voix • examen de l'articulation et de la parole • examen du comportement de communication non verbale • examen du langage : expression et compréhension • analyse critique des interactions verbales et non verbales entre le patient et son entourage et propositions d'adaptation si nécessaire <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>	BN
GKQ+162	<p>Évaluation intermédiaire du langage oral</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des troubles du langage oral et d'ajuster le programme de rééducation <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>	BN
GKQ+053	<p>Évaluation finale du langage oral</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation des troubles du langage oral à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>	BN
GKQ+139	<p>Évaluation initiale du langage écrit</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examen de l'articulation et de la parole • examen de la motricité de la main • examen de la motricité oculaire • examen du langage écrit • analyse critique des interactions verbales et non verbales entre le patient et son entourage et proposition d'adaptation si nécessaire <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>	BN
GKQ+102	<p>Évaluation intermédiaire du langage écrit</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des troubles du langage écrit et d'ajuster le programme de rééducation <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>	BN

GKQ+063	<p>Évaluation finale du langage écrit</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation des troubles du langage écrit à la fin de la prise la charge ou à la sortie, pour orientation <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>	BN
GKQ+136	<p>Évaluation initiale des troubles de la parole, du langage et de la communication</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> examen de la cavité buccale, de l'hygiène buccodentaire examen de la déglutition et des praxies buccofaciales examen du souffle et de la voix examen de l'articulation et de la parole examen du comportement de communication non verbale examen des aspects langagiers de l'attention et de la mémoire examen du langage oral examen du langage écrit analyse critique des interactions verbales et non verbales entre le patient et son entourage et propositions d'adaptation si nécessaire <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>	BN
GKQ+273	<p>Évaluation intermédiaire des troubles de la parole, du langage et de la communication</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des troubles de la parole, du langage et de la communication et d'ajuster le programme de rééducation <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>	BN
GKQ+262	<p>Évaluation finale des troubles de la parole, du langage et de la communication</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation des troubles de la parole, du langage et de la communication à la fin de prise la charge ou à la sortie, pour orientation <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>	BN
AKQ+124	<p>Évaluation initiale des troubles du raisonnement logique et mathématique</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> examen de la posture corporelle examen du langage oral examen des structures logiques évaluation des acquisitions mathématiques analyse critique des interactions verbales et non verbales entre le patient et son entourage et propositions d'adaptation si nécessaire <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>	BN
AKQ+172	<p>Évaluation intermédiaire des troubles du raisonnement logique et mathématique</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des troubles du raisonnement logique et mathématique et d'ajuster le programme de rééducation <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>	BN
AKQ+219	<p>Évaluation finale des troubles du raisonnement logique et mathématique</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation des troubles du raisonnement logique et mathématique à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>	BN
01.01.04	Autres actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions cérébrales	
ALQ+011	<p>Évaluation psychologique de la personnalité</p> <p>Avec ou sans : évaluation de fonction coognitive</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> entretien psychologique inaugural à visée d'information, de recueil du consentement du patient, d'analyse de la plainte du patient et/ou de son entourage et des contextes psychologique, psychoaffectif et psychosocial passation de tests psychologiques de personnalité et/ou projectif tels que inventaire de personnalité, Thematic Aperception Test [TAT], inventaire de personnalité révisé [Néo PI-R], psychodiagnostic de Rorschach, échelles de dépression et d'anxiété cotation et interprétation des tests orientation et modalités de prise en charge 	BN;ZV
ALQ+114	<p>Évaluation comportementale</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> entretien semi-structuré avec l'entourage observation des troubles du comportement du patient identification de la nature, la fréquence, la sévérité et le retentissement des troubles du comportement évaluation par grille suivi de la cinétique des scores 	BN
ZGQ+287	<p>Évaluation de la relation mère-enfant</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> observation de la relation mère-enfant évaluation des capacités cognitives, sensorielles et motrices de la mère évaluation de la qualité de la relation mère-enfant 	BN
01.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions cérébrales	
01.02.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions cognitives	
ALT+145	<p>Séance individuelle d'entretien psychologique à visée de réadaptation cognitive</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> séance d'entretien psychologique à visée de réadaptation cognitive avec mise en situation (ALT+236) séance d'entretien psychologique à visée de réadaptation cognitive avec simulateur (ALT+097) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> entretien psychologique structuré utilisation de tests, échelles, questionnaires informatisés ou non réalisation d'exercices et d'épreuves de réadaptation de fonction cognitive 	BN;ZV
ALT+263	<p>Séance collective d'entretien psychologique à visée de réadaptation cognitive</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> entretien psychologique structuré utilisation de tests, échelles, questionnaires informatisés ou non réalisation d'exercices et d'épreuves de réadaptation de fonction cognitive 	BN

ALT+236	<p>Séance d'entretien psychologique à visée de réadaptation cognitive avec mise en situation</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretien psychologique structuré • utilisation de tests, échelles, questionnaires informatisés ou non • réalisation d'exercices et d'épreuves de réadaptation de fonction cognitive avec mise en situation 	BN
ALT+097	<p>Séance d'entretien psychologique à visée de réadaptation cognitive avec simulateur</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretien psychologique structuré • utilisation de tests, échelles, questionnaires informatisés ou non • réalisation d'exercices et d'épreuves de réadaptation de fonction cognitive avec utilisation de simulateur 	BN
ALM+024	<p>Séance de restauration, développement et compensation de fonction mnésique par réalisation d'1 tâche élémentaire</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exploitation des systèmes mnésiques préservés avec automatisation de tâche élémentaire, telle que : mémorisation d'un trajet signifiant dans l'établissement • aménagement de l'environnement du patient par la mise en place de dispositif technique de compensation • mise en place de repères temporospatiaux pour permettre l'émergence d'automatismes par la répétition de manière identique d'actions structurées • mise en place de moyens mnémotechniques et utilisation de canaux facilitateurs pour permettre une mémorisation efficiente • développement des capacités d'attention • systématisation de la planification écrite détaillée des tâches en évoluant vers son allègement • transfert des acquis dans des situations de la vie quotidienne de difficulté croissante • éducation de l'entourage pour la transfert des acquis au domicile 	BN;EZ;ZV
ALM+139	<p>Séance de restauration, développement et compensation de fonction mnésique par réalisation de plusieurs tâches élémentaires combinées et coordonnées</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exploitation des systèmes mnésiques préservés dans l'exécution de tâches combinées et coordonnées telles que : activité bureautique ou activité en atelier • aménagement de l'environnement du patient par la mise en place de dispositif technique de compensation • mise en place des repères temporospatiaux pour permettre l'émergence d'automatismes par la répétition de manière identique d'actions structurées • mise en place de moyens mnémotechniques et utilisation de canaux facilitateurs pour permettre une mémorisation efficiente • développement des capacités d'attention • systématisation de la planification écrite détaillée des tâches en évoluant vers son allègement • transfert des acquis dans des situations de la vie quotidienne de difficulté croissante • éducation de l'entourage pour la transfert des acquis au domicile 	BN;EZ;ZV
ALM+050	<p>Séance de restauration, développement et compensation de fonction mnésique par planification et réalisation de plusieurs tâches élémentaires combinées et coordonnées</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exploitation des systèmes mnésiques préservés dans la planification et la réalisation de tâches combinées et coordonnées telles que organisation d'une sortie culturelle • aménagement de l'environnement du patient par la mise en place d'aide technique de compensation • mise en place des repères temporospatiaux pour permettre l'émergence d'automatismes par la répétition de manière identique d'actions structurées • mise en place de moyens mnémotechniques et utilisation de canaux facilitateurs pour permettre une mémorisation efficiente • développement des capacités d'attention • systématisation de la planification écrite détaillée des tâches en évoluant vers son allègement • transfert des acquis dans des situations de la vie quotidienne de difficulté croissante • éducation de l'entourage pour la transfert des acquis au domicile 	BN;EZ;HW
ALM+126	<p>Séance de restauration, développement et compensation des fonctions cognitives et des fonctions exécutives</p> <p>Séance de restauration et/ou développement des fonctions cognitives et exécutives en addictologie</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation d'activités faisant appel aux fonctions cognitives et exécutives • mise en place de moyen de compensation • aide à l'autoévaluation des capacités et insuffisances • développement des capacités d'attention • développement ou mise en place de stratégies d'adaptation des fonctions altérées 	BN;EZ;ZV
ALR+298	<p>Séance de stimulation cognitive, sensorielle, sensitive, motrice, et sociale d'un patient en éveil de coma</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation du niveau d'éveil du patient par des échelles comportementales • développement de la conscience corporelle par stimulation sensorielle • développement de l'acceptation de l'image de soi et de son corps • observation et renforcement de l'émergence de moyens de communication verbaux et non verbaux • développement de moyens de communication reproductibles • développement de l'orientation dans le temps et l'espace 	BN;EZ;ZV;QM
01.02.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions exécutives	
ALM+172	<p>Séance de restauration, développement et compensation de fonction exécutive par réalisation d'1 tâche élémentaire</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • proposition d'exercices nécessitant une hiérarchisation des tâches, tels que utilisation d'outils informatiques • apprentissage de la gestion des stimuli parasites et des comportements inadaptes • proposition d'exercices sollicitant les capacités de contrôle, d'anticipation et d'adaptation • apprentissage de la nécessité de réactualiser les données indispensables au bon déroulement de l'activité • utilisation de dispositif technique de compensation tel que : agenda, carnet de bord, alarme, téléphone • sevrage progressif des dispositifs techniques de compensation • sollicitation à réaliser les doubles tâches voire des tâches multiples • développement des capacités préservées • sollicitation des mémoire de travail et mémoire prospective • apprentissage du recours aux routines d'action 	BN;EZ
ALM+167	<p>Séance de restauration, développement et compensation des fonctions exécutives par réalisation de plusieurs tâches élémentaires combinées et coordonnées</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • proposition d'exercices nécessitant une hiérarchisation des tâches, tels que préparation de sortie avec recours aux transports en commun • apprentissage de la gestion des stimuli parasites • proposition d'exercices sollicitant les capacités d'adaptation • apprentissage de la nécessité de réactualiser les données indispensables au bon déroulement de l'activité • utilisation d'aide technique de compensation : agenda, carnet de bord, alarme • sevrage progressif des aides techniques de compensation • sollicitation à réaliser les doubles tâches voire des tâches multiples • développement des capacités préservées • sollicitation des mémoire de travail et mémoire prospective • apprentissage du recours aux routines d'action 	BN;EZ

01.02.03 Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions psychomotrices		
ANR+259	<p>Séance de rééducation psychomotrice des troubles de latéralité</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • utilisation du membre controlatéral pour apprentissage en miroir selon le processus d'équipotentialité latérale • renforcement du schéma corporel • développement des habiletés motrices et des coordinations perceptivomotrices • apprentissage du relâchement différentiel pour forcer la maturation neurologique • mise en situation ludique ou hors contexte fonctionnel pour éviter l'anxiété de non fonctionnalité • acquisition et intégration du concept droite-gauche sur soi et sur autrui • organisation de l'environnement matériel 	BN;EZ
ALR+201	<p>Séance de rééducation et/ou compensation de la négligence spatiale unilatérale par exécution d'1 tâche élémentaire</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exercices d'intégration corporelle et spatiale tels que le transfert des appuis, le passage de la ligne médiane • mise en place de stratégies d'indication prégnante pour restaurer l'automatisme du regard à gauche ou à droite en évoluant vers son allègement • stimulation de l'exploration visuelle de l'environnement en espace proche et en espace lointain • exercices élémentaires tel que : recherche d'appui du côté hémiplégique, transport d'objet vers le côté hémiplégique avec contrôle visuel et prise de conscience spatiale et exercice d'entretien personnel <p>Avec ou sans : aide au déplacement</p>	BN;EZ
ALR+073	<p>Séance de rééducation et/ou compensation de la négligence spatiale unilatérale par exécution de plusieurs tâches élémentaires combinées et coordonnées</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place de stratégies d'indication prégnante pour restaurer l'automatisme du regard à gauche ou à droite en évoluant vers son allègement • stimulation de l'exploration visuelle de l'environnement en espace proche et en espace lointain telle que : sa description en statique puis en déplacement • exercices composés tels que activité artisanale en établissement, réalisation d'une mosaïque à partir d'un modèle, indication à gauche ou droite selon la négligence, travail linéaire respectant le sens de la lecture <p>Avec ou sans : aide au déplacement</p>	BN;EZ
ANR+237	<p>Séance de rééducation psychomotrice des troubles temporo-spatiaux</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exploration, connaissance et maîtrise de l'espace corporel et péricorporel • exploration et connaissance du temps biologique et chronologique • reproduction de postures en direct ou en différé • représentation graphique de situations et reproduction de modèles • sollicitation et entraînement de la translation, de la rotation et des symétries • exercices de découverte de la dimension, la profondeur et des proportions • intégration de la durée et du repérage temporo-spatial • repérage et intégration des cadences et des rythmes • parcours psychomoteur, situation de jeux, activités ludiques, constructions dans lesquelles sont sollicitées l'orientation, la structuration et l'adaptation spatiales et temporelles • exercices sur le rythme 	BN;EZ
ALR+004	<p>Séance de rééducation de l'orientation temporo-spatiale et de l'apraxie constructive</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'aide à l'orientation par la verbalisation, le repérage visuel et/ou tactile • utilisation de dispositif technique de compensation • réapprentissage par la répétition, l'imitation ou la reproduction • stimulation de l'évocation mentale des séquences de la tâche à accomplir • répétition quotidienne de la tâche pour l'automatiser de façon cohérente telle que : sélection, préparation et orientation des vêtements adéquats • aménagement de l'environnement pour faciliter le déroulement de la tâche • reproduction de figure et/ou de construction de difficulté variable • apprentissage du repérage sur plans et cartes • réalisation de trajet, apprentissage de l'orientation par rapport à son corps et à l'orientation des éléments entre eux dans différentes situations • mise en place d'aide à l'organisation temporelle par dispositif technique d'alerte, ritualisation d'emploi du temps, calendrier personnalisé • information de l'entourage pour optimiser sa participation 	BN;EZ
ANR+089	<p>Séance de rééducation psychomotrice des dyspraxies visuo-spatiale et visuo-motrice</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcement des stratégies de prise d'information visuelle • apprentissage de la maîtrise de l'utilisation des repères visuels • renforcement des capacités attentionnelles 	BN;EZ
ANR+219	<p>Séance de rééducation psychomotrice des dyspraxies gestuelles</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séance de restauration, développement et compensation des apraxies gestuelles par réalisation d'une tâche élémentaire (ANM+048) • séance de restauration, développement et compensation des apraxies gestuelles par réalisation de plusieurs tâches élémentaires combinées et coordonnées (ANM+201) • séance de restauration, développement et compensation des apraxies gestuelles par planification et réalisation de plusieurs tâches élémentaires combinées et coordonnées (ANM+069) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • conception et planification des actions • représentation mentale du geste • renforcement des capacités d'attention 	BN;EZ
ANM+048	<p>Séance de restauration, développement et compensation des apraxies gestuelles par réalisation d'1 tâche élémentaire</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réacquisition de l'usage des objets courants avec exercices élémentaires tels qu'associer l'objet à sa cible • apprentissage de l'utilisation d'outil et d'aide technique de compensation • apprentissage de la connaissance des fonctions des objets • développement de stratégie pour favoriser l'habileté gestuelle et la résurgence d'automatisme • éducation de l'entourage pour le transfert des acquis au domicile 	BN;EZ
ANM+201	<p>Séance de restauration, développement et compensation des apraxies gestuelles par réalisation de plusieurs tâches élémentaires combinées et coordonnées</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réacquisition de l'usage des objets courants, avec exercices composés tels que réalisation optimisée et ordonnée d'activités d'entretien personnel • apprentissage de l'utilisation d'outils et d'aides techniques de compensation • apprentissage de la connaissance des fonctions des objets • développement de stratégies pour favoriser l'habileté gestuelle et la résurgence d'automatisme • éducation de l'entourage pour le transfert des acquis au domicile 	BN;EZ

ANM+069	<p>Séance de restauration, développement et compensation des apraxies gestuelles par planification et réalisation de plusieurs tâches élémentaires combinées et coordonnées</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réacquisition de l'usage des objets courants, avec exercices élaborés de la vie quotidienne tels que la réalisation d'un repas complet ou la réalisation d'un tableau en mosaïque • apprentissage de l'utilisation d'outils et d'aides techniques de compensation • apprentissage de la connaissance des fonctions des objets • développement de stratégies pour favoriser l'habileté gestuelle et la résurgence d'automatisme • éducation de l'entourage pour le transfert des acquis au domicile 	BN;EZ
ANR+128	<p>Séance de rééducation des troubles de la graphomotricité</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprentissage de la maîtrise du geste dans l'espace péricorporel et dans l'espace graphique • appropriation de la qualité sensorielle du mouvement et de la praxie • utilisation de la trace et du graphisme sans recours à l'écriture • affinement du geste par automatisation, maîtrise du code scriptural et maîtrise des composantes spatiales du graphisme • entraînement aux habiletés motrices fines • redécouverte de l'outil scriptural • contrôle postural en situation d'écriture • régulation émotionnelle en situation d'écriture • aide à la prise de repères visuels • représentation mentale motrice et proprioceptive • adaptation éventuelle de l'environnement graphique 	BN;EZ
ANR+032	<p>Séance de rééducation psychomotrice des troubles de la coordination motrice</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcement du contrôle moteur dans l'espace et dans le temps • exploration des mouvements articulaires élémentaires • renforcement de la vitesse d'exécution • exercices de renforcement du schéma corporel • exercices de renforcement du contrôle tonique 	BN;EZ
ANR+216	<p>Séance de rééducation psychomotrice du schéma corporel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stimulation sensitive, sensorielle, perceptive, expression graphique ou verbalisation pour : <ul style="list-style-type: none"> – stimulation, sollicitation et entraînement des différents segments corporels du corps dans les trois dimensions, avec comparaison droite-gauche pour établir un contraste proprioceptif – observation des effets sur soi, sur autrui et en miroir – représentation de soi ou d'autrui • dénomination des parties du corps • représentation graphique des médiateurs malléables des perceptions corporelles • exercices de repérage corporel par utilisation de l'image spéculaire • jeux d'imitation en miroir • représentation mentale proprioceptive et visualisation de son propre corps en statique et en mouvement • identification, différenciation et expression des perceptions corporelles • exercices de spatialisation des perceptions corporelles statiques et dynamiques 	BN;EZ
ANR+270	<p>Séance individuelle de réadaptation et/ou conservation de la coordination par les activités physiques et/ou sportives</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • développement des habiletés motrices et d'organisation : <ul style="list-style-type: none"> – réalisation de tâches élémentaires telles que : dribbler, shooter – réalisation de tâches exigeant une coordination des bras et/ou des jambes telles que : le saut à la corde • développement de la coordination entre la posture et le mouvement : réalisation d'exercices élémentaires tels que : le déplacement d'un segment corporel ou d'exercices combinés tels que : le tir à l'arc, le tir au panier de basket • développement de la coordination des gestes volontaires lents puis rapides 	BN;EZ;QM;TF;RW;HW;LJ
ANR+094	<p>Séance collective de réadaptation et/ou conservation de la coordination par les activités physiques et/ou sportives</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • développement des habiletés motrices et d'organisation : <ul style="list-style-type: none"> – réalisation de tâches élémentaires telles que : dribbler, shooter – réalisation de tâches exigeant une coordination des bras et/ou des jambes telles que : le saut à la corde • développement de la coordination entre la posture et le mouvement : réalisation d'exercices élémentaires tels que le déplacement d'un segment corporel ou d'exercice combiné tels que le tennis de table • développement de la coordination des gestes volontaires lents puis rapides 	BN;QM;TF;RW;HW;LJ
01.02.04	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions du langage et du calcul	
GKR+181	<p>Séance individuelle de rééducation du langage oral</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rééducation des prérequis articulatoires • rééducation des praxies bucco-faciales • rééducation de l'articulation des mots • rééducation des aspects déficitaires du langage • rééducation de la communication et des habiletés pragmatiques • développement des compétences métalinguistiques • éducation du patient et de son entourage à développer une communication adaptée 	BN;EZ
GKR+213	<p>Séance collective de rééducation du langage oral</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rééducation des prérequis articulatoires • rééducation des praxies bucco-faciales • rééducation de l'articulation des mots • rééducation des aspects déficitaires du langage • rééducation de la communication et des habiletés pragmatiques • développement des compétences métalinguistiques • éducation du patient et de son entourage à développer une communication adaptée 	BN
GKR+091	<p>Séance de rééducation du langage écrit</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rééducation à l'orthographe et à la lecture • exercices de relaxation • rééducation de la dysgraphie • éducation du patient et de son entourage 	BN;EZ
AKR+229	<p>Séance individuelle de rééducation des troubles du raisonnement logique et mathématique</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation d'exercices mettant en jeu la pensée logique et mathématique • apprentissage ou réapprentissage du calcul • mise en situation de gestion de budget • éducation du patient et de son entourage 	BN;EZ

AKR+074	<p>Séance collective de rééducation des troubles du raisonnement logique et mathématique</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> réalisation d'exercices mettant en jeu la pensée logique et mathématique apprentissage ou réapprentissage du calcul mise en situation de gestion de budget éducation du patient et de son entourage 	BN
GKR+255	<p>Séance individuelle de rééducation des troubles de la parole, du langage et de la communication</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> exercices de relaxation exercices de proprioception, de respiration, de contrôle de la voix et du souffle vocal rééducation des fonctions déficitaires spécifiques de la parole et de la communication rééducation des troubles mnésiques rééducation des fonctions exécutives rééducation des capacités d'attention rééducation des troubles du champ visuel et de l'exploration spatiale éducation du patient et de son entourage à développer une communication adaptée 	BN;EZ
GKR+200	<p>Séance collective de rééducation des troubles de la parole, du langage et de la communication</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> exercices de relaxation exercices de proprioception, de respiration, de contrôle de la voix et du souffle vocal rééducation des fonctions déficitaires spécifiques de la parole et de la communication rééducation des troubles mnésiques rééducation des fonctions exécutives rééducation des troubles du champ visuel et de l'exploration spatiale mise en situation de communication thérapie de groupe éducation du patient et de son entourage à développer une communication adaptée 	BN
01.02.05	Autres actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions cérébrales	
ALT+074	<p>Entretien psychologique individuel</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement de fin de vie Accompagnement d'annonce de diagnostic ou de pronostic Entretien d'orientation <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> séance individuelle d'entretien psychologique à visée de réadaptation cognitive (ALT+145) séance individuelle d'entretien psychologique à visée thérapeutique (ALT+220) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> entretien d'accompagnement et de soutien du patient et/ou de son entourage identification et appréhension de la souffrance psychique mise en place et analyse de processus relationnel construit grâce à des attitudes psychothérapeutiques 	BN;ZV
ALT+044	<p>Entretien psychologique collectif</p> <p>Aide aux aidants de patient atteint d'affection chronique</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> séance collective d'entretien psychologique à visée de réadaptation cognitive (ALT+263) séance collective d'entretien psychologique à visée thérapeutique (ALT+085) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> groupe de parole pour les patients et/ou leur entourage identification et appréhension de la souffrance psychique mise en place et analyse de processus relationnel construit grâce à des attitudes psychothérapeutiques et fondé sur la dynamique de groupe 	BN
ALT+220	<p>Séance individuelle d'entretien psychologique à visée thérapeutique</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> engagement du patient ou d'un membre de son entourage dans une alliance thérapeutique et établissement d'un contrat de soins explicite construction d'hypothèse diagnostique psychopathologique et psychologique développement d'une compréhension évolutive et empathique du patient ajustement et actualisation des hypothèses selon l'évolution 	BN;ZV
ALT+085	<p>Séance collective d'entretien psychologique à visée thérapeutique</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> entretien clinique, groupe de parole, thérapie familiale, groupe de relaxation engagement de chaque patient et/ou de son entourage dans une alliance thérapeutique et établissement d'un contrat de soins explicite construction d'hypothèses diagnostiques psychopathologiques et psychologiques développement d'une compréhension évolutive et empathique du patient ajustement et actualisation des hypothèses selon l'évolution mise en place et analyse de processus relationnel construit grâce à des attitudes psychothérapeutiques et fondé sur la dynamique de groupe 	BN
ZGT+251	<p>Entretien d'aide à la prise de conscience des limites des capacités liées au handicap</p> <p>Codage : cet acte ne peut être codé que s'il est réalisé isolément</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> prévention des situations à risques liées à la négligence des déficiences et à leurs facteurs limitants proposition d'alternative à la réalisation des activités habituelles réalisation d'exercices pratiques alternant les activités limitantes, facilitatrices et créatives pour faire évoluer le mode de relation à soi et à l'environnement 	BN;ZV
ZGR+054	<p>Apprentissage des soins de développement de l'enfant de moins de 3 ans</p> <p>Néonatal individualise développement care and assesment program [nidcap]</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> appréciation des connaissances sur les soins information, démonstration puis apprentissage du geste à réaliser : <ul style="list-style-type: none"> réalisation de bain enveloppé pour les bébés respect du temps de sommeil de l'enfant réalisation des soins sur les temps d'éveil de l'enfant réduction de l'intensité lumineuse et limitation ou réduction des bruits parasites au moment des soins éviter les interactions avec des personnes non concernées par les soins utilisation de techniques non médicamenteuses pour effectuer les soins « d'inconfort » observation de la tolérance aux soins, reconnaissance des signes d'inconfort, de stress ou de fatigue et adaptation de la durée des soins en fonction installation de confort accompagnement de l'enfant vers l'apaisement à chaque fin de soins 	BN

ZGT+069	<p>Accompagnement de la relation mère-enfant</p> <p>Codage : cet acte ne peut-être codé qu'une seule fois pendant le séjour</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aide au développement du processus d'attachement parental • enseignement des soins à donner • aide à la compréhension des besoins de l'enfant et à l'apport de réponses adéquates • accompagnement de la mère dans les soins de l'enfant 	BN
ZGT+162	<p>Accompagnement à la parentalité</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • observation de la relation parents-enfants dans différentes situations : alimentation, soins quotidiens, activités d'éveil • appréciation des difficultés des parents à établir une relation avec leur enfant • incitation des parents à réaliser les soins de leur enfant • concertation pluridisciplinaire sur les interactions parents-enfants observées pour élaborer ou réajuster le projet de soins • donner un temps d'écoute aux parents 	BN
ZGT+100	<p>Accompagnement de la séparation parent-enfant</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • valorisation des bénéfices attendus de la séparation pour les parents et l'enfant • conservation de la place des parents auprès de leur enfant en les associant aux décisions le concernant • favoriser la verbalisation des sentiments des parents et de l'enfant • aide à l'adaptation de l'enfant à son nouvel environnement • favoriser le maintien du lien parent-enfant par les visites, l'élaboration d'un livre de vie, la participation aux soins • évaluation objective de la tolérance à la séparation des parents et de l'enfant 	BN
ZZR+145	<p>Séance individuelle de relaxation</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mobilisation passive • exercices statiques et dynamiques pour prise de conscience du fonctionnement psychocorporel • renforcement du schéma corporel • exercices de différenciation tension-détente • apprentissage de l'inhibition motrice volontaire • identification des tensions liées au stress et des tensions psychiques • toucher thérapeutique • exercices de relâchement différentiel • expression verbale du patient sur son ressenti corporel et du soignant sur ses constatations • expression non verbale du vécu • identification et expression des perceptions liées à la variation de l'état tonique • entretien centré sur l'auto-entraînement • entretien centré sur l'utilisation de la relaxation en situation de vie • entretien centré sur les aspects psycho-affectifs liés aux perceptions de tension • apprentissage, entraînement et mémorisation en vue d'autonomiser la pratique 	BN;QM
ZZR+028	<p>Séance collective de relaxation</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprentissage et entraînement aux méthodes de relaxation active et passive telles que : training autogène de Schultz, sophrologie, méthode Jacobson, eutonie, yoga, méthode Vittoz, méthode Mézières, Qi-Gong • mémorisation des exercices pour autonomisation de la pratique 	BN;QM;TF;LJ

02 FONCTIONS SENSORIELLES ET DOULEUR	
02.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions sensorielles et de la douleur
02.01.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions visuelles
BLQ+273	<p>Évaluation initiale de la capacité visuelle, oculomotrice, sensorielle, sensitive et/ou motrice d'un patient déficient visuel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> examen fonctionnel de la vision <ul style="list-style-type: none"> – test d'efficacité de lecture avec ou sans aide optique – étude de la capacité de pointage dans l'espace et sur papier, écriture avec ou sans aide optique – étude de la qualité de fixation de loin et de près – étude de la déviation des axes visuels dans toutes les directions du regard – mesure de l'acuité visuelle de loin et de près – étude des relations binoculaires, motrices, fusionnelles et accommodatives – étude de la coordination œil-main – étude de la vision du relief – étude de l'efficacité visuelle, discrimination, mouvement oculaire – étude de l'organisation spatiale, de la mémoire visuelle – étude de la vision des couleurs – étude de la sensibilité aux contrastes, de la tolérance à la lumière et l'adaptation à l'obscurité – étude de la vision synchrétique essai de dispositif technique de compensation conseils et information sur l'ergonomie, la posture, les stratégies visuelles
BLQ+037	<p>Évaluation intermédiaire de la capacité visuelle, oculomotrice sensorielle, sensitive et/ou motrice d'un patient déficient visuel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la capacité visuelle, oculomotrice, sensorielle, sensitive et/ou motrice et d'ajuster le programme de rééducation
BLQ+012	<p>Évaluation finale de la capacité visuelle, oculomotrice sensorielle, sensitive et/ou motrice d'un patient déficient visuel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation de la capacité visuelle, oculomotrice, sensorielle, sensitive et/ou motrice à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation
BLQ+155	<p>Évaluation de la tolérance à la lumière</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> mise en situation sous différents environnements lumineux
BLQ+028	<p>Évaluation pour recherche de filtres protecteurs de la vision</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> essai de filtres colorés adaptés aux incidences fonctionnelles de la pathologie essai de filtres en intérieur essai de filtres polarisants en extérieur
BLQ+018	<p>Évaluation initiale de la capacité de déplacement d'un patient déficient visuel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation des capacités motrices, visuelles évaluation des capacités d'orientation et de représentation mentale observation des stratégies de compensation et d'évitement observation des capacités comportementales et cognitives
BLQ+137	<p>Évaluation intermédiaire de la capacité de déplacement d'un patient déficient visuel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation de la capacité de déplacement et d'ajuster le programme de rééducation
BLQ+272	<p>Évaluation finale de la capacité de déplacement d'un patient déficient visuel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation de la capacité de déplacement à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation
02.01.02	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des fonctions auditives et vestibulaires
CDQ+147	<p>Évaluation initiale de l'audition</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> étude de la production verbale du patient : répétition, réponse, réaction en fonction des stimulations auditives proposées épreuves standardisées d'évaluation de la perception auditive acouphénométrie en fréquence et en intensité analyse critique des interactions verbale et non verbale entre le patient et son entourage avec ou sans appareillage et propositions d'adaptation si nécessaire <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>
CDQ+139	<p>Évaluation intermédiaire de l'audition</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de l'audition et d'ajuster le programme de rééducation <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>
CDQ+111	<p>Évaluation finale de l'audition</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation de l'audition à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation <p>Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image</p>
CDQ+279	<p>Évaluation initiale des compétences en discrimination auditive</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> identification de bruits, sons, syllabes, mots discrimination fine de la parole écoute dans le bruit écoute dichotique
CDQ+273	<p>Évaluation intermédiaire des compétences en discrimination auditive</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des compétences en discrimination auditive et d'ajuster le programme de rééducation
CDQ+136	<p>Évaluation finale des compétences en discrimination auditive</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation des compétences en discrimination auditive à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation

GKQ+054	Évaluation initiale des compétences en lecture labiale Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des repères visuels instinctifs évaluation de la qualité de réception du message selon les modalités auditive, visuelle et mixte évaluation des capacités de flexibilité mentale évaluation de l'aide contextuelle 	BN
GKQ+177	Évaluation intermédiaire des compétences en lecture labiale Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de l'apprentissage des compétences en lecture labiale et d'ajuster le programme de rééducation 	BN
GKQ+186	Évaluation finale des compétences en lecture labiale Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des compétences en lecture labiale à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	BN
CEQ+009	Évaluation initiale pour rééducation des troubles vestibulaires Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> examen de l'équilibre et de la posture avec tests vestibulaires des trois entrées, étude de l'oculomotricité, manœuvres de Dix Hallpike et Epley Brandt et Daroff 	BN
CEQ+219	Évaluation intermédiaire pour rééducation des troubles vestibulaires Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation et d'ajuster le programme de prise en charge 	BN
CEQ+151	Évaluation finale pour rééducation des troubles vestibulaires Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des troubles vestibulaires à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	BN
02.01.03	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse de la douleur	
ANQ+179	Hétéro-évaluation de la douleur d'un patient sans communication verbale [patient noncommunicant] Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> observation des mimiques du patient pendant les soins et les mobilisations recherche des signes physiques d'alerte établissement du score de douleur établissement d'une cinétique des scores 	BN;ZV
02.01.04	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions de la sensibilité	
ANQ+173	Évaluation de la sensibilité de l'ensemble de la peau et des articulations d'un patient indolore Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> inspection de l'état cutané et trophique avec ou sans réalisation de photographie réalisation d'une cartographie objective des troubles neurovégétatifs au moyen d'un réactif coloré à la sudation évaluation de la sensibilité superficielle et profonde aux vibrations évaluation de la capacité de protection esthésiographie discrimination mobile et statique cartographie de la perception de la stimulation mesure de la sensibilité à la position, au mouvement et à la pression évaluation de la fonction de reconnaissance de la main à l'aide d'exercices étalonnés évaluation des fonctions corticales telles que : stéréognosie, extinction sensitive 	BN
ANQ+126	Évaluation de la sensibilité de l'ensemble de la peau et des articulations d'un patient douloureux Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> inspection de l'état cutané et trophique avec ou sans réalisation de photographie réalisation d'une cartographie objective des troubles neurovégétatifs au moyen d'un réactif coloré à la sudation réalisation d'une cartographie de la douleur avec ses caractéristiques, les zones allodymiques, les zones dysesthésiques évaluation de la capacité de protection telle que : la sensibilité thermique évaluation de la sensibilité superficielle et profonde aux vibrations esthésiographie discrimination mobile et statique cartographie de la perception de la stimulation mesure de la sensibilité à la position, au mouvement et à la pression évaluation de la fonction de reconnaissance de la main à l'aide d'exercices étalonnés évaluation des fonctions d'origine corticale telles que : stéréognosie, extinction sensitive 	BN;ZV
02.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions sensorielles et de la douleur	
02.02.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions visuelles	
BLR+131	Séance de rééducation des troubles de la reconnaissance des formes et du repérage d'objet dans l'espace, dans l'agnosie visuelle Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> sollicitation du trouble par stimulation visuelle mise en place de techniques de facilitation apprentissage de la traduction de la perception tactile en information visuelle mise en place de contexte facilitateur exploration des formes en 2 dimensions puis en 3 dimensions apprentissage de la discrimination visuelle des formes, volumes et détails appariement des formes manipulées à des formes dessinées analyse des particularités permettant de généraliser la perception stimulation de l'évocation mentale par la description et l'association à des attributs physiques et sémantiques développement des capacités préservées mise en situation dans la réalisation de tâche élémentaire de la vie quotidienne mise en situation dans la réalisation de déplacement 	BN;EZ
BLR+257	Séance de rééducation des troubles du déplacement, dans l'agnosie visuelle Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> sollicitation du trouble par stimulation visuelle mise en place de techniques de facilitation apprentissage de la traduction de la perception tactile en information visuelle mise en place de contexte facilitateur apprentissage de la discrimination visuelle des formes, volumes et détails analyse des particularités permettant de généraliser la perception stimulation de l'évocation mentale par la description et l'association à des attributs physiques et sémantiques développement des capacités préservées mise en situation dans la réalisation de déplacement 	BN;EZ
BLR+077	Séance de rééducation oculomotrice Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> amélioration du contrôle postural de la tête et du tronc coordination de l'orientation de la tête et du regard en réponse à des stimuli différents y compris auditifs développement de l'utilisation du regard et de la poursuite oculaire dans des situations différentes amélioration de la coordination de l'œil et la main dans les activités gestuelles développement de l'automatisation et de la rapidité de la coordination oculomanuelle utilisation de moyen de compensation pour optimiser l'utilisation du regard en fonction de l'activité 	BN;EZ

BLR+107	<p>Séance d'apprentissage de l'autonomie de déplacement d'un patient déficient visuel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • essai et utilisation de moyen optique pour la vision de loin en statique et en dynamique • essai et utilisation de filtre pour améliorer les contrastes et atténuer la photophobie • analyse de la capacité de repérage dans l'espace et développement de son acquisition • développement de l'utilisation de la représentation mentale de l'espace • aide à la prise de conscience et développement des capacités multisensorielles • développement du patrimoine conceptuel lié au déplacement • utilisation de dispositif technique de compensation spécifique de la déficience visuelle • apprentissage des techniques et des stratégies de locomotion • mise en application des connaissances sur différents lieux et développement de la capacité d'adaptation • <u>utilisation des transports en commun</u> 	BN;EZ;TF;RW;HW;LJ :XH
BLR+152	<p>Séance d'apprentissage de la réalisation des activités de la vie quotidienne par un patient déficient visuel</p> <p>Séance de rééducation du patient déficient visuel pour l'habillage</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprentissage de la réalisation de gestes quotidiens par : <ul style="list-style-type: none"> – aide à la prise de conscience des capacités multisensorielles – développement de nouvelles stratégies de repérage – développement de la précision gestuelle et apprentissage de l'adéquation des gestes – utilisation et développement des capacités préexistantes – développement des capacités d'adaptation – essai de différentes ambiances lumineuses – utilisation d'aide technique de compensation – développement de l'autonomie • mise en application des connaissances acquises dans les activités quotidiennes • mise en application en milieu collectif 	BN;EZ;TF;RW;HW;LJ :XH
BLR+156	<p>Séance de rééducation en basse vision</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • recherche et mise en place d'une fixation de suppléance • recherche de stratégies visuelles • rééducation de la discrimination, des mouvements oculaires • stimulation de la mémoire visuelle • rééducation de l'organisation spatiale, de la lecture et de l'écriture • apprentissage de la manipulation des aides optiques et techniques 	BN;EZ
GKR+148	<p>Séance d'apprentissage et entraînement à l'utilisation de dispositif de compensation pour la communication du patient déficient visuel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • information du patient et/ou de son entourage concernant l'utilisation des aides optiques et techniques • formation à l'utilisation de l'outil informatique, de la synthèse vocale et de logiciel d'agrandissement • apprentissage de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication [NTIC] telles que : téléphones portables, tablettes 	BN;EZ
02.02.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions auditives et vestibulaires	
CDR+018	<p>Séance de rééducation de l'audition</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • adaptation des réactions aux stimulations auditives • développement des interactions verbales et non verbales entre le patient et son entourage • éducation du patient et de son entourage à développer une communication adaptée 	BN;EZ
CDR+063	<p>Séance de rééducation des compétences en discrimination auditive</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identification de bruits, sons, syllabes, mots • discrimination fine de la parole • écoute dans le bruit • écoute dichotique • développement des capacités d'attention 	BN;EZ
GKR+156	<p>Séance d'apprentissage de la lecture labiale</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • acquisition de repères visuels • exercices développant la flexibilité mentale • aide contextuelle • développement des capacités d'attention • apprentissage de la localisation sonore 	BN;EZ
CER+030	<p>Séance de rééducation des troubles vestibulaires</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exercices d'équilibre et d'autonomie tels que : <ul style="list-style-type: none"> – Romberg, one leg balance, Fukuda, Tinetti, get up and go, time up and go [TUG] – manœuvres Dix Hallpike, Epley, Brandt et Daroff • exercice sur fauteuil rotatoire • exercice d'oculomotricité • épreuve d'optocinétique • épreuve sur plateforme de posturologie • exercice et conseil pratique pour prévention des vertiges récurrents 	BN;EZ
02.02.03	Actes de prise en charge à visée thérapeutique de la douleur	
ANR+265	<p>Séance d'apprentissage de la gestion de la douleur</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretien centré sur le vécu de la douleur dans des expériences antérieures et actuelles • expression verbale de la douleur • induction verbale pour prise de conscience du corps et relaxation • exercices de renforcement du schéma corporel • exercices de relaxation • techniques de visualisation et de fixation de l'attention à visée antalgique • aide à la recherche de position antalgique • mobilisations segmentaires douces à visée antalgique • modification de l'environnement • toucher thérapeutique 	BN;EZ;ZV;QM

02.02.04		Autres actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions sensorielles et de la douleur	
ANR+283	<p>Séance de rééducation d'un trouble de la sensibilité superficielle et/ou profonde</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • désensibilisation de la zone allodymique par stimulation cutanée • apprentissage de la réalisation d'une contrestimulation tactile • stimulation de la régénération nerveuse au moyen d'un générateur d'onde vibratoire • entraînement à décrire, analyser et reconnaître les sensations perçues • entraînement à reconnaître des stimuli tactiles de difficulté croissante • réentraînement des capacités sensorimotrices de la main • apprentissage de mesures de protection • apprentissage d'exercices d'autorééducation 		BN;EZ;QM
ANR+200	<p>Séance individuelle de réadaptation et/ou conservation de la proprioception par les activités physiques et/ou sportives</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stimulation de la sensibilité profonde par la réalisation d'exercices permettant rééquilibration, précision de la pose du pied, vélocité, coordination, réactivité, tels que : <ul style="list-style-type: none"> – exercices sur parcours balisé et aménagé tels que : parcours proprioceptif, jeux de lancer, réception, transmission de balle – exercices sur matériel instable – jeux de désorientation – exercices avec privation d'informations visuelles 		BN;EZ;TF;RW;HW;LJ
ANR+153	<p>Séance collective de réadaptation et/ou conservation de la proprioception par les activités physiques et/ou sportives</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stimulation de la sensibilité profonde par la réalisation d'exercices sur un parcours balisé et aménagé permettant rééquilibration, précision de la pose du pied, vélocité, coordination, réactivité tels que : parcours aménagé avec support de marche de différentes densité 		BN;EZ;TF;RW;HW;LJ

03 FONCTIONS DE LA VOIX ET DE LA PAROLE		
03.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions de la voix et de la parole	
GKQ+042	Évaluation initiale des troubles de la voix Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> examen de la posture corporelle examen de la respiration, à la recherche d'une incoordination thoraco-abdominale examen de la capacité de contrôle du souffle examen fonctionnel de la voix examen du débit verbal examen de l'intelligibilité du discours examen de la prosodie analyse critique des interactions verbale et non verbale entre le patient et son entourage et propositions d'adaptation Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image	BN
GKQ+197	Évaluation intermédiaire des troubles de la voix Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des troubles de la voix et d'ajuster le programme de rééducation Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image	BN
GKQ+274	Évaluation finale des troubles de la voix Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des troubles de la voix à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image	BN
GKQ+282	Évaluation initiale des troubles de l'articulation des sons et/ou de la parole Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> examen de la cavité buccale, de l'état buccodentaire, de l'état des prothèses dentaires, de l'hygiène buccodentaire, de la salive évaluation des douleurs buccales et dentaires examen des praxies buccofaciales examen de la posture corporelle examen des caractéristiques anatomiques du visage examen des mimiques et des mouvements du regard examen de la dissociation souffle buccal-souffle nasal examen fonctionnel de l'articulation des mots examen des réflexes buccofaciaux examen du débit verbal examen de la capacité de contrôle du souffle examen de l'intelligibilité du discours examen de la prosodie analyse critique des interactions verbales et non verbales entre le patient et son entourage et propositions d'adaptation Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image	BN
GKQ+207	Évaluation intermédiaire des troubles de l'articulation des sons et/ou de la parole Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des troubles de l'articulation des sons et/ou de la parole et d'ajuster le programme de rééducation Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image	BN
GKQ+248	Évaluation finale de l'articulation des troubles de l'articulation des sons et/ou de la parole Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des troubles de l'articulation des sons et/ou de la parole à la fin de prise la charge ou à la sortie, pour orientation Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image	BN
03.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions de la voix et de la parole	
GKR+096	Séance de rééducation des troubles de la voix Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> restauration et/ou conservation de la capacité de production de sons apprentissage et contrôle des mécanismes de respiration apprentissage du contrôle de l'intensité, de la hauteur et de la coordination pneumophonique apprentissage de l'hygiène vocale développement des interactions verbales et non verbales entre le patient et son entourage apprentissage du patient et de son entourage à développer une communication adaptée apprentissage à l'hygiène des implants rhinatoires, de la trachéotomie ou trachéostomie, de la canule 	BN;EZ
GKR+256	Séance de rééducation de l'articulation des sons et/ou de la parole Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> restauration et/ou conservation de la capacité d'articulation des mots, de la parole rééducation des praxies buccofaciales apprentissage et contrôle des mécanismes de respiration développement des interactions verbales et non verbales entre le patient et son entourage éducation du patient et de son entourage à développer une communication adaptée 	BN;EZ

04 FONCTIONS CARDIAQUES, VASCULAIRES ET RESPIRATOIRES			
04.01 Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions cardiaques, vasculaires et respiratoires			
DKQ+008	Quantification des capacités fonctionnelles cardiovasculaires et/ou respiratoires pour la réalisation des gestes quotidiens Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> recherche d'information sur les activités habituelles du patient dans sa vie quotidienne, professionnelle ou ses loisirs, sa motivation, ses limitations actuelles mises en situation proches des activités habituelles du patient telles que : test d'activité ménagère, test de bricolage, test de port de charge recherche des signes cliniques justifiant l'arrêt de l'exercice surveillance des paramètres hémodynamiques et/ou respiratoires évaluation globale avec analyse du ressenti du patient 	GLQ+043;GLQ+175	BN
EQQ+206	Mesure transcutanée de la pression partielle en oxygène [TcPO2] au cours d'un exercice à puissance croissante Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> entraînement préalable du patient à la marche sur tapis roulant sans soutien manuel mesure au repos des paramètres hémodynamiques et respiratoires réalisation de l'effort sur tapis roulant à charge constante, équivalente à 5 watts avec une pente variant entre 5 et 10% recherche des signes cliniques justifiant l'arrêt de l'effort surveillance et mesure des paramètres hémodynamiques et respiratoires pendant l'effort et lors de la récupération 	GLQ+043;GLQ+175	BN
EQR+175	Épreuve de marche en terrain plat en 6 minutes [Test de marche 6 minutes] Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> mesure au repos des paramètres hémodynamiques et respiratoires, parcours de la plus grande distance de marche possible en 6 minutes recherche des signes cliniques justifiant l'arrêt de l'exercice surveillance et mesure des paramètres hémodynamiques et/ou respiratoires pendant l'effort et lors de la récupération 		BN;TF
EQR+275	Épreuve de montée d'escalier [Test de montée d'escalier] Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> mesure au repos des paramètres hémodynamiques et respiratoires montée d'escalier pendant au plus 2 minutes décompte du nombre de marches franchies recherche des signes cliniques justifiant l'arrêt de l'exercice surveillance et mesure des paramètres hémodynamiques et/ou respiratoires pendant l'effort et lors de la récupération calcul de l'indice de coût physiologique [ICP] et estimation de la consommation d'oxygène 		BN
04.02 Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions cardiaques, vasculaires et respiratoires			
04.02.01 Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions cardiaques			
Les actes de réadaptation et réentraînement à l'effort sont décrits dans la subdivision 07.02.05			
Codage : les actes de réentraînement cardiaque à l'effort relevant de la responsabilité du médecin doivent être codés avec la CCAM			
04.02.02 Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions vasculaires			
FCJ+089	Séance de drainage lymphatique par massage Codage : cet acte ne peut-être codé que s'il est réalisé isolément Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> massage repos membre surélevé apposition de bandes multicouches 		BN;ZV;ME
FCJ+164	Séance de drainage lymphatique par pressothérapie Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> mise en place de bandage défibrasant mise en place de botte ou manchon avec sangle de maintien, connexion au générateur de pression réglages des différents paramètres : programme, pression, durée globale et séquentielle surveillance de la tolérance cutanée et générale adaptation des différents paramètres au cours de la séance 		BN;ZV
04.02.03 Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions respiratoires			
GLR+226	Séance de ventilation dirigée abdominodiaphragmatique Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> réalisation d'une expiration buccale prolongée réalisation d'une inspiration nasale lente répétition du geste jusqu'à abaissement progressif de la fréquence respiratoire 	GLQ+043;GLQ+175	BN
GLR+074	Séance individuelle d'entraînement des muscles inspiratoires avec dispositif résistif Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> renforcement des muscles inspiratoires par dispositif résistif en continu ou fractionné selon un protocole standardisé 	GLQ+043;GLQ+175;G LR+206	BN;EZ
GLR+290	Séance collective d'entraînement des muscles inspiratoires avec dispositif résistif Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> renforcement des muscles inspiratoires par dispositif résistif en continu ou fractionné selon un protocole standardisé 	GLQ+043;GLQ+175;G LR+206	BN;EZ
GLR+167	Séance de ventilation dirigée abdominodiaphragmatique et d'entraînement des muscles inspiratoires avec dispositif résistif Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> réalisation d'une expiration buccale prolongée réalisation d'une inspiration nasale lente répétition du geste jusqu'à abaissement progressif de la fréquence respiratoire renforcement des muscles inspiratoires par dispositif résistif en continu ou fractionné selon un protocole standardisé 	GLQ+043;GLQ+175;G LR+206	BN;EZ
GLR+131	Séance individuelle d'entraînement des muscles expiratoires et/ou phonatoires Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> renforcement de la fonction expiratoire par l'activité physique telle que : jeu de soufflé, méthode de l'expiration explosive à l'aide d'une sarbacane, système informatisé avec rétrocontrôle [biofeedback] 		BN;QM
GLR+169	Séance collective d'entraînement des muscles expiratoires et/ou phonatoires Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> renforcement de la fonction expiratoire par l'activité physique telle que : jeu de soufflé, méthode de l'expiration explosive à l'aide d'une sarbacane, système informatisé avec rétrocontrôle [biofeedback] 		BN;QM

GLR+093	<p>Séance de rééducation respiratoire préparatoire à un acte de chirurgie thoracique et/ou abdominale</p> <p>GLQ+043;GLQ+175;G BN;EZ LR+206</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprentissage des techniques de désencombrement bronchique avec autostabilisation du thorax • exercices d'assouplissement de la paroi thoracique • apprentissage de la ventilation abdominodiaphragmatique
GLR+170	<p>Séance de rééducation respiratoire après chirurgie thoracique et/ou abdominale</p> <p>GLQ+043;GLQ+175 BN;EZ</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • massage antalgique et décontractant • réalisation d'exercices ventilatoires favorisant la ventilation pulmonaire localisée et/ou le fonctionnement diaphragmatique • prise de conscience des déformations morphostatiques et apprentissage d'exercices d'autocorrection • évaluation de l'efficacité des techniques
ANR+036	<p>Séance de rééducation à visée antalgique après thoracotomie par massage et/ou agents physiques</p> <p>GLQ+043;GLQ+175 BN;EZ;ZV</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation initiale de la douleur • massage sédatif et décontractant • lever de tension musculaire • électrostimulation antalgique • évaluation finale de la douleur
GLR+224	<p>Séance de rééducation respiratoire pour épanchement pleural</p> <p>GLQ+043;GLQ+175;G BN;EZ;ZV LR+206</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séance de rééducation respiratoire pour séquelle d'épanchement pleural (GLR+186) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation de plusieurs séries d'exercices ventilatoires en expiration profonde
GLR+186	<p>Séance de rééducation respiratoire pour séquelle d'épanchement pleural</p> <p>GLQ+043;GLQ+175;G BN;EZ LR+206</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • massage thoracique • mobilisation costale • réalisation de plusieurs séries d'exercices ventilatoires à dominante inspiratoire orientés vers l'expansion hémithoracique et la mobilisation diaphragmatique • association de renforcements et d'apnées pour favoriser l'expansion pulmonaire
GLJ+255	<p>Séance de désencombrement non instrumental des bronches d'un patient stable</p> <p>BN;EZ;ZV</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation du degré de sévérité de l'encombrement bronchique • évaluation de la capacité spontanée de désencombrement du patient • mise en œuvre de techniques actives de désencombrement telles que : augmentation du flux expiratoire, expiration lente totale à glotte ouverte en latérocubitus [ELTGOL], toux dirigée • apprentissage de l'autodésencombrement bronchique • surveillance des paramètres d'oxygénation du sang et des signes de décompensation respiratoire <p>Avec ou sans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aspiration trachéale • nébulisation
GLJ+199	<p>Séance de désencombrement non instrumental des bronches d'un patient avec exacerbation des symptômes</p> <p>BN;EZ;ZV</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation du degré de sévérité de l'encombrement bronchique • évaluation de la capacité spontanée de désencombrement du patient • mise en œuvre des techniques actives de désencombrement telles que : augmentation du flux expiratoire, expiration lente totale à glotte ouverte en latérocubitus [ELTGOL], toux dirigée • adaptation de l'intensité des techniques et des temps de repos • surveillance des paramètres d'oxygénation du sang et des signes de décompensation respiratoire <p>Avec ou sans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aspiration trachéale • nébulisation
GLJ+050	<p>Séance de désencombrement instrumental des bronches</p> <p>BN;EZ;ZV</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation du degré de sévérité de l'encombrement bronchique • évaluation de la capacité spontanée de désencombrement du patient • adaptation des réglages des appareils • mise en œuvre des techniques de désencombrement instrumental • adaptation de l'intensité des techniques • surveillance des paramètres d'oxygénation du sang et des signes de décompensation respiratoire et adaptation des temps de repos <p>Avec ou sans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aspiration trachéale • nébulisation • éducation du patient et de son entourage
GLR+285	<p>Séance individuelle de réadaptation respiratoire par entraînement des membres supérieurs</p> <p>GLQ+043;GLQ+175;G BN;EZ LR+206</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exercices en chaîne fermée : autorésistance ou support • exercices en chaîne semifermée avec accessoires légers • exercices en chaîne ouverte avec ou sans charge • évaluation de la dyspnée
GLR+236	<p>Séance collective de réadaptation respiratoire par entraînement des membres supérieurs</p> <p>GLQ+043;GLQ+175;G BN;EZ LR+206</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exercices en chaîne fermée tels que : autorésistance ou support • exercices en chaîne semifermée avec accessoires légers • exercices en chaîne ouverte avec ou sans charge • évaluation de la dyspnée
GLR+077	<p>Séance individuelle de gymnastique pour réadaptation respiratoire</p> <p>GLQ+043;GLQ+175 BN;EZ</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement corporel total • réalisation de séries d'exercices gymniques tels que renforcement musculaire, équilibre, habileté, ventilation, étirement • retour à la situation de repos
GLR+139	<p>Séance collective de gymnastique pour réadaptation respiratoire</p> <p>GLQ+043;GLQ+175 BN</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement corporel total • réalisation de séries d'exercices gymniques tels que : renforcement musculaire, équilibre, habileté, ventilation, étirement • retour à la situation de repos

05 FONCTIONS DIGESTIVES ET NUTRITION	
05.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions digestives et de la nutrition
05.01.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions digestives
<i>Les actes d'évaluation de la déglutition incluent : la participation des infirmiers et diététiciens</i>	
HQQ+136	Évaluation initiale des troubles de la déglutition BN Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • examen de la bouche, de l'état buccodentaire, de l'état des prothèses dentaires, de la qualité salivaire • examen des praxies buccofaciales • examen de la mobilisation et de la sensibilité au froid et au chaud des lèvres, des joues, de la langue • examen de la mobilité laryngée • examen du réflexe nauséeux, de la toux, du souffle • examen quantitatif et qualitatif de la production de salive • explication au patient des gestes attendus : recours aux postures de sécurité, aux manœuvres de vidange • épreuve d'ingestion d'eau gélifiée pour diagnostiquer les fausses routes • administration d'eau gélifiée et/ou d'aliment pour évaluer la capacité à s'hydrater et s'alimenter seul, avec aide technique de compensation ou l'aide d'un tiers
HQQ+106	Évaluation intermédiaire des troubles de la déglutition BN Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation de la déglutition et d'ajuster le programme de rééducation Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image
HQQ+257	Évaluation finale des troubles de la déglutition BN Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation de la déglutition à la fin de prise la charge ou à la sortie, pour orientation Avec ou sans : enregistrement du son et/ou de l'image
HSQ+208	Quantification d'un trouble de l'oralité BN Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • quantification du trouble de l'oralité avec échelles validées et reproductibles
05.01.02	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions périnéales
HTQ+058	Évaluation initiale pour rééducation des fonctions périnéales BN Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • analyse des symptômes, circonstances de survenue, habitudes alimentaires, gestion des liquides • examen de la trophicité cutanée et muqueuse • examen de la force, endurance, coordination et tonicité musculaire du périnée et de l'abdomen • étude des muscles élévateurs de l'anus • recherche de compensation musculaire parasite • examen neurologique périnéal et des segments sacrés
HTQ+046	Évaluation intermédiaire pour rééducation des fonctions périnéales BN Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des fonctions périnéales et d'ajuster le programme de rééducation
HTQ+151	Évaluation finale pour rééducation de fonctions périnéales BN Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation des fonctions périnéales à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation
05.01.03	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles de la nutrition
Par régime standard, on entend : régime alimentaire établi pour une ou plusieurs affections sans personnalisation pour le patient ou régime préétabli dans l'établissement	
Par régime adapté, on entend : ajustement d'un ou plusieurs régimes standards	
Avec ou sans : <ul style="list-style-type: none"> • adjonction de complément nutritionnel oral • élaboration d'une répartition et/ou modification de texture 	
Par prescription diététique personnalisée, on entend : régime alimentaire établi pour un patient avec élaboration personnalisée des menus	
<i>L'évaluation diététique inclut la prise en charge thérapeutique</i>	
HSQ+289	Évaluation diététique initiale qualitative sans élaboration de stratégie diététique BN;ZV Avec ou sans : prescription de régime standard Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • recueil, auprès du patient et/ou de son entourage, des informations relatives à la prise en charge nutritionnelle et aux goûts du patient • appréciation qualitative des apports alimentaires • appréciation des connaissances en diététique du patient et/ou de son entourage
HSQ+014	Évaluation diététique initiale qualitative et quantitative sans élaboration de stratégie diététique BN;ZV Avec ou sans : prescription de régime standard Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • recueil, auprès du patient et/ou de son entourage, des informations relatives à la prise en charge nutritionnelle et aux goûts du patient • quantification des apports alimentaires avec ou sans quantification des besoins nutritionnels • appréciation des connaissances en diététique du patient et/ou de son entourage • établissement d'un diagnostic diététique
HSQ+197	Évaluation diététique initiale avec prescription de régime adapté BN;ZV Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • recueil, auprès du patient et/ou de son entourage, des informations relatives à la prise en charge nutritionnelle et aux goûts du patient • évaluation qualitative et quantitative des apports alimentaires • évaluation des connaissances en diététique du patient et/ou de son entourage • prescription diététique de régime adapté • définition d'un objectif nutritionnel de consommation et/ou d'acquisition d'autonomie

HSQ+043	<p>Évaluation diététique initiale avec prescription diététique personnalisée</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> recueil, auprès du patient et/ou de son entourage, des informations relatives à la prise en charge nutritionnelle et aux goûts du patient évaluation qualitative et quantitative des apports alimentaires évaluation des connaissances en diététique du patient et/ou de son entourage prescription diététique personnalisée définition d'un objectif nutritionnel de consommation et/ou d'acquisition d'autonomie 	BN;ZV
HSQ+145	<p>Évaluation diététique initiale pour prescription diététique avec alimentation artificielle</p> <p>Avec ou sans : mise en place d'alimentation orale</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> choix des produits adaptation des modes d'administration vérification de la tolérance et des effets de la prise en charge prescription de la prise en charge diététique et de l'alimentation artificielle 	BN;ZV
HSQ+107	<p>Évaluation intermédiaire qualitative des objectifs nutritionnels</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> estimation calorique non quantifiée de la ration alimentaire consommée et/ou de l'alimentation artificielle vérification de l'effet de la prescription diététique sur le poids, le transit, la qualité de vie et les données biologiques adaptation, si nécessaire 	BN
HSQ+237	<p>Évaluation intermédiaire qualitative et quantitative des objectifs nutritionnels</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> quantification de la ration alimentaire consommée et/ou de l'alimentation artificielle par mesure des ingesta, données cliniques ou biologiques, questionnaire d'évaluation vérification de l'effet de la prescription diététique sur le poids, le transit, la qualité de vie et les données biologiques adaptation, si nécessaire 	BN
HSQ+222	<p>Évaluation diététique finale avec conseils nutritionnels</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation diététique à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation, avec conseil diététique élémentaire du patient et/ou à son entourage <p>Avec ou sans : fourniture de documents d'information nutritionnelle</p>	BN
HSQ+158	<p>Évaluation diététique finale avec prescription de régime standard</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation diététique à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	BN
HSQ+010	<p>Évaluation diététique finale avec prescription de régime adapté</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation diététique à la fin de la prise en charge ou à la sortie avec prescription de régime adapté et orientation 	BN
HSQ+002	<p>Évaluation diététique finale avec prescription diététique personnalisée</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> évaluation diététique à la fin de la prise en charge ou à la sortie avec prescription diététique personnalisée et orientation 	BN
05.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions digestives et de la nutrition	
05.02.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions digestives	
	<i>Les actes de rééducation de la déglutition incluent : la participation des infirmiers et diététiciens</i>	
HQR+293	<p>Séance de rééducation des troubles de la déglutition</p> <p>À l'exclusion de : séance de rééducation des troubles de la déglutition par rétrocontrôle [biofeedback] (HQR+062)</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> apprentissage des postures de sécurité et des manœuvres de vidange apprentissage de la respiration thoraco-abdominale et de l'expectoration entraînement des praxies buccofaciales mobilisation laryngée horizontale et/ou verticale massage des organes de la sphère buccofaciale administration d'eau gélifiée et/ou d'aliments pour développer la capacité à s'hydrater et à s'alimenter avec ou sans aide éducation du patient et de son entourage à améliorer et maintenir la fonction de déglutition 	BN;EZ
HQR+062	<p>Séance de rééducation des troubles de la déglutition par rétrocontrôle [biofeedback]</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> information des patients sur le fonctionnement oropharyngé apprentissage de l'utilisation des muscles sousmentonniers pour la propulsion du bol alimentaire en s'aidant de l'observation de l'électromyogramme [EMG] apprentissage des postures de sécurité pour éviter les fausses routes 	BN;EZ
HSR+155	<p>Séance individuelle de rééducation de l'oralité</p> <p>Avec ou sans : participation de l'entourage</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> découverte temporo-spatiale par massage du corps et développement du sens tactile développement de l'exploration orale des objets, participation à un repas jeu avec ou sans aliments découverte des différentes textures sollicitation de la sphère péribuccale essai d'alimentation au biberon ou à la cuillère développement et/ou entretien de la succion non nutritive accompagnement du patient et/ou de son entourage dans cette rééducation 	BN;EZ
HSR+122	<p>Séance collective de rééducation de l'oralité</p> <p>Avec ou sans : participation de l'entourage</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> découverte temporo-spatiale par massage du corps et développement du toucher préliminaires au repas développement de l'exploration orale des objets, participation à un atelier-repas pour faire le lien entre le geste et sa finalité découverte des différentes textures sollicitation de la sphère péribuccale essai d'alimentation au biberon ou à la cuillère développement et/ou entretien de la succion non nutritive 	BN;EZ

05.02.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions périnéales	
HTR+233	Séance de rééducation périnéale	BN;EZ
	<p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> rééducation périnéale du besoin exonérateur (HTR+037) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> neurostimulation ou inhibition musculaire application de courants antalgique ou fibrolytique rééducation et prise de conscience des hyperesthésies ou hypoesthésies de la sphère urogénitale rééducation des inversions de commande traitement des dyspareunies et des rétractions cicatricielles, normalisation circulatoire 	
HTR+037	Séance de rééducation périnéale du besoin exonérateur	BN;EZ
	<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> mise en œuvre des techniques de restauration de la perception du besoin exonérateur mise en adéquation de la perception du besoin exonérateur et de la contraction volontaire périnéale 	
05.02.03	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles de la nutrition	
	Les autres actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles de la nutrition sont compris dans les actes d'évaluation du paragraphe 05.01.03	
HSM+297	Composition de repas avec le patient et/ou l'entourage	BN
	<p>Codage :</p> <ul style="list-style-type: none"> cet acte ne peut être codé qu'une seule fois par jour de réalisation cet acte ne peut pas être codé pour la validation du repas choisi par le patient dans le restaurant de l'établissement <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> composition personnalisée préalable de chaque repas avec le patient et/ou l'entourage prenant en compte la composition détaillée des aliments choix des aliments vérification des connaissances du patient et développement de sa participation 	

06	FONCTIONS GÉNITO-URINAIRES ET REPRODUCTIVES
-----------	--

06.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions génito-urinaires et reproductives
--------------	---

Les actes d'évaluation pour rééducation périnéale figurent dans la subdivision 05.01.02

06.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions génito-urinaires et reproductives
--------------	--

Les actes de rééducation périnéale figurent dans la subdivision 05.02.02

07	FONCTIONS DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR ET LIÉES AU MOUVEMENT	
07.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions de l'appareil locomoteur et liées au mouvement	
07.01.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions ostéoarticulaires	
07.01.01.01	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions ostéoarticulaires de la tête	
LBQ+211	Évaluation initiale pour rééducation des fonctions des articulations temporomandibulaires [ATM] BN Avec ou sans : évaluation des fonctions rachidienne cervicale, ventilatoire et/ou phonatoire Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> inspection et palpation pour apprécier l'état des tissus, la présence d'hématome, d'œdème examen orthopédique et morphostatique : <ul style="list-style-type: none"> analyse qualitative des différents mouvements des ATM : ouverture-fermeture, diductions, pro et rétropulsion examen de la mobilité active et passive compatible avec le stade du traitement : <ul style="list-style-type: none"> appréciation des axes de symétrie évaluation de la qualité des arrêts de fin de course articulaire, des bruits et craquements articulaires quantification de la douleur par échelle telle que : échelle visuelle analogique [EVA] 	
LBQ+079	Évaluation intermédiaire pour rééducation des fonctions des articulations temporomandibulaires [ATM] BN Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des fonctions des articulations temporomandibulaires et d'ajuster le programme de rééducation 	
LBQ+257	Évaluation finale pour rééducation des fonctions des articulations temporomandibulaires [ATM] BN Avec ou sans : évaluation des fonctions rachidienne cervicale, ventilatoire et/ou phonatoire Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des fonctions des articulations temporomandibulaires à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	
07.01.01.02	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions ostéoarticulaires de la colonne vertébrale	
LHQ+048	Évaluation initiale pour rééducation des fonctions de la colonne vertébrale BN;ZV Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> quantification de la douleur par échelle telle que : échelle visuelle analogique [EVA] inspection et palpation pour apprécier l'état des tissus examen orthopédique et morphologique : <ul style="list-style-type: none"> examen de la mobilité active et passive globale puis segmentaire de la colonne vertébrale, comprenant les ceintures et les membres <ul style="list-style-type: none"> examen de la fonction ventilatoire et de la mobilité du diaphragme analyse qualitative de la marche, des positions assises, des postures et des gestuelles courantes évaluation de la qualité des arrêts de fin de course articulaire évaluation des qualités neuromotrices, de l'équilibre et de la proprioception appréciation des savoirs existants et du savoir faire sur l'affection présentée, l'hygiène gestuelle et posturale, les caractéristiques personnelles du patient quantification de l'activité physique quotidienne établissement du programme de rééducation 	
LHQ+063	Évaluation intermédiaire pour rééducation des fonctions de la colonne vertébrale BN Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des fonctions de la colonne vertébrale et d'ajuster le programme de rééducation 	
LHQ+244	Évaluation finale pour rééducation des fonctions de la colonne vertébrale BN Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des fonctions de la colonne vertébrale à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	
07.01.01.03	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions ostéoarticulaires du membre supérieur	
MKQ+001	Évaluation initiale pour rééducation des fonctions du membre supérieur BN;ZV Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> quantification de la douleur par échelle telle que : échelle visuelle analogique [EVA] inspection et palpation pour apprécier l'état des tissus examen orthopédique et morphologique : <ul style="list-style-type: none"> examen de la mobilité active et passive globale puis segmentaire du membre supérieur, comprenant les ceintures examen de la fonction de préhension appréciation des savoirs existants et du savoir faire sur l'affection présentée, l'hygiène gestuelle et posturale, les caractéristiques personnelles du patient établissement du programme de rééducation 	
MKQ+152	Évaluation intermédiaire pour rééducation des fonctions du membre supérieur BN Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des fonctions du membre supérieur et d'ajuster le programme de rééducation 	
MKQ+272	Évaluation finale pour rééducation des fonctions du membre supérieur BN Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des fonctions du membre supérieur à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	

07.01.01.04 Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions ostéoarticulaires du membre inférieur		
NKQ+284	Évaluation initiale pour rééducation des fonctions du membre inférieur Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • quantification de la douleur par échelle telle que : échelle visuelle analogique [EVA] • inspection et palpation pour apprécier l'état des tissus • examen orthopédique et morphologique : <ul style="list-style-type: none"> – examen de la mobilité active et passive globale puis segmentaire du membre inférieur, comprenant les ceintures – examen de la fonction de locomotion et de l'appui unipodal • appréciation des savoirs existants et du savoir faire sur l'affection présentée, l'hygiène gestuelle et posturale, les caractéristiques personnelles du patient • quantification de l'activité physique quotidienne • établissement du programme de rééducation 	BN;ZV
NKQ+295	Évaluation intermédiaire pour rééducation des fonctions du membre inférieur Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des fonctions du membre inférieur et d'ajuster le programme de rééducation 	BN
NKQ+222	Évaluation finale pour rééducation des fonctions du membre inférieur Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation des fonctions du membre inférieur à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	BN
07.01.02 Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions neuromusculaires		
AZQ+131	Évaluation initiale pour rééducation des fonctions neuromusculaires Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • examen de la motricité et du tonus avec quantification • analyse des éventuels mouvements anormaux • examen de la sensibilité superficielle et profonde avec quantification • quantification de la douleur par échelle validée • examen orthopédique et morphologique : <ul style="list-style-type: none"> – examen de la mobilité active et passive globale puis segmentaire des membres, comprenant les ceintures – examen de la fonction de locomotion résiduelle • appréciation des déficits des fonctions cardiorespiratoires, digestives et urinaires • appréciation des déficits cognitifs • appréciation des savoirs existants et du savoir faire sur l'affection présentée, l'hygiène gestuelle et posturale, les caractéristiques personnelles du patient <p>Avec ou sans : utilisation du dossier relaté, observé, mesuré, planifié [ROMP] [subjective, objective, assessment, and plan] [SOAP note]</p>	BN;ZV
AZQ+144	Évaluation intermédiaire pour rééducation des fonctions neuromusculaires Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation neuromusculaire et d'ajuster le programme de rééducation 	BN
AZQ+164	Évaluation finale pour rééducation des fonctions neuromusculaires Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation des fonctions neuromusculaires à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	BN
07.01.03 Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions relatives à la force et à l'endurance musculaire		
PCQ+140	Quantification de la force musculaire périphérique <p>Avec ou sans : isocinétisme</p> Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • examen des articulations pour s'assurer de leur intégrité • mesure bilatérale de la force musculaire des membres, à 3 reprises • mesure de la force maximale volontaire, de l'endurance de la fatigue musculaire des mêmes muscles • comparaison des mesures aux valeurs de référence et établissement d'une courbe d'évolution 	BN
PEQ+266	Mesure de l'aptitude physique anaérobie <p>Avec ou sans : ergomètre</p> Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • réalisation du test d'évaluation des capacités maximales anaérobies • observation et analyse du déroulement du test • recueil des paramètres en temps réel et au pic du test • recherche de signe d'alerte, appréciation de la tolérance à l'effort • analyse des données du test, calcul des paramètres caractérisant l'aptitude physique anaérobie 	BN
PCR+025	Épreuve d'endurance à l'effort sur ergomètre [Test d'effort sur ergomètre] Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • réalisation de l'effort, avec montée en charge rapide et maintien en plateau à 80 % de la puissance maximale • retour au repos • évaluation des capacités aérobies 	BN
PCQ+057	Quantification de la force et de l'endurance musculaire périphérique sans appareil Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • recueil des paramètres de repos • réalisation de l'épreuve après apprentissage à charge légère • quantification de la force maximale et de l'endurance par méthode directe ou méthode indirecte • observation du patient et analyse du déroulement de l'épreuve et réajustement des charges • recueil des paramètres durant l'effort 	BN
PCQ+179	Quantification de la force et de l'endurance musculaire périphérique avec appareil Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • recueil des paramètres de repos • réalisation de l'épreuve après apprentissage à charge légère • quantification de la force maximale et de l'endurance par méthode directe ou méthode indirecte • observation du patient et analyse du déroulement de l'épreuve et réajustement des charges • recueil des paramètres durant l'effort 	BN

07.01.04	Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions liées au mouvement	
ANQ+149	Évaluation initiale des fonctions sensibles et/ou motrices des membres supérieurs, sans batterie de tests Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des fonctions sensibles et/ou motrices par outils standardisés, reproductibles et validés tels que : évaluation de l'état trophique, de la douleur, de la mobilité articulaire active et passive, de la motricité volontaire, du tonus, bilans fonctionnels, bilans de préhension, niveau d'évolution motrice [NEM] appréciation de l'efficacité motrice identification des stratégies naturelles d'apprentissage et de compensation identification des possibilités de compensations complémentaires 	BN;ZV
ANQ+208	Évaluation intermédiaire ou évaluation ciblée sur une fonction, des fonctions sensibles et/ou motrices des membres supérieurs, sans batterie de tests Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des fonctions sensibles et/ou motrices et d'ajuster le programme de rééducation 	BN
ANQ+174	Évaluation finale des fonctions sensibles et/ou motrices sans batterie de tests Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des fonctions sensibles et/ou motrices à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	BN
ANQ+171	Évaluation initiale des fonctions sensibles et/ou motrices des membres supérieurs, avec batterie de tests Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des fonctions neuromotrices par tests standardisés, reproductibles et validés tels que : évaluation de l'état trophique, de la douleur, de la mobilité articulaire active et passive, de la motricité volontaire, du tonus, bilans fonctionnels, bilans de préhension, coordination, dextérité appréciation de l'efficacité motrice identification des stratégies naturelles d'apprentissage et de compensation identification des possibilités de compensations complémentaires 	BN
ANQ+234	Évaluation intermédiaire ou évaluation ciblée sur une fonction, des fonctions sensibles et/ou motrices des membres supérieurs, avec batterie de tests Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation des fonctions sensibles et/ou motrices et d'ajuster le programme de rééducation 	BN
ANQ+218	Évaluation finale des fonctions sensibles et/ou motrices des membres supérieurs, avec batterie de tests Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des fonctions sensibles et/ou motrices à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	BN
NKQ+021	Évaluation de la marche en terrain plat Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation de la qualité de la marche en terrain plat appréciation de la capacité à se lever et marcher, de la qualité des transferts, de l'utilisation des aides techniques de marche appréciation de la longueur du pas moyen appréciation du risque de chute 	BN
NKQ+069	Évaluation de la marche sur parcours aménagé avec obstacles Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation de la qualité de la locomotion sur parcours aménagé avec éléments perturbateurs tels que : slalom, franchissement d'obstacles, réalisation de double tâche appréciation de la capacité à se lever et marcher, de la qualité des transferts, de l'utilisation des aides techniques de marche appréciation de la longueur du pas moyen appréciation du risque de chute 	BN
07.01.05	Autres actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions liées au mouvement	
PEQ+185	Quantification des activités physiques quotidiennes Codage : cet acte ne peut être codé que s'il est réalisé isolément Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> utilisation d'un questionnaire standardisé installation et paramétrage du capteur de mouvement et enregistrement des données calcul des scores du questionnaire ou transfert des données du capteur de mouvement 	BN
CEQ+275	Évaluation initiale pour rééducation des troubles de l'équilibre Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> examen orthopédique et morphostatique : <ul style="list-style-type: none"> analyse qualitative des altérations de l'équilibre, latéralisation, rétropulsion tests d'équilibre et d'autonomie : index, Romberg, one leg balance, Fukuda, Tinetti, get up and go, time up and go [TUG] examen de l'équilibre et de la posture avec tests vestibulaires des trois entrées, étude de l'oculomotricité, avec ou sans manœuvres de Dix Hallpike et Epley Brandt et Daroff 	BN
CEQ+239	Évaluation intermédiaire pour rééducation des troubles de l'équilibre Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation et d'ajuster le programme de prise en charge 	BN
CEQ+180	Évaluation finale pour rééducation des troubles de l'équilibre Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des troubles de l'équilibre à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	BN
PEQ+017	Évaluation initiale du risque de chute Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> appréciation du risque de chute par : <ul style="list-style-type: none"> l'observation du patient, de ses activités de son environnement la perception des besoins d'activités du patient et de sa motivation à les réaliser le recueil d'information auprès de l'entourage identification du risque de chute passive ou active selon les habitudes de vie 	BN
PEQ+038	Évaluation intermédiaire du risque de chute Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution de la rééducation et d'ajuster le programme de prise en charge 	BN
PEQ+238	Évaluation finale du risque de chute Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation du risque de chute à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	BN

07.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions de l'appareil locomoteur ou liées au mouvement	
07.02.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions ostéoarticulaires	
	<i>Les actions décrites dans le contenu des actes de rééducation des troubles des fonctions de la colonne vertébrale et des membres seront associées de façon différente selon le niveau d'évolution</i>	
	<i>Les actions décrites dans le contenu des actes de rééducation des troubles des fonctions de la colonne vertébrale et des membres seront focalisées sur le segment de colonne vertébrale ou de membre concerné par l'affection</i>	
07.02.01.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions ostéoarticulaires de la tête	
LBR+138	Séance de rééducation des fonctions des articulations temporomandibulaires [ATM] Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • traitement antalgique par cryothérapie, massage intra et extrabuccal • drainage lymphatique manuel • mobilisation passive, activopassive puis active contrôlée • renforcement musculaire • mise en situation 	BN;EZ
07.02.01.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions ostéoarticulaires de la colonne vertébrale	
LHR+146	Séance de rééducation des fonctions de la colonne vertébrale À l'exclusion de : <ul style="list-style-type: none"> • séance de rééducation postopératoire des fonctions de la colonne vertébrale après réparation de lésion traumatique ou correction de déformation (LHR+050) • séance de rééducation postopératoire des fonctions de la colonne vertébrale pour lésion ostéoarticulaire dégénérative (LHR+113) • séance de rééducation postopératoire des fonctions de la colonne vertébrale après correction de lésion ostéoarticulaire dégénérative (LHR+189) Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil • mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux • verticalisation • renforcement musculaire axial et des membres • rééducation de la fonction ventilatoire • rééducation de la proprioception, posture et équilibre Avec ou sans : mise en place de dispositif générateur d'agent physique à visée thérapeutique	BN;EZ;QM
LHR+050	Séance de rééducation postopératoire des fonctions de la colonne vertébrale après réparation de lésion traumatique ou correction de déformation Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil • mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux • verticalisation • renforcement musculaire axial et des membres • rééducation de la fonction ventilatoire • rééducation de la proprioception, posture et équilibre Avec ou sans : mise en place de dispositif générateur d'agent physique à visée thérapeutique	BN;EZ;QM
LHR+113	Séance de rééducation des fonctions de la colonne vertébrale pour lésion ostéoarticulaire dégénérative À l'exclusion de : séance de rééducation postopératoire des fonctions de la colonne vertébrale après correction de lésion ostéoarticulaire dégénérative (LHR+189) Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil • mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux • verticalisation • renforcement musculaire en cocontraction, initialement sans charge, puis avec mise en charge progressive • développement de la proprioception en statique puis en dynamique, sans, puis avec déséquilibre provoqué Avec ou sans : mise en place de dispositif générateur d'agent physique à visée thérapeutique	BN;EZ;QM
LHR+189	Séance de rééducation postopératoire de la colonne vertébrale après correction de lésion ostéoarticulaire dégénérative Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil • mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux • verticalisation • renforcement musculaire en cocontraction, initialement sans charge, puis avec mise en charge progressive • développement de la proprioception en statique puis en dynamique, sans, puis avec déséquilibre provoqué Avec ou sans : mise en place de dispositif générateur d'agent physique à visée thérapeutique	BN;EZ;QM
07.02.01.03	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions ostéoarticulaires du membre supérieur	
MKR+126	Séance de rééducation des fonctions du membre supérieur À l'exclusion de : <ul style="list-style-type: none"> • séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre supérieur après réparation de lésion traumatique ou correction de vice architectural (MKR+248) • séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre supérieur pour lésion ostéoarticulaire dégénérative (MKR+023) • séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre supérieur après correction de lésion ostéoarticulaire dégénérative (MKR+287) Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil • mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux • renforcement musculaire du membre supérieur • rééducation de la fonction de préhension et de la proprioception Avec ou sans : mise en place de dispositif générateur d'agent physique à visée thérapeutique	BN;EZ;QM

MKR+248	<p>Séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre supérieur après réparation de lésion traumatique ou correction de vice architectural</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil • mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux • renforcement musculaire du membre supérieur • rééducation de la fonction de préhension et de la proprioception 	BN;EZ;QM
MKR+023	<p>Séance de rééducation des fonctions du membre supérieur pour lésion ostéoarticulaire dégénérative</p> <p>À l'exclusion de : séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre supérieur après correction de lésion ostéoarticulaire dégénérative (MKR+287)</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil • mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux • renforcement musculaire du membre supérieur • rééducation de la fonction de préhension et de la proprioception 	BN;EZ;QM
MKR+287	<p>Séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre supérieur après correction de lésion ostéoarticulaire dégénérative</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil • mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux • renforcement musculaire du membre supérieur • rééducation de la fonction de préhension et de la proprioception 	BN;EZ;QM
07.02.01.04 Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions ostéoarticulaires du membre inférieur		
NKR+177	<p>Séance de rééducation des fonctions du membre inférieur</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre inférieur après réparation de lésion traumatique ou correction de vice architectural (NKR+204) • séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre inférieur pour lésion ostéoarticulaire dégénérative (NKR+280) • séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre inférieur après correction de lésion ostéoarticulaire dégénérative (NKR+130) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil • mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux • verticalisation • renforcement musculaire du membre inférieur en cocontraction, initialement sans charge, puis avec mise en charge progressive • développement de la proprioception des membres inférieurs en appui bipodal puis unipodal, en statique puis en dynamique, sans, puis avec déséquilibre provoqué 	BN;EZ;QM
NKR+204	<p>Séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre inférieur après réparation de lésion traumatique ou correction de vice architectural</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil • mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux • verticalisation • renforcement musculaire du membre inférieur avec électrothérapie en chaîne cinétique ouverte puis en cocontraction, initialement sans charge, puis avec mise en charge progressive • développement de la proprioception des membres inférieurs en appui bipodal puis unipodal, en statique puis en dynamique, sans, puis avec déséquilibre provoqué 	BN;EZ;QM
NKR+280	<p>Séance de rééducation des fonctions du membre inférieur pour lésion ostéoarticulaire dégénérative</p> <p>À l'exclusion de : séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre inférieur après correction de lésion ostéoarticulaire dégénérative (NKR+130)</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil • mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux • verticalisation • renforcement musculaire du membre inférieur avec électrothérapie en chaîne cinétique ouverte puis en cocontraction, initialement sans charge, puis avec mise en charge progressive • développement de la proprioception des membres inférieurs en appui bipodal puis unipodal, en statique puis en dynamique, sans, puis avec déséquilibre provoqué 	BN;EZ;QM
NKR+130	<p>Séance de rééducation postopératoire des fonctions du membre inférieur après correction de lésion ostéoarticulaire dégénérative</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • massage ou mobilisation tissulaire passive avec appareil • mobilisation activopassive et active de la peau, des éléments capsuloligamentaires, des enveloppes et gaines synoviales, des éléments tendineux • verticalisation • renforcement musculaire du membre inférieur avec électrothérapie en chaîne cinétique ouverte puis en cocontraction, initialement sans charge, puis avec mise en charge progressive • développement de la proprioception des membres inférieurs en appui bipodal puis unipodal, en statique puis en dynamique, sans, puis avec déséquilibre provoqué <p>Avec ou sans : mise en place de dispositif générateur d'agent physique à visée thérapeutique</p>	BN;EZ;QM

07.02.02	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions neuromusculaires	
	<i>Par affection dégénérative, on entend : affection d'évolution progressive, telle que : dégénérescence striatonigrique, sclérose en plaque, sclérose latérale amyotrophique</i>	
	<i>Par affection nerveuse périphérique, on entend : affection de nerf crânien ou de nerf spinal</i>	
	<i>Par mouvements anormaux, on entend : tremblement, dystonie</i>	
	<i>Par phase précoce, on entend : phase précédant la réapparition des premiers signes de fonction motrice</i>	
	<i>Par phase de récupération, on entend : phase débutant lors de la réapparition des premiers signes de fonction motrice</i>	
AZR+252	Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection cérébrale, en phase précoce	BN;EZ;ZV;QM
	<p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection cérébrale dégénérative (AZR+242) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prévention des complications neuro-orthopédiques • prévention des troubles circulatoires et ventilatoires • limitation du déconditionnement à l'effort • lutte contre l'atrophie et les rétractions • entretien de la musculature préservée • apprentissage de l'autonomie au lit • prévention des troubles de la déglutition • éducation ventilatoire 	
AZR+083	Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection cérébrale en phase de récupération	BN;EZ;QM
	<p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection cérébrale dégénérative ((AZR+242) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • verticalisation manuelle et/ou instrumentale • réactivation et renforcement de la motricité déficitaire • sollicitation sensitive et motrice, analyse des déficits et capacités, analyse segmentaire globale, analyse de l'intention d'agir et de la planification du geste • éducation posturale pour prévention des troubles de la déglutition, prévention orthopédique, protection cutanée • réapprentissage de la gestuelle, des automobilisations et de l'ensemble des transferts • rééducation de la posture, de la proprioception, de l'équilibre, de la coordination des ceintures, des gestes alternés • prévention des conséquences de la spasticité • apprentissage de la mise en place des dispositifs techniques de compensation • apprentissage de la gestion des capacités et de la fatigue • travail de l'endurance • apprentissage de l'autorééducation 	
AZR+242	Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection cérébrale dégénérative	BN;EZ;ZV;QM
	<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rééducation de la respiration • rééducation de la posture • verticalisation • rééducation de la coordination des deux hémicorps • rééducation de la gestuelle des mouvements fins, détente segmentaire à visée graphomotrice • éducation du patient • prévention des troubles de la déglutition • gestion des douleurs et des aides segmentaires • maintien de la locomotion et/ou de l'autonomie des déplacements • prévention des chutes 	
AZR+020	Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection médullaire, en phase précoce	BN;EZ;ZV;QM
	<p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection médullaire dégénérative (AZR+002) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prévention des complications neuro-orthopédiques • prévention des troubles circulatoires et ventilatoires • limitation du déconditionnement à l'effort • lutte contre l'atrophie et les rétractions • entretien de la musculature préservée • apprentissage de l'autonomie au lit • prévention des troubles de la déglutition • éducation ventilatoire 	
AZR+038	Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection médullaire, en phase de récupération	BN;EZ;QM
	<p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection médullaire dégénérative (AZR+002) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • verticalisation manuelle et/ou instrumentale • réactivation et renforcement de la motricité déficitaire • sollicitation sensitive et motrice, analyse des déficits et capacités, analyse segmentaire globale, analyse de l'intention d'agir et de la planification du geste : <ul style="list-style-type: none"> – éducation posturale pour prévention des troubles de la déglutition, prévention orthopédique, protection cutanée • réapprentissage de la gestuelle, des automobilisations et de l'ensemble des transferts • rééducation de la posture, de la proprioception, de l'équilibre, de la coordination des ceintures, des gestes alternés • prévention des conséquences de la spasticité • apprentissage de la mise en place des dispositifs techniques de compensation • apprentissage de la gestion des capacités et de la fatigue • travail de l'endurance • apprentissage de l'autorééducation 	
AZR+002	Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection médullaire dégénérative	BN;EZ;ZV;QM
	<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stimulation motrice • rééducation ventilatoire et maintien de la capacité pulmonaire • entretien des capacités musculaires et articulaires • mise en place d'attelle de posture pour maintien des amplitudes • éducation posturale • apprentissage de la mise en place des aides techniques et petits appareillages 	

AZR+165	<p>Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection nerveuse périphérique, en phase précoce</p> <p>BN;EZ;ZV;QM</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection nerveuse périphérique dégénérative (AZR+075) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • protection des capacités articulaires et de la souplesse musculaire • entretien de la trophicité musculaire • mise en place d'attelles de posture • surveillance de l'œdème, drainage lymphatique, mise en place de bandes compressives • stimulation sensitive par territoire • entretien des capacités motrices non lésées • apprentissage des automobilisations, des transferts et du déplacement en fauteuil <p>Avec ou sans : électrostimulation</p>
AZR+119	<p>Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection nerveuse périphérique, en phase de récupération</p> <p>BN;EZ;QM</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection nerveuse périphérique dégénérative (AZR+075) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stimulation motrice analytique • maintien des amplitudes articulaires • stimulation sensitive par territoire • entretien des capacités motrices non lésées • surveillance du déconditionnement à l'effort • éducation posturale pour prévention des troubles de la déglutition, prévention orthopédique, cutanée, muqueuse • apprentissage de la mise en place d'orthèses • surveillance de l'œdème <p>Avec ou sans : électrostimulation</p>
AZR+075	<p>Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour affection nerveuse périphérique dégénérative</p> <p>BN;EZ;QM</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • stimulation motrice analytique • maintien des amplitudes articulaires • stimulation sensitive par territoire • entretien des capacités motrices non lésées • travail de l'endurance • surveillance du déconditionnement à l'effort • apprentissage de l'autorééducation • apprentissage de la mise en place d'orthèses • apprentissage de la gestion de la fatigue <p>Avec ou sans : électrostimulation</p>
PCR+088	<p>Séance de rééducation des fonctions musculaires pour affection musculaire dégénérative</p> <p>BN;EZ;ZV;QM</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • maintien des capacités musculaires et articulaires • entretien des capacités de locomotion et de déplacement • prévention de la chute • gestion de la douleur et des raideurs • apprentissage de l'autonomie pour les actes de la vie quotidienne • apprentissage de l'utilisation de dispositif technique de compensation et de la mise en place d'orthèse
AZR+199	<p>Séance de rééducation des fonctions neuromusculaires pour mouvements anormaux</p> <p>BN;EZ;QM</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretien des capacités de locomotion et de déplacement • prévention de la chute • apprentissage de l'autonomie pour les actes de la vie quotidienne • apprentissage de l'utilisation de dispositif technique de compensation et de la mise en place d'orthèse
07.02.03	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions relatives au tonus, à la posture et à l'équilibre
07.02.03.01	Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions relatives au tonus et à la posture
PEE+041	<p>Séance de verticalisation sans appareil dynamique</p> <p>BN;ZV</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • installation du patient en position de fonction • sécurisation du patient • choix de l'angulation de la verticalisation • surveillance des paramètres hémodynamiques et respiratoires • sollicitation des activités motrices adéquates <p>Avec ou sans : électrostimulation</p>
PEE+175	<p>Séance de verticalisation avec appareil dynamique</p> <p>BN;ZV</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • installation du patient en position de fonction • sécurisation du patient • choix de l'angulation de la verticalisation • surveillance des paramètres hémodynamiques et respiratoires • sollicitation des activités motrices adéquates <p>Avec ou sans : électrostimulation</p>
PER+223	<p>Séance de rééducation des troubles de la posture axiale</p> <p>BN;EZ;QM</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • gymnastique neuromusculaire et posturale • adaptation aux orthèses de maintien • proprioception de la posture • rééducation sensitive et sensorielle de la posture • renforcement musculaire axial et membres inférieurs • assouplissement thoracique et éducation respiratoire

07.02.03.02 Actes de prise en charge à visée thérapeutique des fonctions relatives à l'équilibre		
CER+223	<p>Séance de rééducation des fonctions de l'équilibre</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exercices d'équilibre et d'autonomie • exercices spino-vestibulaires basés sur les tests adaptés tels que Romberg sensibilisé, one leg balance, Fukuda, Tinetti, get up and go, time up and go [TUG] • exercices sur parcours de marche et d'obstacles • exercices de stimulation posturale, inclinaisons, latéralisations • exercices de stimulation visuelle, d'optocinétique et d'oculomotricité • exercices de stimulation de l'oreille interne tels que exercices rotatoires avec fauteuil, potence • exercices positionnels d'habitation, de retournements • apprentissage à se relever du sol 	BN;EZ
PER+250	<p>Séance individuelle de prévention des chutes</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • amélioration du tonus et de la posture par mobilisation de segment corporel, assouplissement, renforcement musculaire, verrouillage articulaire • régulation des troubles de l'équilibre • exercices de marche et d'équilibre • exercices d'anticipation des mouvements en fonction des obstacles • aide à l'acquisition de réactions de protection et d'adaptation : <ul style="list-style-type: none"> – élargissement du polygone de sustentation – exercices de marche résistée – exercices déséquilibrants en antéropostérieur et en latéral – exercice de ramassage d'objet à terre – apprentissage des modalités de chute • apprentissage à se relever du sol • marche en terrain irrégulier • observation du patient et analyse de la réalisation de l'exercice • ajustement du parcours ou de l'exercice et de ses modalités de réalisation • aide à la restauration de la confiance et de l'assurance 	BN;EZ
PER+154	<p>Séance collective de prévention des chutes</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • amélioration du tonus et de la posture par mobilisation de segment corporel, assouplissement, renforcement musculaire, verrouillage articulaire • régulation des troubles de l'équilibre • exercices de marche et d'équilibre • exercices d'anticipation des mouvements en fonction des obstacles • aide à l'acquisition de réactions de protection et d'adaptation : <ul style="list-style-type: none"> – élargissement du polygone de sustentation – exercices de marche résistée – exercices déséquilibrants en antéropostérieur et en latéral – exercice de ramassage d'objet à terre – apprentissage des modalités de chute • apprentissage à se relever du sol • marche en terrain irrégulier • observation du patient et analyse de la réalisation de l'exercice • ajustement du parcours ou de l'exercice et de ses modalités de réalisation • aide à la restauration de la confiance et de l'assurance 	BN
07.02.04 Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions liées au mouvement		
07.02.04.01 Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions liées au mouvement du membre supérieur		
ANM+093	<p>Séance de restauration ou éducation analytique d'une fonction sensitive et/ou motrice du membre supérieur par réalisation d'1 tâche élémentaire</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en conditions préalable : mobilisation préparatoire, posture mécanique au plateau canadien, manœuvres de facilitation, théromothérapie • exercice élémentaire aidant à faciliter la prise simple et le déplacement d'objet, avec guidance manuelle, exercice actif aidé, exercice actif • utilisation de technique sensitive et/ou motrice proximodistale ou distoproximale • intégration des mouvements dans un ensemble fonctionnel : épaule-coude, coude-poignet, poignet-main en tenant compte de la variabilité du tonus • repérage des mouvements et compensations parasites et des exclusions segmentaires et indiquer comment les reconnaître et les contrôler • obtention d'un équilibre postural du tronc et de la tête adapté à l'activité • proposition d'exercice requérant différentes amplitude, stabilité articulaire et ou dextérité 	BN;EZ
ALM+220	<p>Séance de développement d'une capacité sensitive et/ou motrice du membre supérieur par réalisation de plusieurs tâches élémentaires combinées et coordonnées</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exercice composé de prise et déplacement d'objet, avec utilisation des capacités sensibles et/ou motrices : dextérité, force, habileté, développement des capacités fonctionnelles et de coordination globale avec utilisation d'objets diversifiés et d'objets utilisés dans la vie quotidienne • vérification de la qualité de contrôle des mouvements parasites et de leur compensation • utilisation de technique sensitive et/ou motrice proximodistale ou distoproximale • coordination manuelle • intégration de l'utilisation de prothèse, d'orthèse fonctionnelle, de dispositif technique de compensation et/ou de recours à un tiers • apprentissage de l'utilisation des éventuelles compensations gestuelles • apprentissage du transfert d'une position à une autre • entraînement de la stabilité et l'équilibre du tronc lors de la fonction d'exploration du membre supérieur dans tous les plans de l'espace • utilisation du membre supérieur dans des fonctions automatiques et de soutien 	BN;EZ
MKM+166	<p>Séance de développement des capacités du membre supérieur non dominant ou le plus apte</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • développement de la sensibilité, de la motricité, de la force, de la coordination oculomanuelle et visuelle motrice, de l'habileté et de l'endurance du membre supérieur non dominant par : <ul style="list-style-type: none"> – apprentissage de l'utilisation des dispositifs techniques de compensation – application des techniques de prégraphisme – apprentissage de l'écriture avec la main non dominante • activités à visée de relatéralisation ou de latéralisation • utilisation des capacités fonctionnelles résiduelles du membre supérieur dominant lésé 	BN;EZ

NKR+003	<p>Séance de réentraînement de la fonction de préhension avec compensation de la pesanteur et rétro-information en environnement virtuel</p> <p><i>À l'exclusion de</i> : réentraînement sur console virtuelle de jeu</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • installation et adaptation au patient du système exosquelettique de compensation de la pesanteur • paramétrage de l'appareil selon les capacités du patient • réalisation d'exercices de préhension et d'évolution dans différents environnements virtuels 	BN;EZ
<p>07.02.04.02 Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions liées au mouvement du membre inférieur</p>		
NKR+179	<p>Séance de réentraînement sensitif et/ou moteur de la marche sur tapis roulant asservi avec orthèses robotisées d'assistance, rétro-information et allègement corporel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • paramétrage du système, mise en place du harnais de suspension, suspension du patient et adaptation des orthèses exosquelettiques • réglage du degré d'assistance et d'allègement corporel selon les caractéristiques du patient • réglage et adaptation de la rétro-information visuelle et virtuelle tout au long de la séance en fonction des vitesses de marche et des degrés d'assistance • surveillance cutanée • surveillance cardiovasculaire et respiratoire 	BN;EZ
NKR+074	<p>Séance de réentraînement à la marche sur tapis roulant avec allègement corporel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place du harnais de suspension • réglage du degré d'assistance et d'allègement corporel et de la vitesse du tapis roulant selon les caractéristiques du patient • surveillance cardiovasculaire et respiratoire 	BN;EZ
NKR+103	<p>Séance de réentraînement moteur de la marche sur plates-formes d'entraînement elliptiques avec allègement corporel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • paramétrage du système • mise en place harnais de suspension, suspension du patient et fixation des pieds sur les plates-formes elliptiques • réglage du degré d'allègement corporel et de la vitesse des plates-formes selon les caractéristiques du patient • mise en place éventuelle d'une électrostimulation musculaire par électrodes cutanées, asservie aux mouvements des plates-formes • surveillance cardiovasculaire et respiratoire 	BN;EZ
NKR+117	<p>Séance individuelle de rééducation à la marche</p> <p><i>Avec ou sans</i> : utilisation et/ou adaptation des dispositifs de marche</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assouplissement du tronc et des membres inférieurs • renforcement musculaire du tronc et des membres • entretien des mouvements des membres supérieurs • rééducation de l'équilibre en déplacement : appui unipodal, transfert d'appui, apprentissage du pas de rattrapage • marche assistée, correction des différents temps de la marche • mise en situation sur les parcours de marche • développement de l'endurance • remise en confiance du patient : recherche de l'autonomie dans sa chambre, l'établissement, en milieu extérieur et en toute situation • <u>prévention des chutes</u> 	BN;EZ;QM;TF;RW;H W;LJ
NKR+085	<p>Séance collective de rééducation à la marche</p> <p><i>Avec ou sans</i> : utilisation et/ou adaptation des dispositifs de marche</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assouplissement du tronc et des membres inférieurs • renforcement musculaire des membres et du tronc • entretien des mouvements des membres supérieurs • rééducation de l'équilibre en déplacement : appui unipodal, transfert d'appui, éducatif de marche, apprentissage du pas de rattrapage • marche assistée, correction des différents temps de la marche • mise en situation sur les parcours de marche • rééducation de l'endurance • remise en confiance du patient : recherche de l'autonomie dans sa chambre, l'établissement, en milieu extérieur et en toute situation • <u>prévention des chutes</u> 	BN;TF;RW;HW;LJ
NKR+006	<p>Séance individuelle de réadaptation à la marche</p> <p><i>À l'exclusion de</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séance individuelle de réadaptation à la marche sur parcours aménagé avec obstacles (NKR+174) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aide à l'acquisition d'une marche compatible avec le handicap • observation du patient et analyse du parcours réalisé • ajustement du parcours et de ses modalités de réalisation • aide à la restauration de la confiance et de l'assurance 	BN;EZ;QM;TF;RW;H W;LJ
NKR+059	<p>Séance collective de réadaptation à la marche</p> <p><i>À l'exclusion de</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séance collective de réadaptation à la marche sur parcours aménagé avec obstacles (NKR+278) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • création d'une dynamique de groupe favorisant la socialisation et l'entraide • préparation à la pratique autonome quotidienne en vue du retour à domicile • apprentissage des modalités d'échauffement, d'hydratation, choix et rythme de de l'activité, gestion de l'effort, récupération, adaptation de l'équipement • apprentissage de la régulation et réajustement des consignes en fonction des paramètres hémodynamiques et cliniques • auto-évaluation de la tolérance à l'effort par échelle analogique 	BN;QM;TF;RW;HW;L J
NKR+174	<p>Séance individuelle de réadaptation à la marche sur parcours aménagé avec obstacles</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aide à l'acquisition d'une marche compatible avec le handicap • aménagement d'un parcours de marche balisé et contraignant en vue de la réacquisition du mouvement avec fixation d'un objectif à atteindre contrôlable par le patient : franchissement d'obstacle, marche avant-arrière • observation du patient et analyse du parcours réalisé • ajustement du parcours ou de l'exercice et de ses modalités de réalisation • aide à la restauration de la confiance et de l'assurance 	BN;EZ;TF;RW;HW;LJ

NKR+278	<p>Séance collective de réadaptation à la marche sur parcours aménagé avec obstacles</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aide à l'acquisition d'une marche compatible avec le handicap • aménagement d'un parcours de marche balisé et contraignant en vue de la réacquisition du mouvement avec fixation d'un objectif à atteindre contrôlable par le patient : franchissement d'obstacle, marche avant-arrière • observation du patient et analyse du parcours réalisé • ajustement du parcours ou de l'exercice et de ses modalités de réalisation • aide à la restauration de la confiance et de l'assurance 	BN;RW
NKR+012	<p>Séance individuelle de réadaptation à la course</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aide à l'acquisition d'une course compatible avec le handicap • aménagement d'un parcours de course avec obstacles de difficulté variable en vue de la réacquisition d'une course optimale • observation du patient et analyse du parcours réalisé • ajustement du parcours ou de l'exercice et de ses modalités de réalisation • aide à la restauration de la confiance et de l'assurance 	BN;TF;RW;HW;LJ
NKR+260	<p>Séance collective de réadaptation à la course</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aide à l'acquisition d'une course compatible avec le handicap • aménagement d'un parcours de course avec obstacles de difficulté variable en vue de la réacquisition d'une course optimale • observation du patient et analyse du parcours réalisé • ajustement du parcours ou de l'exercice et de ses modalités de réalisation • aide à la restauration de la confiance et de l'assurance 	BN;TF;RW;HW;LJ
07.02.04.03 Autres actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions liées au mouvement		
PER+285	<p>Séance collective de gymnastique</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • séance collective de gymnastique pour réadaptation respiratoire (GLR+139) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement corporel total • réalisation de séries d'exercices gymniques tels que renforcement musculaire, équilibre, habileté, ventilation, étirement • retour à la situation de repos 	BN;TF;RW;HW;LJ
PEQ+059	<p>Séance de familiarisation en piscine pour contrôle de l'appréhension du milieu aquatique</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • identification de l'étiologie des réticences et blocages • visite des installations, approche physique des bassins, observation des autres usagers depuis le bord du bassin, puis les pieds dans l'eau • séquence plaisir-bien être du contact avec l'eau chaude • immersion corporelle progressive en faible profondeur avec prise d'appuis manuels au bord, puis levée progressive de ces appuis • respiration face immergée, immersion complète de la tête, recherche d'objets immergés • déplacement accompagné, puis seul dans le bassin en position verticale avec évolution de la profondeur et perte progressive de l'appui plantaire • allongement sur le dos, allongement assisté en position ventrale, retournement, reprise des appuis au sol 	BN;EZ
PER+118	<p>Séance collective de gymnastique aquatique [aquagym]</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • immersion progressive, échauffement cardiorespiratoire et musculaire • sollicitation métabolique programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée : séance à charge constante puis croissante, durée d'exercice, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement et réajustement de l'intensité d'effort 	BN;HW;LJ
PER+112	<p>Séance individuelle de réadaptation à la natation</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • immersion progressive, échauffement cardiorespiratoire et musculaire • évaluation du contact avec le milieu aquatique, motricité fonctionnelle, douleurs, troubles du tonus, de la coordination • apprentissage des équilibres • apprentissage de l'immersion et de la respiration aquatique • apprentissage de l'efficacité propulsive • apprentissage ou réapprentissage de la nage dans un contexte de handicap • apprentissage de la gestion de l'effort dans la durée • développement des connaissances sur les techniques de nage et santé, hygiène et sécurité 	BN;EZ;HW;LJ
PER+056	<p>Séance collective de réadaptation à la natation</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • immersion progressive, échauffement cardiorespiratoire et musculaire • évaluation du contact avec le milieu aquatique, motricité fonctionnelle, douleurs, troubles du tonus, de la coordination • apprentissage des équilibres • apprentissage de l'immersion et de la respiration aquatique • apprentissage de l'efficacité propulsive • apprentissage ou réapprentissage de la nage dans un contexte de handicap • apprentissage de la gestion de l'effort dans la durée • développement des connaissances sur les techniques de nage et santé, hygiène et sécurité 	BN;HW;LJ
07.02.05 Actes de réadaptation et réentraînement à l'effort		
PCR+285	<p>Séance de réadaptation à l'effort musculaire après rééducation de l'appareil locomoteur</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réadaptation à l'effort et exercices sur le terrain de proprioception et pliométrie • renforcement musculaire, optimisation de la capacité de mouvement • apprentissage d'exercices d'autorééducation et de prévention des récurrences • information sur les gestes et activités autorisés et ceux à proscrire 	BN;EZ
DKR+195	<p>Séance individuelle de réentraînement à l'effort aérobie sans ergomètre</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • exercices tels que marche d'allure, course, marche nordique, exercices chorégraphiés, Gym fitness • sollicitation métabolique programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée : séance à charge constante puis croissante, durée d'exercice, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement et réajustement de l'intensité d'effort 	BN;TF;RW;HW;LJ

DKR+181	<p>Séance collective de réentraînement à l'effort aérobie sans ergomètre</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • exercices tels que marche d'allure, course, marche nordique, exercices chorégraphiés, Gym fitness • sollicitation métabolique programmée standardisée en fonction objectifs physiopathologiques, et individualisée : séance à charge constante puis croissante, durée d'exercice, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement et réajustement de l'intensité d'effort 	BN;TF;RW;HW;LJ
DKR+061	<p>Séance individuelle de réentraînement à l'effort aérobie avec 1 ergomètre</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • sollicitation métabolique programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée : séance à charge constante puis croissante, durée d'exercice, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement et réajustement de l'intensité d'effort 	BN;RW
DKR+200	<p>Séance collective de réentraînement à l'effort aérobie avec 1 ergomètre</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • sollicitation métabolique programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée : séance à charge constante puis croissante, durée d'exercice, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement et réajustement de l'intensité d'effort 	BN;RW
DKR+247	<p>Séance individuelle de réentraînement à l'effort aérobie avec plusieurs ergomètres [Circuit training aérobie individuel]</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • sollicitation métabolique programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée : séance à charge constante puis croissante, durée d'exercice, durée de récupération entre les séries avec utilisation successive d'ergomètres différents • observation et analyse de l'entraînement et réajustement de l'intensité d'effort 	BN;RW
DKR+291	<p>Séance collective de réentraînement à l'effort aérobie avec plusieurs ergomètres [Circuit training aérobie collectif]</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • sollicitation métabolique programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée : séance à charge constante puis croissante, durée d'exercice, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement et réajustement de l'intensité d'effort 	BN;RW
DKR+254	<p>Séance individuelle de réentraînement à l'effort aérobie en piscine sans ergomètre</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • sollicitation métabolique programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée : séance à charge constante puis croissante, durée d'exercice, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement et réajustement de l'intensité d'effort 	BN;HW;LJ
DKR+182	<p>Séance collective de réentraînement à l'effort aérobie en piscine sans ergomètre</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • immersion progressive, échauffement cardiorespiratoire et musculaire • sollicitation métabolique programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques et individualisée : séance à charge constante puis croissante, durée d'exercice, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement et réajustement de l'intensité d'effort 	BN;HW;LJ
DKR+016	<p>Séance individuelle de réentraînement à l'effort aérobie en piscine avec ergomètre [Circuit training aérobie individuel en piscine]</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • immersion progressive, échauffement cardiorespiratoire et musculaire • sollicitation métabolique programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée : séance à charge constante puis croissante, durée d'exercice, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement et réajustement de l'intensité d'effort 	BN
DKR+194	<p>Séance collective de réentraînement à l'effort aérobie en piscine avec ergomètre [Circuit training aérobie collectif en piscine]</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • immersion progressive, échauffement cardiorespiratoire et musculaire • sollicitation métabolique programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée : séance à charge constante puis croissante, durée d'exercice, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement et réajustement de l'intensité d'effort 	BN
PCM+283	<p>Séance individuelle de renforcement musculaire contre résistance sans matériel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • exercices d'entretien musculaire sans matériel tels que : renforcement des muscles abdominaux, dorsaux, quadriceps • sollicitation musculaire programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée : fraction de force maximale, vitesse d'exécution et amplitude, nombre de séries, nombre de répétitions de série, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement, rappel des consignes de sécurité et correction des gestes • rappel des principes de : synchronisation de la respiration, postures d'étirements, gestion de l'effort • réajustement des charges de travail 	BN
PCM+262	<p>Séance collective de renforcement musculaire contre résistance sans matériel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • exercices d'entretien musculaire sans matériel tels que : renforcement des muscles abdominaux, dorsaux, quadriceps • sollicitation musculaire programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée : fraction de force maximale, vitesse d'exécution et amplitude, nombre de séries, nombre de répétitions de série, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement, rappel des consignes de sécurité et correction des gestes • rappel des principes de : synchronisation de la respiration, postures d'étirements, gestion de l'effort • réajustement des charges de travail 	BN
PCM+064	<p>Séance individuelle de renforcement musculaire contre résistance avec matériel [Circuit training musculaire individuel]</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • sollicitation musculaire programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée : fraction de force maximale, vitesse d'exécution et amplitude, nombre de séries, nombre de répétitions de série, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement, rappel des consignes de sécurité et correction des gestes • rappel des principes de : synchronisation de la respiration, postures d'étirements, gestion de l'effort • réajustement des charges de travail 	BN

PCM+253	<p>Séance collective de renforcement musculaire contre résistance avec matériel [Circuit training musculaire collectif]</p> <p>BN</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • sollicitation musculaire programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée : fraction de force maximale, vitesse d'exécution et amplitude, nombre de séries, nombre de répétitions de série durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement, rappel des consignes de sécurité et correction des gestes • rappel des principes de : synchronisation de la respiration, postures d'étirements, gestion de l'effort • réajustement des charges de travail
DKR+118	<p>Séance individuelle de réentraînement à l'effort aérobie et de renforcement musculaire contre résistance [entraînement mixte individuel]</p> <p>BN</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • alternance d'ateliers de cardiotraining et de renforcement musculaire avec ou sans matériel • sollicitation musculaire programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée • observation et analyse de l'entraînement, rappel des consignes et correction des gestes • réajustement de l'intensité de l'effort et des charges de travail
DKR+013	<p>Séance collective de réentraînement à l'effort aérobie et de renforcement musculaire contre résistance [entraînement mixte collectif]</p> <p>BN</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • alternance d'ateliers de cardiotraining et de renforcement musculaire avec ou sans matériel • sollicitation musculaire programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologiques, et individualisée • observation et analyse de l'entraînement, rappel des consignes et correction des gestes • réajustement de l'intensité de l'effort et des charges de travail
PCR+004	<p>Séance individuelle de réentraînement à l'effort avec matériel de sport</p> <p>BN;TF;RW;HW;LJ</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • sollicitation métabolique programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologique, et individualisée : séance à charge constante puis croissante, durée d'exercice, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement et réajustement de l'intensité d'effort
PCR+272	<p>Séance collective de réentraînement à l'effort avec matériel de sport</p> <p>BN;TF;RW;HW;LJ</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • échauffement cardiorespiratoire et musculaire • sollicitation métabolique programmée standardisée en fonction des objectifs physiopathologique, et individualisée : séance à charge constante puis croissante, durée d'exercice, durée de récupération entre les séries • observation et analyse de l'entraînement et réajustement de l'intensité d'effort
07.02.06	<p>Autres actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions de l'appareil locomoteur et liées au mouvement</p>
PZL+212	<p>Mise en place de dispositif générateur d'agent physique à visée thérapeutique</p> <p>BN</p> <p>Codage : cet acte ne peut être codé que s'il est réalisé isolément</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place d'appareil de physiothérapie, à rayonnement infrarouge, d'électrothérapie, de compresses chaudes • réglage des paramètres et vérification des critères de sûreté • application sans présence du personnel soignant
PZL+208	<p>Séance d'application d'agent physique à visée thérapeutique</p> <p>BN;ZV</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Application, en présence du personnel soignant, d'agent physique tel que : <ul style="list-style-type: none"> – physiothérapie par ultrasons – électrothérapie excitomotrice ou à visée antalgique – cryothérapie gazeuse • installation de l'appareil, réglage des paramètres et vérification des critères de sûreté
PZE+057	<p>Séance de massage</p> <p>BN;ZV;QM</p> <p>Codage : cet acte ne peut être codé que s'il est réalisé isolément</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mobilisation méthodique des tissus superficiels et profonds par manœuvres manuelles externes à visée circulatoire, décontractante, antalgique ou relaxante, réalisant une stimulation, mécanique ou réflexe des tissus dans un but thérapeutique
PBR+256	<p>Séance individuelle de mobilisation articulaire passive</p> <p>BN;ZV;QM</p> <p>Codage : cet acte ne peut être codé que s'il est réalisé isolément</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • étirement des muscles spastiques ou contractés • régulation du tonus • mobilisation articulaire d'entretien et pour gain d'amplitude <p>Avec ou sans : pose de contention souple</p>
ZFR+111	<p>Séance de rééducation à visée palliative</p> <p>BN;EZ;ZV;QM</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • surveillance de la ventilation • massage • mobilisation articulaire passive ou activopassive • entretien musculaire des membres • gestion de la douleur • installation de confort et prévention de l'enraidissement • maintien de l'autonomie pour les actes de la vie quotidienne • éducation du patient et/ou de son entourage pour prévention des complications
PER+163	<p>Séance d'apprentissage individuel de l'optimisation énergétique des gestes quotidiens</p> <p>BN;EZ;TF;RW;HW;LJ</p> <p>Codage : cet acte ne peut être codé que s'il est réalisé isolément</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • détermination des activités physiques source de dyspnée • apprentissage des positions de départ économiques et du rythme des changements de position et gestes • mise en application de la ventilation dirigée au cours des changements de position et gestes
PER+233	<p>Séance d'apprentissage collectif de l'optimisation énergétique des gestes quotidiens</p> <p>BN;EZ;TF;RW;HW;LJ</p> <p>Codage : cet acte ne peut être codé que s'il est réalisé isolément</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • détermination des activités physiques source de dyspnée • apprentissage des positions de départ économiques et du rythme des changements de position et gestes • mise en application de la ventilation dirigée au cours des changements de position et gestes

08 FONCTIONS DE LA PEAU ET DES PHANÈRES		
08.01 Actes d'évaluation à visée de diagnostic et de synthèse des troubles des fonctions de la peau		
QZQ+255	Évaluation initiale qualitative et quantitative de l'état cutané et trophique en dehors de la tête et des mains Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • en statique, évaluation de l'état trophique de la zone lésée : <ul style="list-style-type: none"> – cartographie et nature des lésions cutanées, des zones greffées et des zones prélevées – description du stade de l'évolution cicatricielle – cartographie des zones cicatricielles évoluant vers l'hypertrophie – description de l'état des phanères – quantification de l'œdème • en dynamique, évaluation de l'état trophique de la zone lésée : <ul style="list-style-type: none"> – cartographie des rétractions cutanées dans les mouvements d'amplitude maximale – description des conséquences fonctionnelles 	BN;ZV;ME
QZQ+104	Évaluation intermédiaire qualitative et quantitative de l'état cutané et trophique en dehors de la tête et des mains Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution cicatricielle et d'ajuster le programme de prise en charge 	BN;ZV;ME
QZQ+186	Évaluation finale qualitative et quantitative de l'état cutané et trophique en dehors de la tête et des mains Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation de l'état cutané et trophique à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	BN
QAQ+198	Évaluation initiale qualitative et quantitative de l'état cutané et trophique de la tête et/ou de main Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • en statique, évaluation de l'état trophique de la zone lésée : <ul style="list-style-type: none"> – cartographie et nature des lésions cutanées, des zones greffées et des zones prélevées – description du stade de l'évolution cicatricielle – cartographie des zones cicatricielles évoluant vers l'hypertrophie – description de l'état des phanères – quantification de l'œdème • en dynamique, évaluation de l'état trophique de la zone lésée : <ul style="list-style-type: none"> – cartographie des rétractions cutanées dans les mouvements d'amplitude maximale – description des conséquences fonctionnelles 	BN;ZV;ME
QAQ+093	Évaluation intermédiaire qualitative et quantitative de l'état cutané et trophique de la tête et/ou de main Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution cicatricielle et d'ajuster le programme de prise en charge 	BN;ZV;ME
QAQ+067	Évaluation finale qualitative et quantitative de l'état cutané et trophique de la tête et/ou de main Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation de l'état cutané et trophique à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	BN
08.02 Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions de la peau et des phanères		
QAE+213	Séance de posture d'étiement et/ou de compression cutané de la tête ou du cou Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • installation des zones cicatricielles en étirement cutané maximal • ajustement de la posture en fonction de la tolérance • apprentissage de l'autoréalisation de posture 	BN;EZ;ZV;ME;QM
ZBE+110	Séance de posture d'étiement et/ou de compression cutané du tronc Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • installation des zones cicatricielles en étirement cutané maximal • ajustement de la posture en fonction de la tolérance • apprentissage de l'autoréalisation de posture 	BN;EZ;ZV;ME;QM
QBE+119	Séance de posture d'étiement et/ou de compression cutané d'un membre en dehors de la main ou du pied Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • installation des zones cicatricielles en étirement cutané maximal • ajustement de la posture en fonction de la tolérance • apprentissage de l'autoréalisation de posture 	BN;EZ;ZV;ME;QM
ZDE+297	Séance de posture d'étiement cutané de la main ou du pied Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • installation des zones cicatricielles en étirement cutané maximal • individualisation des doigts de la main ou du pied lors du bandage • dosage de l'intensité de la compression • mise en position des segments de membre en tenant compte des lésions associées • évaluation de la tolérance du dispositif 	BN;EZ;ZV;ME;QM
QAR+001	Séance d'apprentissage à la réalisation de soins cosmétiques pour cicatrice du visage et/ou du cou Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • appréciation des attentes du patient quant à la correction de cicatrice • essai de différentes textures et choix de la couleur des soins correcteurs • enseignement des techniques : <ul style="list-style-type: none"> – de correction de la couleur – d'atténuation de l'asymétrie des traits du visage • mise en application en vue de l'appropriation de la technique • information sur les soins d'hygiène et de protection cutanée liés à l'utilisation des produits de soins correcteurs • vérification de la reproductibilité et de la qualité de la correction 	BN
QZR+281	Séance d'apprentissage à la réalisation de soins cosmétiques pour cicatrice en dehors du visage et du cou Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • appréciation des attentes du patient quant à la correction de cicatrice • essai de différentes textures et choix de la couleur des soins correcteurs • enseignement des techniques : <ul style="list-style-type: none"> – de correction de la couleur – d'estompage de volume ou d'irrégularité • mise en application en vue de l'appropriation de la technique • information sur les soins d'hygiène et de protection cutanée liés à l'utilisation des produits de soins correcteurs • vérification de la reproductibilité et de la qualité de la correction 	BN

09**APPAREILLAGE**

Par dispositif technique de compensation, on entend : aide technique, dispositif d'aide au maintien de la posture, dispositif d'aide à l'autonomie, matériel d'aide à la vie

Par fabrication d'appareillage, on entend : fabrication d'appareillage personnalisé au sein de l'établissement

Par mise à disposition d'appareillage, on entend : attribution d'appareillage personnalisé fabriqué au sein de l'établissement

Par fourniture d'appareillage, on entend : attribution, par le personnel de l'établissement, d'appareillage de série ou d'appareillage personnalisé fabriqué par un prestataire externe

09.01 Actes d'évaluation pour appareillage**09.01.01 Actes d'évaluation pour fabrication ou fourniture de dispositif technique de compensation****ZZQ+106 Évaluation pour fabrication ou fourniture de dispositif technique de compensation****BN;ZV**

Cet acte comprend :

- analyse de la demande
- observation de la situation de handicap nécessitant le recours à un dispositif technique de compensation
- identification des facteurs de risque liés au handicap
- analyse de la pertinence de la demande de l'entourage en fonction des capacités mentales, physiques et matérielles du patient
- identification des besoins du patient dans ses habitudes de vie et ses stratégies d'adaptation
- recherche de dispositif technique de compensation adapté
- essai de dispositif technique de compensation en situation d'activité
- rédaction du cahier des charges

ZZQ+062 Évaluation secondaire de l'utilisation de dispositif technique de compensation**BN**

Cet acte comprend :

- observation et analyse, à distance de la fourniture ou mise à disposition, de la qualité d'utilisation du dispositif technique de compensation
- recueil d'information auprès de l'entourage du patient
- identification de l'utilité de compensation complémentaire
- identification de l'appropriation des stratégies d'adaptation
- évaluation du rapport bénéfice-risque clinique et financier du dispositif technique de compensation, prenant en compte les effets sur l'entourage du patient

09.01.02 Actes d'évaluation pour fabrication ou fourniture d'orthèse**09.01.02.01 Actes d'évaluation pour fabrication ou fourniture d'orthèse**

À l'exclusion de :

- actes d'évaluation pour orthèse plantaire (09.01.02.02)

ZZQ+044 Évaluation pour fabrication ou fourniture d'orthèse**BN**

À l'exclusion de :

- évaluation pour fabrication ou fourniture d'orthèse de membre pour activité professionnelle ou sportive (ZDQ+041)

Cet acte comprend :

- examen du patient :
 - examen clinique de l'état cutané, trophique, musculaire et articulaire
 - appréciation de l'état général et de l'état fonctionnel
 - appréciation des activités, des capacités et des habitudes de vie du patient
 - analyse des besoins liés à la déficience
- information du patient et/ou de son entourage :
 - choix orthétiques possibles fonction des capacités et besoins du patient
 - présentation des matériaux, pièces détachées, type d'orthèses et évolution avec la réadaptation
 - information sur le déroulement de la fabrication de l'orthèse et la rééducation
- synthèse des informations collectées prenant en compte les contraintes techniques et fonctionnelles
- rédaction du cahier des charges

ZDQ+041 Évaluation pour fabrication ou fourniture d'orthèse de membre pour activité professionnelle ou sportive**BN**

Cet acte comprend :

- examen du patient :
 - examen clinique de l'état cutané, trophique, musculaire et articulaire
 - appréciation de l'état général et de l'état fonctionnel
 - appréciation des activités, des capacités et des habitudes de vie du patient
 - analyse des besoins
- information du patient et/ou de son entourage :
 - choix orthétiques possibles fonction des capacités et besoins du patient
 - présentation des matériaux, pièces détachées, type d'orthèses et évolution avec la réadaptation
 - information sur le déroulement de la fabrication de l'orthèse et la rééducation
- synthèse des informations collectées prenant en compte les contraintes techniques et fonctionnelles
- rédaction du cahier des charges

ZZQ+242 Évaluation secondaire de l'utilisation d'orthèse**BN**

Cet acte comprend :

- observation et analyse, à distance de la fourniture ou de la mise à disposition, de la qualité d'utilisation d'orthèse de tronc ou de membre
- recueil d'information auprès de l'entourage du patient
- identification de l'utilité de compensation complémentaire
- identification de l'appropriation des stratégies d'adaptation
- évaluation du rapport bénéfice-risque clinique et financier de l'appareillage, prenant en compte les effets sur l'entourage du patient

09.01.02.02 Actes d'évaluation pour orthèse plantaire

Les actes d'évaluation pour fabrication d'orthèse plantaire sont compris dans les actes de fabrication d'orthèse plantaire du sous-paragraphe 09.02.02.07

ZEQ+203 Évaluation secondaire de l'adaptation d'orthèse de posture, de comblement ou de protection d'orteil [orthoplastie]**BN**

Avec ou sans : ajustage, adaptation, finition

Cet acte comprend :

- à distance de la mise à disposition :
 - examen en décharge appréciant la douleur, la mobilité et les déformations
 - examen en charge appréciant la douleur, la mobilité, la réductibilité et les déformations
 - information, conseils d'utilisation et de maintenance

ZEQ+120	<p>Évaluation secondaire de l'adaptation d'orthèse de plante du pied [orthèse plantaire]</p> <p>BN</p> <p><i>Avec ou sans : ajustage, adaptation, finition</i></p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à distance de la mise à disposition : <ul style="list-style-type: none"> – examen en décharge – examen en charge – examen en dynamique – information, conseils d'utilisation et de maintenance
09.01.03	Actes d'évaluation pour fabrication ou fourniture de prothèse externe de membre
09.01.03.01	Actes d'évaluation pour fabrication ou fourniture de prothèse externe de membre supérieur
ZDQ+016	<p>Évaluation pour fabrication ou fourniture de prothèse du membre supérieur</p> <p>BN</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examen du patient : <ul style="list-style-type: none"> – examen clinique bilatéral de l'état cutané, trophique, musculaire et articulaire des membres inférieurs et du moignon – appréciation de l'état général, de l'état fonctionnel des membres supérieurs, de la vision – appréciation des activités, des capacités et des habitudes de vie du patient – analyse des besoins • information du patient et/ou de son entourage : <ul style="list-style-type: none"> – choix prothétiques possibles fonction des capacités et besoins du patient – présentation de manchon, pièces détachées, type de prothèses et évolution avec la réadaptation – information sur le déroulement de la fabrication de la prothèse et la rééducation • synthèse des informations collectées prenant en compte les contraintes techniques et fonctionnelles • formalisation du cahier des charges
ZDQ+159	<p>Évaluation pour fabrication ou fourniture de prothèse du membre supérieur pour activité professionnelle ou sportive</p> <p>BN</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examen du patient : <ul style="list-style-type: none"> – appréciation des activités, des capacités et des habitudes de vie du patient – analyse des besoins • information du patient et/ou de son entourage : <ul style="list-style-type: none"> – choix prothétiques possibles fonction des capacités et besoins du patient – information sur le déroulement de la fabrication de la prothèse et la rééducation • synthèse des informations collectées prenant en compte les contraintes techniques et fonctionnelles • formalisation du cahier des charges
ZDQ+262	<p>Évaluation préalable à la prescription de prothèse myoélectrique de membre supérieur</p> <p>BN</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • information du patient et/ou de son entourage : <ul style="list-style-type: none"> – principe de la commande myoélectrique – démonstration sur écran de la transformation de la contraction musculaire en impulsion motrice de la prothèse – information sur les différents principes de commande et les modulations de la contraction • examen du patient <ul style="list-style-type: none"> – appréciation des activités, des capacités et des habitudes de vie du patient – recherche des points moteurs utilisables par myotesteur et analyse des courbes de contraction musculaire • synthèse des informations collectées prenant en compte les contraintes techniques et fonctionnelles
09.01.03.02	Actes d'évaluation pour fabrication ou fourniture de prothèse externe de membre inférieur
ZEQ+198	<p>Évaluation pour fabrication ou fourniture de prothèse du membre inférieur</p> <p>BN</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examen du patient : <ul style="list-style-type: none"> – examen clinique bilatéral de l'état cutané, trophique, musculaire et articulaire des membres inférieurs et du moignon – appréciation de l'état général, de l'état fonctionnel des membres supérieurs, de la vision – appréciation des activités, des capacités et des habitudes de vie du patient – analyse des besoins • information du patient et/ou de son entourage : <ul style="list-style-type: none"> – choix prothétiques possibles fonction des capacités et besoins du patient – présentation de manchon, pièces détachées, type de prothèses et évolution avec la réadaptation – information sur le déroulement de la fabrication de la prothèse et la rééducation • synthèse des informations collectées prenant en compte les contraintes techniques et fonctionnelles • formalisation du cahier des charges
ZEQ+046	<p>Évaluation pour fabrication de prothèse du membre inférieur pour activités professionnelles ou sportives</p> <p>BN</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examen du patient : <ul style="list-style-type: none"> – appréciation des activités, des capacités et des habitudes de vie du patient – analyse des besoins • information du patient et/ou de son entourage : <ul style="list-style-type: none"> – choix prothétiques possibles fonction des capacités et besoins du patient – information sur le déroulement de la fabrication de la prothèse et la rééducation • synthèse des informations collectées prenant en compte les contraintes techniques et fonctionnelles • formalisation du cahier des charges
ZEQ+055	<p>Évaluation préalable à la prescription de prothèse bionique de membre inférieur</p> <p>BN</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • information du patient et/ou de son entourage : <ul style="list-style-type: none"> – principe de fonctionnement du genou à microprocesseur : caractéristiques techniques et biomécaniques – démonstration sur écran des différents modules de réglages du genou à microprocesseur – information sur les modalités de rééducation et l'apprentissage de l'oubli du contrôle du verrouillage • examen du patient <ul style="list-style-type: none"> – appréciation des activités, des capacités et des habitudes de vie du patient • synthèse des informations collectées prenant en compte les contraintes techniques et fonctionnelles

09.01.04	Actes d'évaluation et essai pour fourniture de fauteuil roulant ou autre véhicule de substitution à la locomotion	
PEQ+004	Évaluation pour fourniture de fauteuil roulant ou de véhicule de substitution à la locomotion À l'exclusion de : <ul style="list-style-type: none"> évaluation pour fourniture de fauteuil roulant pour tétraplégique ou pour activité professionnelle ou sportive (PEQ+223) Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> essai de matériel adapté aux besoins identifiés du patient réalisation de transfert réalisation de déplacement du patient avec le véhicule en établissement, en extérieur, sur le lieu de vie, seul ou avec l'aide de son entourage recueil des avantages et inconvénients du véhicule choix du véhicule le plus adapté au projet de vie et à l'environnement et des accessoires définition des premiers réglages élaboration du plan de financement 	BN;TF
PEQ+223	Évaluation pour fourniture de fauteuil roulant pour tétraplégique ou pour activité professionnelle et/ou sportive Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> essai de matériel adapté aux besoins identifiés du patient réalisation de transfert réalisation de déplacement du patient en fauteuil en établissement, en extérieur, sur le lieu de vie, seul ou avec l'aide de son entourage recueil des avantages et inconvénients du fauteuil choix du fauteuil le plus adapté au projet de vie et à l'environnement élaboration du plan de financement 	BN
PEQ+064	Évaluation de la capacité de maniement du fauteuil roulant Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des capacités de maniement du fauteuil roulant à l'aide d'une grille d'évaluation formalisée appréciation de l'habileté motrice et de la logique de déplacement 	BN;TF;RW;HW;LJ
PEM+132	Essai et adaptation initiale de bloc commande pour fauteuil roulant à propulsion électrique <i>Adaptation du joy stick</i> Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> essai de matériel conforme au cahier des charges détermination du modèle et de l'emplacement des contacteurs essai du dispositif, vérification de la qualité d'utilisation et de la fiabilité du système à des moments différents adaptation éventuelle des composants validation de l'atteinte de l'objectif élaboration du plan de financement 	BN
PEM+058	Essai et adaptation initiale de bloc commande avec option de commande personnalisée pour fauteuil roulant à propulsion électrique À l'exclusion de : <ul style="list-style-type: none"> essai et adaptation initiale de bloc commande déporté pour fauteuil roulant à propulsion électrique (PEM+286) Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> essai de matériel conforme au cahier des charges détermination du modèle et de l'emplacement des contacteurs essai du dispositif, vérification de la qualité d'utilisation et de la fiabilité du système à des moments différents adaptation éventuelle des composants validation de l'atteinte de l'objectif élaboration du plan de financement 	BN
PEM+286	Essai et adaptation initiale de bloc commande déporté pour fauteuil roulant à propulsion électrique Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> essai de matériel conforme au cahier des charges détermination du modèle et de l'emplacement des contacteurs essai du dispositif, vérification de la qualité d'utilisation et de la fiabilité du système à des moments différents adaptation éventuelle des composants validation de la conformité du produit à l'objectif élaboration du plan de financement 	BN
09.01.05	Actes d'évaluation pour conduite automobile <i>L'évaluation pour conduite automobile fait suite à une consultation médicale spécialisée qui a jugé de l'aptitude à la conduite automobile</i>	
ZZQ+147	Évaluation de l'aptitude à la conduite d'un véhicule automobile avec adaptation unique non personnalisée Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des capacités sensitives et motrices requises pour la conduite automobile validation de l'accessibilité au poste de conduite : transfert et embarquement du fauteuil roulant essai et validation des différents dispositifs d'adaptation et des dispositifs techniques de compensation accompagnement dans les démarches administratives et d'apprentissage 	BN
ZZQ+150	Évaluation de l'aptitude à la conduite d'un véhicule automobile avec adaptations multiples non personnalisées Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des capacités sensitives et motrices requises pour la conduite automobile validation de l'accessibilité au poste de conduite : transfert et embarquement du fauteuil roulant essai et validation des différents dispositifs d'adaptation et des dispositifs techniques de compensation accompagnement dans les démarches administratives et d'apprentissage 	BN
ZZQ+291	Évaluation à plusieurs intervenants de l'aptitude à la conduite d'un véhicule automobile avec adaptation personnalisée Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des capacités sensitives et motrices requises pour la conduite automobile validation de l'accessibilité au poste de conduite : transfert et embarquement du fauteuil roulant essai et validation des différents dispositifs d'adaptation et des dispositifs techniques de compensation accompagnement dans les démarches administratives et d'apprentissage 	BN
ALQ+105	Évaluation des capacités cognitives pour la conduite d'un véhicule automobile Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des aptitudes cognitives en situation de conduite comme la gestion de l'environnement, l'adaptation du comportement, la capacité d'attention mise en situation pendant 2 heures sur réseau routier diversifié selon un scénario prédéfini recueil des informations et cotation analyse de résultats observés avec le moniteur d'auto-école et le médecin rédaction des conclusions de l'équipe 	BN

09.02	Actes de fabrication d'appareillage		
	<i>Par fabrication d'appareillage, on entend : fabrication d'appareillage personnalisé au sein de l'établissement</i>		
	<i>La fabrication sur moulage inclut la prise de mesures</i>		
	<i>Codage : les actes et actions réalisés par un prestataire externe ne doivent pas être codés par les actes et actions de cette subdivision</i>		
09.02.01	Actes de fabrication de dispositif technique de compensation		
	<i>La fabrication de dispositif d'aide au maintien de la posture comprend leur adaptation et modification quotidienne</i>		
ZZM+291	Fabrication de dispositif technique de compensation	ZZM+117	BN
	Cet acte comprend :		
	<ul style="list-style-type: none"> • conception • fabrication • essai, contrôle de l'adaptation et retouches nécessaires, appréciation de la qualité de l'utilisation • mise à disposition, information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus du dispositif, les consignes d'utilisation et de maintenance 		
ZZM+216	Fabrication de prototype pour fourniture de dispositif d'aide au maintien de la posture axiale en position assise ou allongée		BN
	<i>Fabrication de prototype pour fourniture de dispositif d'aide au maintien de la posture axiale pour protection cutanée et/ou ostéoarticulaire</i>		
	Cet acte comprend :		
	<ul style="list-style-type: none"> • réalisation d'un prototype par l'adjonction d'aide technique à la posture sur le module de base • essai de longue durée et vérification de la tolérance à des temps différents • adaptation éventuelle des composants • validation de la conformité du produit à l'objectif 		
ZDM+099	Fabrication de prototype pour fourniture de dispositif d'aide au maintien de la posture des membres		BN
	<i>Fabrication de prototype pour fourniture de dispositif d'aide au maintien de la posture des membres pour protection cutanée et/ou ostéoarticulaire</i>		
	Cet acte comprend :		
	<ul style="list-style-type: none"> • réalisation d'un prototype par l'adjonction d'aide technique à la posture sur le module de base • essai de longue durée et vérification de la tolérance à des temps différents • adaptation éventuelle des composants • validation de la conformité du produit à l'objectif 		
PEM+226	Fabrication ou adaptation et mise en place d'accessoire personnalisé ou sur mesure pour fauteuil roulant ou véhicule de substitution à la locomotion	ZZM+117	BN
	Cet acte comprend :		
	<ul style="list-style-type: none"> • fabrication ou adaptation de support pour oxygène • désaxation de manipulateur ou accoudeur • rallongement de plaque d'assise • adaptation de coque • installation de commande déportée 		
09.02.02	Actes de fabrication d'orthèse		
	<i>La fabrication d'orthèse de membre ou de tronc comprend la prise de mesure ou le moulage, la fabrication et la mise à disposition de l'appareil</i>		
	<i>Par fabrication sur mesure d'une orthèse, on entend : orthèse réalisée à partir de mesures prises sur le patient et/ou adaptée directement sur le patient par thermoformage</i>		
	<i>Par fabrication sur moulage d'une orthèse, on entend : orthèse réalisée à partir d'un moulage, d'une empreinte ou par acquisition numérique de la partie du corps concernée</i>		
	Par segment de membre supérieur, on entend :		
	<ul style="list-style-type: none"> • le bras, • l'avant-bras, • la main et les doigts 		
	Par segment de membre inférieur, on entend :		
	<ul style="list-style-type: none"> • la cuisse • la jambe • le pied 		
09.02.02.01	Actes de fabrication sur mesure d'orthèse de tronc ou de cou		
	À l'exclusion de :		
	<ul style="list-style-type: none"> • actes de fabrication sur mesure d'orthèse de compression (09.02.02.08) • actes de fabrication sur prise d'empreinte ou moulage d'orthèse de compression ou de posture cutanée (09.02.02.09) • autres actes de fabrication d'orthèses (09.02.02.10) 		
	La fabrication sur mesure d'une orthèse de tronc ou de cou comprend :		
	<ul style="list-style-type: none"> • prise de mesure et/ou thermoformage : <ul style="list-style-type: none"> – prise de mesures, repérage des zones d'appui et des reliefs osseux – thermoformage • fabrication de l'orthèse : <ul style="list-style-type: none"> – réalisation de l'empreinte en positif – fabrication de valve – assemblage, montage, pose des éléments de fermeture et serrage • mise à disposition : <ul style="list-style-type: none"> – mise en place, essai, contrôle de l'adaptation et retouches nécessaires – appréciation de la tolérance – ajustement – contrôle des appuis – vérification du confort – information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus de l'orthèse, les consignes d'utilisation et de maintenance 		
	Codage : en sus du code principal à 7 caractères :		
	<ul style="list-style-type: none"> • coder A pour prise de mesure et/ou thermoformage • coder B pour fabrication de l'orthèse • coder C pour mise à disposition de l'orthèse 		
ZAM+045	Fabrication sur mesure d'une minerve monovalve		BN
ZAM+081	Fabrication sur mesure d'une minerve plurivalves		BN
ZBM+068	Fabrication sur mesure d'un corset monovalve de correction de déformation du tronc		BN
ZBM+181	Fabrication sur mesure d'un corset plurivalves de correction de déformation du tronc		BN

09.02.02.02 Actes de fabrication sur moulage d'orthèse de tronc et de cou

À l'exclusion de :

- actes de fabrication sur prise d'empreinte ou moulage d'orthèse de compression ou de posture cutanée (09.02.02.09)
- autres actes de fabrication d'orthèses (09.02.02.10)

La fabrication sur moulage d'une orthèse de tronc ou de cou comprend :

- moulage ou acquisition numérique :
 - prise de mesures, repérage des zones d'appui et des reliefs osseux
 - moulage de l'empreinte en négatif ou acquisition numérique
- fabrication de l'orthèse :
 - réalisation de l'empreinte en positif
 - fabrication des valves
 - assemblage, montage, pose des éléments de fermeture et serrage
- mise à disposition :
 - mise en place, essayage, contrôle de l'adaptation et retouches nécessaires
 - appréciation de la tolérance
 - ajustement
 - contrôle des appuis
 - vérification du confort
 - information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus de l'orthèse, les consignes d'utilisation et de maintenance

Codage : en sus du code principal à 7 caractères :

- coder A pour moulage ou acquisition numérique
- coder B pour fabrication de l'orthèse
- coder C pour mise à disposition de l'orthèse

ZAM+209	Fabrication sur moulage en position assise ou allongée d'une minerve monovalve	BN
ZAM+108	Fabrication sur moulage en position assise ou allongée d'une minerve plurivalves	BN
ZAM+132	Fabrication sur moulage en position debout d'une minerve monovalve	BN
ZAM+240	Fabrication sur moulage en position debout d'une minerve plurivalves	BN
ZBM+146	Fabrication sur moulage d'un corset monovalve d'immobilisation du tronc	BN
ZBM+096	Fabrication sur moulage d'un corset plurivalves d'immobilisation du tronc	BN
ZBM+009	Fabrication sur moulage sur cadre de Cotrel d'un corset plurivalves d'immobilisation du tronc	BN
ZBM+166	Réalisation sur moulage en position assise ou allongée d'un corset monovalve de correction de déformation du tronc	BN
ZBM+129	Fabrication sur moulage en position assise ou allongée d'un corset plurivalves de correction de déformation du tronc	BN
ZBM+183	Fabrication sur moulage en position debout d'un corset monovalve de correction de déformation du tronc	BN
ZBM+153	Fabrication sur moulage en position debout d'un corset plurivalves de correction de déformation du tronc	BN
ZBM+011	Fabrication sur moulage sur cadre de Cotrel d'un corset plurivalves de correction de déformation du tronc	BN

09.02.02.03 Actes de fabrication sur mesure d'orthèse de membre supérieur

À l'exclusion de :

- actes de fabrication sur mesure d'orthèse de compression (09.02.02.08)

La fabrication sur mesure d'une orthèse de membre supérieur comprend :

- prise de mesure et/ou thermoformage :
 - prise de mesure, repérage des zones d'appui et des reliefs osseux
 - thermoformage
- fabrication de l'orthèse :
 - réalisation de l'empreinte en positif
 - assemblage, montage
- mise à disposition :
 - mise en place, essayage, contrôle de l'adaptation et retouches nécessaires
 - appréciation de la tolérance
 - ajustement
 - contrôle du positionnement des articulations
 - vérification du confort
 - information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus de l'orthèse, les consignes d'utilisation et de maintenance

Codage : en sus du code principal à 7 caractères :

- coder A pour prise de mesure et/ou thermoformage
- coder B pour fabrication de l'orthèse
- coder C pour mise à disposition de l'orthèse

ZDM+137	Fabrication sur mesure d'une orthèse statique d'1 segment de membre supérieur	ZZM+117	BN
ZDM+117	Fabrication sur mesure d'une orthèse statique de 2 segments de membre supérieur	ZZM+117	BN
ZDM+281	Fabrication sur mesure d'une orthèse statique de 3 segments de membre supérieur	ZZM+117	BN
ZDM+165	Fabrication sur mesure d'une orthèse statique d'un doigt	ZZM+117	BN
ZDM+286	Fabrication sur mesure d'une orthèse dynamique de 2 segments de membre supérieur avec un élément moteur	ZZM+117	BN
ZDM+119	Fabrication sur mesure d'une orthèse dynamique de 2 segments de membre supérieur avec plusieurs éléments moteurs	ZZM+117	BN
ZDM+062	Fabrication sur mesure d'une orthèse dynamique de 3 segments de membre supérieur avec un élément moteur	ZZM+117	BN
ZDM+087	Fabrication sur mesure d'une orthèse dynamique de 3 segments de membre supérieur avec plusieurs éléments moteurs	ZZM+117	BN
ZDM+078	Fabrication sur mesure d'une orthèse dynamique d'un doigt avec un élément moteur	ZZM+117	BN
ZDM+202	Fabrication sur mesure d'une orthèse dynamique d'un doigt avec 2 éléments moteurs	ZZM+117	BN

09.02.02.04 Actes de fabrication sur moulage d'orthèse de membre supérieur**La fabrication sur moulage d'une orthèse de membre supérieur comprend :**

- moulage ou acquisition numérique :
 - prise de mesure, repérage des zones d'appui et des reliefs osseux
 - moulage de l'empreinte en négatif ou acquisition numérique
- fabrication de l'orthèse :
 - réalisation de l'empreinte en positif
 - assemblage, montage
- mise à disposition :
 - mise en place, essai, contrôle de l'adaptation et retouches nécessaires
 - appréciation de la tolérance
 - ajustement
 - contrôle du positionnement des articulations
 - vérification du confort
 - information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus de l'orthèse, les consignes d'utilisation et de maintenance

Codage : en sus du code principal à 7 caractères :

- coder A pour moulage ou acquisition numérique
- coder B pour fabrication de l'orthèse
- coder C pour mise à disposition de l'orthèse

ZDM+166	Fabrication sur moulage d'une orthèse statique d'1 segment de membre supérieur	ZZM+117	BN
ZDM+290	Fabrication sur moulage d'une orthèse statique non articulée de 2 segments de membre supérieur	ZZM+117	BN
ZDM+144	Fabrication sur moulage d'une orthèse statique articulée de 2 segments de membre supérieur	ZZM+117	BN
ZDM+035	Fabrication sur moulage d'une orthèse statique non articulée de 3 segments de membre supérieur	ZZM+117	BN
ZDM+005	Fabrication sur moulage d'une orthèse statique articulée de 3 segments de membre supérieur	ZZM+117	BN
ZDM+134	Fabrication sur moulage d'une orthèse statique d'un doigt	ZZM+117	BN
ZDM+074	Fabrication sur moulage d'une orthèse dynamique non articulée de 2 segments de membre supérieur avec un élément moteur	ZZM+117	BN
ZDM+215	Fabrication sur moulage d'une orthèse dynamique non articulée de 2 segments de membre supérieur avec plusieurs éléments moteurs	ZZM+117	BN
ZDM+079	Fabrication sur moulage d'une orthèse dynamique articulée de 2 segments de membre supérieur avec un élément moteur	ZZM+117	BN
ZDM+225	Fabrication sur moulage d'une orthèse dynamique articulée de 2 segments de membre supérieur avec plusieurs éléments moteurs	ZZM+117	BN
ZDM+278	Fabrication sur moulage d'une orthèse dynamique non articulée de 3 segments de membre supérieur avec un élément moteur	ZZM+117	BN
ZDM+228	Fabrication sur moulage d'une orthèse dynamique non articulée de 3 segments de membre supérieur avec plusieurs éléments moteurs	ZZM+117	BN
ZDM+131	Fabrication sur moulage d'une orthèse dynamique articulée de 3 segments de membre supérieur avec un élément moteur	ZZM+117	BN
ZDM+049	Fabrication sur moulage d'une orthèse dynamique articulée de 3 segments de membre supérieur avec plusieurs éléments moteurs	ZZM+117	BN
ZDM+068	Fabrication sur moulage d'une orthèse dynamique d'un doigt avec 1 élément moteur	ZZM+117	BN
ZDM+020	Fabrication sur moulage d'une orthèse dynamique d'un doigt avec 2 éléments moteurs	ZZM+117	BN

09.02.02.05 Actes de fabrication sur mesure d'orthèse du membre inférieur**À l'exclusion de :**

- actes de fabrication d'orthèse plantaire (09.02.02.07)
- actes de fabrication sur mesure d'orthèse de compression (09.02.02.08)

La fabrication sur mesure d'une orthèse de membre inférieur comprend :

- prise de mesure et/ou thermoformage :
 - prise de mesure, repérage des zones d'appui et des reliefs osseux
 - thermoformage
- fabrication de l'orthèse :
 - réalisation de l'empreinte en positif
 - assemblage, montage
- mise à disposition :
 - mise en place, essai, contrôle de l'adaptation et retouches nécessaires
 - appréciation de la tolérance
 - ajustement
 - contrôle du positionnement des articulations
 - vérification du confort
 - information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus de l'orthèse, les consignes d'utilisation et de maintenance

Codage : en sus du code principal à 7 caractères :

- coder A pour prise de mesure et/ou thermoformage
- coder B pour fabrication de l'orthèse
- coder C pour mise à disposition de l'orthèse

ZEM+173	Fabrication sur mesure d'une orthèse d'1 segment de membre inférieur	ZZM+117	BN
ZEM+158	Fabrication sur mesure d'une orthèse de 2 segments de membre inférieur	ZZM+117	BN
ZEM+188	Fabrication sur mesure d'une orthèse de 3 segments de membre inférieur	ZZM+117	BN

09.02.02.06 Actes de fabrication sur moulage d'orthèse du membre inférieur**À l'exclusion de :**

- actes de fabrication d'orthèse plantaire (09.02.02.07)

La fabrication sur moulage d'une orthèse de membre inférieur comprend :

- moulage ou acquisition numérique :
 - prise de mesure, repérage des zones d'appui et des reliefs osseux
 - moulage de l'empreinte en négatif ou acquisition numérique
- fabrication de l'orthèse :
 - réalisation de l'empreinte en positif
 - assemblage, montage
- mise à disposition :
 - mise en place, essayage, contrôle de l'adaptation et retouches nécessaires
 - appréciation de la tolérance
 - ajustement
 - contrôle du positionnement des articulations
 - vérification du confort
 - information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus de l'orthèse, les consignes d'utilisation et de maintenance

Codage : en sus du code principal à 7 caractères :

- coder A pour moulage ou acquisition numérique
- coder B pour fabrication de l'orthèse
- coder C pour mise à disposition de l'orthèse

ZEM+150	Fabrication sur moulage d'une orthèse d'1 segment de membre inférieur	ZZM+117	BN
ZEM+116	Fabrication sur moulage d'une orthèse non articulée de 2 segments de membre inférieur	ZZM+117	BN
ZEM+217	Fabrication sur moulage d'une orthèse articulée de 2 segments de membre inférieur	ZZM+117	BN
ZEM+098	Fabrication sur moulage d'une orthèse non articulée de 3 segments de membre inférieur	ZZM+117	BN
ZEM+079	Fabrication sur moulage d'une orthèse articulée de 3 segments de membre inférieur	ZZM+117	BN

09.02.02.07 Actes de fabrication d'orthèse plantaire

ZEM+258	Fabrication d'orthèse de la plante du pied [orthèse plantaire]	ZZM+117	BN
---------	--	---------	----

À l'exclusion de :

- fabrication d'orthèse thermoformée de la plante du pied (ZEM+089)
- fabrication d'orthèse thermosoudée de la plante du pied (ZEM+129)
- fabrication d'orthèse thermosoudée et thermoformée de la plante du pied (ZEM+047)
- fabrication d'orthèse de comblement de la plante du pied (ZEM+008)

Cet acte comprend :

- examen en décharge, en charge sur le podoscope et en dynamique
- prise d'empreinte en deux dimensions
- fabrication de semelle selon les empreintes
- façonnage et finition
- remise de semelle
- adaptation au chaussant
- essayage, ajustage
- information, conseils d'utilisation et de maintenance

ZEM+089	Fabrication d'orthèse thermoformée de la plante du pied [orthèse plantaire thermoformée]	ZZM+117	BN
---------	--	---------	----

Cet acte comprend :

- examen en décharge, en charge sur le podoscope et en dynamique
- prise d'empreinte en trois dimensions
- fabrication de semelle selon les empreintes
- façonnage et finition
- remise de semelle
- adaptation au chaussant
- essayage, ajustage
- information, conseils d'utilisation et de maintenance

ZEM+129	Fabrication d'orthèse thermosoudée de la plante du pied [orthèse plantaire thermosoudée]	ZZM+117	BN
---------	--	---------	----

Cet acte comprend :

- examen en décharge, en charge sur le podoscope et en dynamique
- prise d'empreinte en deux dimensions
- fabrication de semelle selon les empreintes
- façonnage et finition
- remise de semelle
- adaptation au chaussant
- essayage, ajustage
- information, conseils d'utilisation et de maintenance

ZEM+047	Fabrication d'orthèse thermosoudée et thermoformée de la plante du pied [orthèse plantaire thermoformée et thermosoudée]	ZZM+117	BN
---------	--	---------	----

Cet acte comprend :

- examen en décharge, en charge sur le podoscope et en dynamique
- prise d'empreinte en deux dimensions
- fabrication de semelle selon les empreintes
- façonnage et finition
- remise de semelle
- adaptation au chaussant
- essayage, ajustage
- information, conseils d'utilisation et de maintenance

ZEM+008	Fabrication d'orthèse de comblement de la plante du pied [orthèse plantaire de comblement]	ZZM+117	BN
---------	--	---------	----

Cet acte comprend :

- examen en décharge, en charge sur le podoscope et en dynamique
- prise d'empreinte en trois dimensions
- coulage et façonnage du positif
- réalisation et façonnage de l'orthèse
- remise de l'orthèse
- adaptation au chaussant
- essayage, finitions
- information, conseils d'utilisation et de maintenance

ZEM+133	Fabrication d'une orthèse de posture, de comblement ou de protection d'orteil [Orthoplastie] Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> examen en décharge appréciant la douleur, la mobilité et les déformations examen en charge appréciant la douleur, la mobilité, la réductibilité et les déformations prise d'empreinte réalisation d'une ébauche façonnage essayage remise au patient, ajustage, adaptation, finition information, conseils d'utilisation et de maintenance 	ZZM+117	BN
09.02.02.08 Actes de fabrication sur mesure d'orthèse de compression			
La fabrication sur mesure d'une orthèse de compression comprend : <ul style="list-style-type: none"> prise de mesure : <ul style="list-style-type: none"> repérage des zones d'appui et des reliefs osseux fabrication de l'orthèse : <ul style="list-style-type: none"> tracé du patron et report sur le textile choisi découpe et assemblage des différentes pièces mise à disposition : <ul style="list-style-type: none"> mise en place, essayage, contrôle de l'adaptation et retouches nécessaires appréciation de la tolérance ajustement de la compression apprentissage de l'installation vérification du confort d'utilisation information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus de l'orthèse, les consignes d'utilisation et de maintenance 			
Par adjonction à la compression élastique, on entend : méthode permettant d'augmenter l'efficacité de la compression élastique souple par des ajouts le plus souvent en mousse ou en silicone, en particulier au niveau des zones en creux naturelles de l'organisme ou celles liées à des pertes de substance - par ces adjonctions, l'orthèse agit dans ces creux ou augmente localement la compression élastique			
Codage : en sus du code principal à 7 caractères : <ul style="list-style-type: none"> coder A pour prise de mesure coder B pour fabrication de l'orthèse coder C pour mise à disposition de l'orthèse 			
ZDM+283	Fabrication sur mesure d'une orthèse de compression élastique de la main ou du pied, sans adjonction à la compression	ZZB+066	BN;ME
ZBM+099	Fabrication sur mesure d'une orthèse de compression élastique en dehors de la main ou du pied, sans adjonction à la compression	ZZB+066	BN;ME
ZDM+128	Fabrication sur mesure d'une orthèse de compression élastique de la main ou du pied, avec adjonction à la compression	ZZB+066	BN;ME
ZBM+293	Fabrication sur mesure d'une orthèse de compression élastique en dehors de la main ou du pied, avec adjonction à la compression	ZZB+066	BN;ME
09.02.02.09 Actes de fabrication sur prise d'empreinte ou moulage d'orthèse de compression ou de posture cutanée			
La fabrication d'une orthèse de compression ou d'une orthèse rigide de posture cutanée comprend : <ul style="list-style-type: none"> prise d'empreinte en négatif ou moulage : <ul style="list-style-type: none"> prise de mesure, repérage des zones d'appui et des reliefs osseux appréciation et mesure de la capacité d'allongement cutanée et de la tolérance à la posture et à la compression fabrication de l'orthèse : <ul style="list-style-type: none"> réalisation de l'empreinte en positif préparation des surfaces à l'application du matériel thermoplastique modélage du matériel thermoplastique, fabrication des découpes et finitions mise à disposition : <ul style="list-style-type: none"> mise en place, essayage, contrôle de l'adaptation et retouches nécessaires appréciation de la tolérance ajustement apprentissage de l'installation vérification du confort d'utilisation information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus de l'orthèse, les consignes d'utilisation et de maintenance 			
Codage : en sus du code principal à 7 caractères : <ul style="list-style-type: none"> coder A pour prise d'empreinte ou moulage coder B pour fabrication de l'orthèse coder C pour mise à disposition de l'orthèse 			
ZAM+230	Fabrication sur prise d'empreinte d'une orthèse de compression rigide de la face, chez l'enfant		BN
ZAM+043	Fabrication sur prise d'empreinte d'une orthèse de compression rigide du cou, chez l'enfant		BN
ZAM+227	Fabrication sur prise d'empreinte d'une orthèse de compression rigide de la face et du cou, chez l'enfant		BN
ZAM+078	Fabrication sur prise d'empreinte d'une orthèse de compression rigide de la face, chez l'adulte		BN
ZAM+030	Fabrication sur prise d'empreinte d'une orthèse de compression rigide du cou, chez l'adulte		BN
ZAM+279	Fabrication sur prise d'empreinte d'une orthèse de compression rigide de la face et du cou, chez l'adulte		BN
ZAM+221	Fabrication sur moulage d'une orthèse rigide de posture cutanée de la face [conformateur facial]		BN
ZAM+071	Fabrication sur moulage d'une orthèse rigide de posture cutanée du cou [conformateur cervical]		BN
ZAM+152	Fabrication sur moulage d'une orthèse rigide de posture cutanée de la face et du cou [conformateur cervicofacial]		BN
ZAM+129	Fabrication d'une orthèse rigide de posture cutanée péri-buccale [conformateur buccal]		BN

09.02.02.10 Actes de fabrication d'autres orthèses			
<p>La fabrication d'autres orthèses comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • moulage ou acquisition numérique : <ul style="list-style-type: none"> – prise de mesure, repérage des zones d'appui et des reliefs osseux – moulage de l'empreinte en négatif ou acquisition numérique • fabrication de l'orthèse : <ul style="list-style-type: none"> – réalisation de l'empreinte en positif – assemblage, montage • mise à disposition : <ul style="list-style-type: none"> – mise en place, essayage, contrôle de l'adaptation et retouches nécessaires – appréciation de la tolérance – ajustement – vérification du confort – information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus de l'orthèse, les consignes d'utilisation et de maintenance <p>Codage : en sus du code principal à 7 caractères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • coder A pour prise d'empreinte ou moulage • coder B pour fabrication de l'orthèse • coder C pour mise à disposition de l'orthèse 			
PEM+049	Fabrication d'un appareil de maintien en position assise pour fauteuil roulant		BN
PEM+155	Fabrication d'une coquille de verticalisation		BN
PEM+040	Fabrication d'une coquille de maintien assis		BN
09.02.03 Actes de fabrication de prothèse externe de membre			
<p>La fabrication de prothèse externe de membre comprend le moulage ou l'acquisition numérique, la fabrication et la mise à disposition de l'appareil</p>			
09.02.03.01 Actes de préparation à la fabrication de prothèse			
ZDM+288	Préparation du moignon pour fabrication de l'emboiture de prothèse		BN
<p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • préparation préalable à la rééducation, du moignon en phase de cicatrisation (ZDM+003) • préparation préalable à la rééducation, du moignon cicatrisé (ZDM+013) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réduction de l'œdème par application d'un manchon • compression constante et dégressive du moignon d'amputation de sa partie distale à sa partie proximale pour le conformer et l'orienter en vue de la mise en place de prothèse • assouplissement et compression de la cicatrice pour diminuer son adhérence sur le tissu sous-jacent • prise de mesures, commande, installation du bonnet couvre-moignon élastocompressif avec contrôles de tolérance et prise de mesures réguliers • prise de mesures, commande, installation de manchon prothétique pour l'appareillage avec contrôles de tolérance • correction du fessum par attelles de postures ou plâtre 			
09.02.03.02 Actes de fabrication de prothèse externe de membre supérieur			
<p>La fabrication d'une prothèse de membre supérieur comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • moulage ou acquisition numérique : <ul style="list-style-type: none"> – prise de mesures, repérage des zones d'appui et des reliefs osseux – moulage de l'empreinte en négatif ou acquisition numérique • fabrication de la prothèse : <ul style="list-style-type: none"> – réalisation de l'empreinte en positif – réalisation de l'emboiture – assemblage, montage • mise à disposition : <ul style="list-style-type: none"> – mise en place, essayage, contrôle de l'adaptation de l'emboiture et retouches nécessaires – appréciation de la tolérance – ajustement – vérification du confort – assistance aux premières séances de rééducation pour évoquer avec l'équipe les choix techniques et les limites d'utilisation de la prothèse – information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus de la prothèse, les consignes d'utilisation et de maintenance <p>Codage : en sus du code principal à 7 caractères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • coder A pour moulage ou acquisition numérique • coder B pour fabrication de la prothèse • coder C pour mise à disposition de la prothèse 			
ZDM+073	Fabrication d'une prothèse inerte pour désarticulation d'épaule	ZDM+022;ZDM+117	BN
ZDM+011	Fabrication d'une prothèse active mécanique pour désarticulation d'épaule	ZDM+022;ZDM+117	BN
ZDM+231	Fabrication d'une prothèse active électrique pour désarticulation d'épaule	ZDM+022;ZDM+117	BN
ZDM+063	Fabrication d'une prothèse inerte après amputation transhumérale ou désarticulation de coude	ZDM+022;ZDM+117	BN
ZDM+164	Fabrication d'une prothèse active mécanique après amputation transhumérale ou désarticulation de coude	ZDM+022;ZDM+117	BN
ZDM+230	Fabrication d'une prothèse active électrique après amputation transhumérale ou désarticulation de coude	ZDM+022;ZDM+117	BN
ZDM+023	Fabrication d'une prothèse inerte après amputation transradio-ulnaire ou désarticulation de poignet	ZDM+022;ZDM+117	BN
ZDM+046	Fabrication d'une prothèse active mécanique après amputation transradio-ulnaire ou désarticulation de poignet	ZDM+022;ZDM+117	BN
ZDM+066	Fabrication d'une prothèse active électrique après amputation transradio-ulnaire ou désarticulation de poignet	ZDM+022;ZDM+117	BN
ZDM+096	Fabrication d'une prothèse après amputation partielle de main	ZDM+022;ZDM+117	BN

09.02.03.03 Actes de fabrication de prothèse de membre inférieur			
<p>La réalisation d'une prothèse de membre inférieur comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • moulage ou acquisition numérique : <ul style="list-style-type: none"> – prise de mesures, repérage des zones d'appui et des reliefs osseux – moulage de l'empreinte en négatif ou acquisition numérique • fabrication de la prothèse : <ul style="list-style-type: none"> – réalisation de l'empreinte en positif – réalisation de l'emboîture – assemblage, montage • mise à disposition : <ul style="list-style-type: none"> – mise en place, essayage, contrôle de l'adaptation de l'emboîture et retouches nécessaires – appréciation de la tolérance – ajustement – vérification du confort – assistance aux premières séances de rééducation pour évoquer avec l'équipe les choix techniques et les limites d'utilisation de la prothèse – information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus de la prothèse, les consignes d'utilisation et de maintenance <p>Codage : en sus du code principal à 7 caractères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • coder A pour moulage ou acquisition numérique • coder B pour fabrication de la prothèse • coder C pour mise à disposition de la prothèse 			
ZEM+241	Fabrication d'une prothèse pour désarticulation de hanche	ZDM+022;ZMZ+117	BN
ZEM+269	Fabrication d'une prothèse après amputation transfémorale ou désarticulation de genou	ZDM+022;ZMZ+117	BN
ZEM+143	Fabrication d'une prothèse après amputation transtibiale ou désarticulation de cheville	ZDM+022;ZMZ+117	BN
ZEM+012	Fabrication d'une prothèse après amputation partielle du pied	ZDM+022;ZMZ+117	BN
ZEM+218	Fabrication d'une prothèse bionique de membre inférieur	ZDM+022;ZMZ+117	BN
09.03 Fourniture et adaptation d'appareillage			
<p>Par fourniture d'appareillage, on entend : attribution d'appareillage de série ou d'appareillage personnalisé autre qu'orthèse ou prothèse fabriqué par un prestataire externe</p>			
09.03.01 Actes de fourniture et adaptation initiale de dispositif technique de compensation ou d'orthèse, de série			
ZMZ+140	Fourniture sans adaptation de dispositif technique de compensation ou d'orthèse, de série		BN
<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place, essayage, contrôle de l'adaptation, ajustement • information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus du dispositif, les consignes d'utilisation et de maintenance 			
ZMZ+013	Fourniture avec adaptation initiale de dispositif technique de compensation ou d'orthèse, de série	ZMZ+117	BN
<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place, essayage, contrôle de l'adaptation et retouches nécessaires • adaptation • information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus du dispositif, les consignes d'utilisation et de maintenance 			
ZCM+158	Fourniture de corset couil		BN
<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place, essayage, contrôle de l'adaptation et retouches nécessaires • appréciation de la tolérance • ajustement • vérification du confort • information du patient et/ou de son entourage sur la finalité et les bénéfices attendus du dispositif, les consignes d'utilisation et de maintenance 			
PEM+143	Fourniture de fauteuil roulant ou véhicule de substitution à la locomotion	ZMZ+117	BN
<p>Avec ou sans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fourniture d'accessoire de série pour fauteuil roulant ou véhicule de substitution à la locomotion • adaptation <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • présentation, essai, réglage, ajustement • information du patient et/ou de son entourage sur les consignes d'utilisation et de maintenance 			
PEM+241	Fourniture d'accessoire de série pour fauteuil roulant ou véhicule de substitution à la locomotion	ZMZ+117	BN
<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place de têtère • rehausse de dossier • rehausse d'accoudoir • capitonnage complémentaire 			
09.03.02 Actes de modification, adaptation secondaires et réparation d'appareillage			
09.03.02.01 Actes de modification, adaptation secondaires et réparation de dispositif technique de compensation ou d'orthèse			
ZMZ+051	Adaptation secondaire de dispositif technique de compensation ou d'orthèse		BN
<p>Avec ou sans : réparation et/ou révision</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyse de l'évolution du patient au cours de la réadaptation • évaluation de l'efficacité du dispositif technique de compensation ou de l'orthèse en fonction de la trophicité, de la douleur et des gains d'amplitudes • adaptation d'amplitude articulaire • réglage d'élément dynamique à distance de la mise à disposition de l'orthèse • retouche de valve • adaptation du serrage • appréciation du résultat sur les sensations du patient et les données objectives sur le mouvement 			

ZZM+175	Modification secondaire de dispositif technique de compensation ou d'orthèse		BN
	<p><i>Avec ou sans : réparation et/ou révision</i></p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyse de l'évolution du patient au cours de la réadaptation • démontage de tout ou partie du dispositif technique de compensation ou de l'orthèse • remodelage • changement d'élément dynamique ou d'articulation • choix et mise en place de nouvelles pièces orthétiques • modification des alignements et réglages • essai • appréciation du résultat sur les sensations du patient et les données objectives sur le mouvement 		
ZZM+080	Réparation et/ou révision de dispositif technique de compensation ou d'orthèse		BN
	<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation de l'usure du dispositif technique de compensation ou de l'orthèse • évaluation de l'efficacité du dispositif technique de compensation ou de l'orthèse en fonction de la trophicité, de la douleur et des gains d'amplitudes • collage, rivetage, remplacement de sangle à pressions, de système de fermeture, de capitonnage, de pièce statique • appréciation du résultat sur les sensations du patient et les données objectives sur le mouvement et vérification du maintien de l'efficacité initiale 		
09.03.02.02 Actes de modification, adaptation secondaires et réparation de prothèse externe de membre supérieur			
ZDM+075	Adaptation secondaire de l'emboiture pour évolution morphologique du moignon de membre supérieur		BN
	<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examen du moignon, prise de mesure, repérage des zones d'appui et des reliefs osseux • comparaison des résultats de l'examen avec les données antérieures • dégagement de zone douloureuse • utilisation de matériel de compensation • fabrication de cale d'appui 		
ZDM+108	Fabrication secondaire d'emboiture pour prothèse externe de membre supérieur	ZDM+022;ZDM+117	BN
	<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place selon le cas de l'interface mousse, d'un isolant, thermoformage ou stratification avec positionnement des tissus techniques, d'un 2^e film isolant • coulage de la résine après mélange • laminage, polymérisation, découpe, extraction, ponçage et polissage des contours de l'emboiture • essayage et retouches nécessaires 		
ZDK+032	Changement de pièce de prothèse de membre supérieur		BN
	<p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fabrication secondaire d'emboiture pour prothèse externe de membre supérieur (ZDM+108) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyse de l'évolution du patient au cours de la réadaptation • choix et mise en place de nouvelles pièces prothétiques, main et/ou coude • modification des réglages • essai • appréciation du résultat sur les sensations du patient et les données objectives sur la qualité et vitesse de préhension, l'analyse vidéo 		
ZDM+232	Adaptation secondaire de prothèse de membre supérieur au cours de la réadaptation		BN
	<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyse qualitative de la préhension et repérage des défauts • optimisation des réglages de la prothèse en fonction des informations recueillies et/ou de l'évolution de la réadaptation 		
09.03.02.03 Actes de modification, adaptation secondaires et réparation de prothèse externe de membre inférieur			
ZEM+168	Adaptation secondaire de l'emboiture pour évolution morphologique du moignon de membre inférieur		BN
	<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • examen du patient, prise de mesure, repérage des zones d'appui et des reliefs osseux • comparaison des résultats de l'examen avec les données antérieures • adaptation d'amplitude articulaire • retouche de valve • adaptation du serrage 		
ZEM+013	Fabrication secondaire l'emboiture pour prothèse externe de membre inférieur	ZDM+022;ZDM+117	BN
	<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place selon le cas de l'interface mousse, d'un isolant, thermoformage ou stratification avec positionnement des tissus techniques, d'un 2^e film isolant • coulage de la résine après mélange • laminage, polymérisation, découpe, extraction, ponçage et polissage des contours de l'emboiture • essayage et retouches nécessaires 		
ZEK+221	Changement de pièce de prothèse de membre inférieur		BN
	<p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • fabrication secondaire d'emboiture pour prothèse externe de membre inférieur (ZEM+013) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyse de l'évolution du patient au cours de la réadaptation • choix et mise en place de nouvelles pièces prothétiques telles que : genou, pied • modification des alignements et réglages • essai • appréciation du résultat sur les sensations du patient et les données objectives sur le mouvement, sur la vitesse de marche, le périmètre de marche, l'analyse vidéo 		
ZEM+128	Adaptation secondaire des alignements de prothèse de membre inférieur au cours de la réadaptation		BN
	<p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyse qualitative de la marche et repérage des défauts • optimisation des réglages de la prothèse en fonction des informations recueillies et/ou de l'évolution de la réadaptation 		

09.03.03	Actes de modification, adaptation secondaires et réparation de fauteuil roulant ou de véhicule de substitution à la locomotion	
PEM+264	Adaptation secondaire de fauteuil roulant ou de véhicule de substitution à la locomotion Cet acte comprend : • <i>essai de cale-pied, accoudoirs, appui-tête simple, inclinaison du dossier, pantographe, tension du dossier</i>	BN
PEM+112	Réglage secondaire de fauteuil roulant ou de véhicule de substitution à la locomotion Cet acte comprend : • <i>réglage du véhicule pour permettre la propulsion la plus efficace</i> • <i>réglage de l'assise pour faciliter les transferts et la propulsion en respectant l'ergonomie</i> • <i>réglage des freins et de l'axe des roues arrière selon les capacités de propulsion du patient</i>	BN
PEM+025	Réparation mécanique de fauteuil roulant ou de véhicule de substitution à la locomotion Cet acte comprend : • <i>changement de pièce</i> • <i>maintenance des freins</i>	BN
PEM+114	Réparation électronique de fauteuil roulant ou de véhicule de substitution à la locomotion Cet acte comprend : • <i>recherche des pannes en fonction des signes et/ou codes d'alerte</i> • <i>maintenance des freins</i>	BN
09.04	Actes de rééducation et apprentissage de l'utilisation d'appareillage	
09.04.01	Actes d'apprentissage de l'utilisation de dispositif technique de compensation ou d'orthèse	
ZZR+053	Apprentissage et entraînement à l'utilisation de dispositif technique de compensation À l'exclusion de : • <i>apprentissage et entraînement à l'utilisation de dispositif technique de compensation informatique ou électronique (ZZR+038)</i> Cet acte comprend : • <i>information du patient et/ou de son entourage concernant l'utilisation du dispositif de compensation, sa finalité et les bénéfices attendus</i> • <i>démonstration</i> • <i>mise en situation d'installation, d'utilisation</i> • <i>répétition des gestes et mémorisation</i> • <i>information sur les consignes d'utilisation, d'hygiène et de maintenance et sur la législation</i>	BN
ZZR+038	Apprentissage et entraînement à l'utilisation de dispositif technique de compensation informatique ou électronique À l'exclusion de : • <i>séance d'apprentissage et entraînement à l'utilisation de dispositif technique de compensation pour la communication du patient déficient visuel (GKR+148)</i> Cet acte comprend : • <i>information du patient et/ou de son entourage concernant l'utilisation du dispositif de compensation, sa finalité et les bénéfices attendus</i> • <i>démonstration</i> • <i>mise en situation d'installation, d'utilisation</i> • <i>répétition des gestes et mémorisation</i> • <i>information sur les consignes d'utilisation et de maintenance</i>	BN
MKR+226	Séance de réapprentissage de la préhension avec orthèse Cet acte comprend : • <i>décomposition des mouvements</i> • <i>exercices de préhension</i> • <i>apprentissage</i> • <i>adaptations de l'orthèse découlant de l'observation du professionnel ou des remarques du patient</i> • <i>aide à l'intégration de l'orthèse dans le schéma corporel</i>	BN
NKR+189	Séance de réapprentissage de la marche avec orthèse Cet acte comprend : • <i>décomposition des temps de marche</i> • <i>marche sur parcours de marche, en escalier, sur plan incliné</i> • <i>exercices d'équilibre</i> • <i>apprentissage du passage de la position assise à la position debout</i> • <i>adaptations découlant de l'observation du professionnel ou des remarques du patient</i> • <i>aide à l'intégration de l'orthèse dans le schéma corporel</i>	BN
09.04.02	Actes de rééducation et apprentissage de l'utilisation de prothèse externe de membre Codage : <i>les actes de réadaptation ou de réentraînement sont à coder avec les actes du sous-chapitre Actes de prise en charge à visée thérapeutique des troubles des fonctions de l'appareil locomoteur ou liées au mouvement (07.02)</i>	
ZDM+003	Séance de préparation préalable à la rééducation, du moignon en phase de cicatrisation Cet acte comprend : • <i>mobilisation tissulaire :</i> – <i>drainage de la racine du membre</i> – <i>pétrissage et pression-dépression du moignon</i> – <i>drainage lymphatique du moignon</i> • <i>mobilisation du moignon :</i> – <i>mobilisation active et passive des articulations proximales de l'amputation</i> – <i>récupération des amplitudes physiologiques, lutte contre le fliessum</i> • <i>inhibition des sensations douloureuses par stimulation manuelle ou instrumentale :</i> – <i>manœuvres de tapotements, massages doux et rapides [effet gate control]</i> – <i>électrothérapie</i> • <i>Les actions décrites ici seront associées de façon différente selon le niveau d'évolution</i>	BN;EZ
ZDM+013	Séance de préparation préalable à la rééducation, du moignon cicatrisé Cet acte comprend : • <i>mobilisation tissulaire :</i> – <i>drainage de la racine du membre</i> – <i>pétrissage et pression-dépression du moignon</i> – <i>drainage lymphatique du moignon</i> • <i>mobilisation du moignon :</i> – <i>mobilisation active et passive des articulations proximales de l'amputation</i> – <i>récupération des amplitudes physiologiques, lutte contre le fliessum</i> • <i>inhibition des sensations douloureuses par stimulation manuelle ou instrumentale :</i> – <i>manœuvres de tapotements, massages doux et rapides [effet gate control]</i> – <i>électrothérapie</i> • <i>Les actions décrites ici seront associées de façon différente selon le niveau d'évolution</i>	BN;EZ

ZDR+067	<p>Séance d'apprentissage du chaussage d'une prothèse de membre</p> <p>Codage : cet acte ne peut être codé que s'il est réalisé isolément et pour un seul patient</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> démonstration mise en application répétition acquisition d'autonomie 	BN
MKR+074	<p>Séance d'apprentissage de la préhension avec prothèse</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> prévention des situations douloureuses préparation à la capacité gestuelle apprentissage de l'hygiène et de l'autosurveillance apprentissage du chaussage de la prothèse apprentissage et entraînement aux différentes fonctions de la prothèse par exercices élémentaires puis composés apprentissage du contrôle de la force de préhension développement de la dextérité, rapidité et précision des gestes mise en situation aide à l'identification des mouvements parasites et à leur contrôle réglages découlant de l'observation du professionnel ou des remarques du patient aide à l'intégration de la prothèse dans le schéma corporel 	BN;EZ
NKR+266	<p>Séance de réapprentissage de la marche avec prothèse</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> décomposition des temps de marche marche sur parcours de marche, en escalier, sur plan incliné exercices d'équilibre apprentissage du passage de la position assise à la position debout adaptations découlant de l'observation du professionnel ou des remarques du patient aide à l'intégration de l'orthèse dans le schéma corporel 	BN;EZ;TF;RW;HW;LJ
09.04.03	Actes de rééducation et apprentissage de l'utilisation de fauteuil roulant	
PCR+143	<p>Séance de rééducation musculaire individuelle pour utilisation de fauteuil roulant manuel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> rééducation du membre supérieur et du tronc pour la propulsion et l'équilibre en position assise, renforcement musculaire des membres supérieurs et du tronc utilisation du membre inférieur sain exercices d'endurance, rééducation en terrain accidenté 	BN;EZ
PCR+125	<p>Séance de rééducation musculaire collective pour utilisation de fauteuil roulant manuel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> rééducation du membre supérieur et du tronc pour la propulsion et l'équilibre en position assise, renforcement musculaire des membres supérieurs et du tronc utilisation du membre inférieur sain exercices d'endurance, rééducation en terrain accidenté 	BN
PER+132	<p>Séance individuelle d'apprentissage à l'utilisation du fauteuil roulant manuel sur parcours aménagé prédéfini [parcours fauteuil roulant]</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> aménagement et/ou adaptation du parcours fauteuil roulant présentation de l'exercice et des consignes de réalisation sensibilisation aux risques liés à l'usage du fauteuil roulant apprentissage de la technique de propulsion avant et arrière, du maniement du fauteuil et du franchissement d'obstacles, du maintien de l'équilibre du fauteuil et de l'apprentissage du 2 roues observation et analyse des aptitudes du patient et réajustement du parcours, de l'exercice et/ou des consignes 	BN;EZ;TF;RW;HW;LJ
PER+103	<p>Séance d'apprentissage de l'utilisation d'un fauteuil roulant en établissement</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> apprentissage des modalités de transfert propres au fauteuil apprentissage de l'utilisation du fauteuil roulant en milieu protégé apprentissage des réglages, du montage et du démontage des parties mobiles du fauteuil roulant 	BN
PER+043	<p>Séance individuelle d'apprentissage à l'utilisation du fauteuil roulant électrique</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> aménagement et/ou adaptation du parcours fauteuil roulant présentation de l'exercice et des consignes de réalisation sensibilisation aux risques liés à l'usage du fauteuil roulant apprentissage du maniement du fauteuil observation et analyse des aptitudes du patient et réajustement du parcours, de l'exercice et/ou des consignes 	BN;EZ;TF;RW;HW;LJ
PER+113	<p>Séance individuelle de perfectionnement et/ou d'entraînement à l'utilisation du fauteuil roulant sur parcours aménagé [parcours fauteuil roulant]</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> aménagement et/ou adaptation du parcours fauteuil roulant présentation de l'exercice et des consignes de réalisation sensibilisation aux risques liés à l'usage du fauteuil roulant développement de la capacité à se propulser et à franchir des obstacles en sécurité observation et analyse des aptitudes du patient et réajustement du parcours, de l'exercice et/ou des consignes 	BN;TF;RW;HW;LJ
PER+207	<p>Séance collective de perfectionnement et/ou d'entraînement à l'utilisation du fauteuil roulant sur parcours aménagé [parcours fauteuil roulant]</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> aménagement et/ou adaptation du parcours fauteuil roulant présentation de l'exercice et des consignes de réalisation sensibilisation aux risques liés à l'usage du fauteuil roulant développement de la capacité à se propulser et à franchir des obstacles en sécurité observation et analyse des aptitudes du patient et réajustement du parcours, de l'exercice et/ou des consignes 	BN;TF;RW;HW;LJ
PER+096	<p>Séance d'apprentissage des transferts</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> séance d'apprentissage des transferts en situation d'activité physique et/ou sportive (PER+253) apprentissage de l'entourage du patient aux méthodes de transfert (PER+269) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> renforcement musculaire apprentissage des différentes étapes du transfert : qualité, sécurité apprentissage des transferts pour les activités de la vie quotidienne et pour l'automobile 	BN
PER+253	<p>Séance d'apprentissage des transferts en situation d'activité physique et/ou sportive</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> apprentissage des transferts du fauteuil roulant manuel ou électrique vers tout type d'installation ou de matériel de sport 	BN

10 ÉDUCATION ET INFORMATION	
10.01	Actes d'éducation thérapeutique
10.01.01	Actes d'évaluation pour éducation thérapeutique
ZZC+255	<p>Diagnostic éducatif initial sans établissement de programme personnalisé d'éducation thérapeutique BN;EZ</p> <p><i>Avec ou sans : entretien avec l'entourage du patient</i></p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretien dirigé dans les 5 dimensions à explorer : biomédicale, socioprofessionnelle, psychologique, cognitive et projective • concertation multidisciplinaire • rédaction d'une synthèse • selon le Guide méthodologique de structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques de la Haute autorité de santé
ZZC+028	<p>Diagnostic éducatif initial avec établissement d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique BN;EZ</p> <p><i>Avec ou sans : entretien avec l'entourage du patient</i></p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • diagnostic éducatif • entretien dirigé pour diagnostic éducatif, dans les cinq dimensions à explorer : biomédicale, socioprofessionnelle, psychologique, cognitive et projective • concertation multidisciplinaire • rédaction d'une synthèse • établissement d'un programme en collaboration avec le patient et l'équipe multidisciplinaire • selon le Guide méthodologique de structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques de la Haute autorité de santé
ZZQ+027	<p>Évaluation intermédiaire des compétences acquises au cours d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique BN</p> <p><i>Avec ou sans : entretien avec l'entourage du patient</i></p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretien entre le patient et l'équipe interdisciplinaire • appréciation des compétences acquises en fonction des objectifs prévus • mise à jour de la synthèse • adaptation du programme • selon le Guide méthodologique de structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques de la Haute autorité de santé
ZZQ+261	<p>Évaluation finale des compétences acquises au cours d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique BN</p> <p><i>Avec ou sans : entretien avec l'entourage du patient</i></p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretien entre le patient et l'équipe interdisciplinaire • appréciation des compétences acquises en fonction des objectifs prévus • définition des compétences à acquérir et suggestion de moyens pour les acquérir • transmission des informations à l'équipe soignante d'aval • selon le Guide méthodologique de structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques de la Haute autorité de santé
10.01.02	Séances d'éducation thérapeutique
ZZR+227	<p>Séance individuelle d'éducation thérapeutique BN</p> <p><i>Avec ou sans : participation de l'entourage du patient</i></p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretien dirigé entre le patient et le soignant selon la technique de l'entretien motivationnel • exercices permettant d'acquérir les compétences définies dans le programme personnalisé d'éducation thérapeutique • mise en situation • selon le Guide méthodologique de structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques de la Haute autorité de santé
ZZR+238	<p>Séance d'éducation thérapeutique en atelier collectif BN</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • entretien dirigé entre les patients et le soignant • exercices permettant d'acquérir les compétences définies dans le programme personnalisé d'éducation thérapeutique • exposés interactifs • tables rondes • jeux de rôle • témoignages • relais des messages des professionnels, • échanges sur les préoccupations quotidiennes et leur résolution • selon le Guide méthodologique de structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques de la Haute autorité de santé
10.02	Actes d'information et d'apprentissage à l'autosoins
	Codage : les actes d'apprentissage à l'autosoins ne peuvent être codés qu'une fois par séjour, par l'équipe
ZZR+018	<p>Information et initiation individuelle préalable à l'apprentissage d'un autosoins BN</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • description des caractéristiques anatomiques de l'appareil concerné et éventuellement des points de repère nécessaires • information sur l'affection présentée • information sur la technique de soin, l'intérêt de l'autonomisation et le risque de complication en l'absence de respect du protocole • utilisation de supports éducatifs • remise d'un document écrit

ZZR+287	<p>Information et initiation collective préalable à l'apprentissage d'un autosoin</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • description des caractéristiques anatomiques de l'appareil concerné et éventuellement des points de repère nécessaires • information sur l'affection présentée • information sur la technique de soin, l'intérêt de l'autonomisation et le risque de complication en l'absence de respect du protocole • utilisation de supports éducatifs • remise d'un document écrit 	BN
GLR+118	<p>Apprentissage du patient et/ou de son entourage aux soins de trachéotomie ou trachéostomie</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rappel sur les caractéristiques anatomiques, l'affection présentée et l'hygiène de vie • présentation du matériel • apprentissage du soin • vérification du complet aboutissement du soin • apprentissage de la reconnaissance des signes d'alerte et de complications • évaluation des acquis 	BN
HSR+284	<p>Apprentissage du patient et/ou de son entourage à la pose de sonde nasogastrique</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rappel sur les caractéristiques anatomiques, l'affection présentée et l'hygiène de vie • présentation du matériel • apprentissage du soin • vérification du complet aboutissement du soin • apprentissage de la reconnaissance des signes d'alerte et de complications • évaluation des acquis 	BN
HSR+114	<p>Apprentissage du patient et/ou de son entourage à l'alimentation entérale par sonde</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rappel sur les caractéristiques anatomiques, l'affection présentée et l'hygiène de vie • présentation du matériel • apprentissage du soin • vérification du complet aboutissement du soin • apprentissage de la reconnaissance des signes d'alerte et de complications • évaluation des acquis 	BN
HTR+079	<p>Apprentissage de l'évacuation des selles</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rappel sur les caractéristiques anatomiques, l'affection présentée et l'hygiène de vie • présentation du matériel • apprentissage du soin • vérification du complet aboutissement du soin • apprentissage de la reconnaissance des signes d'alerte et de complications • évaluation des acquis 	BN
HTR+088	<p>Apprentissage du patient et/ou de son entourage à l'irrigation transanale</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rappel sur les caractéristiques anatomiques, l'affection présentée et l'hygiène de vie • présentation du matériel • apprentissage du soin • vérification du complet aboutissement du soin • apprentissage de la reconnaissance des signes d'alerte et de complications • évaluation des acquis 	BN
HTR+248	<p>Apprentissage du patient et/ou de son entourage aux soins de stomie digestive</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rappel sur les caractéristiques anatomiques, l'affection présentée et l'hygiène de vie • présentation du matériel • apprentissage du soin • vérification du complet aboutissement du soin • apprentissage de la reconnaissance des signes d'alerte et de complications • évaluation des acquis 	BN
JRR+081	<p>Apprentissage du patient et/ou de son entourage à la réalisation d'un calendrier mictionnel</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • information du patient sur les modalités de surveillance mictionnelle : surveillance par 24 heures, lavage des mains, utilisation d'un récupérateur d'urines, précautions liées au recueil • à chaque miction : <ul style="list-style-type: none"> – quantification du volume recueilli – remplissage du calendrier mictionnel : – recherche d'un résidu post-mictionnel à l'aide de l'échographe portable et le noter sur le graphique 	BN
JRR+167	<p>Apprentissage de la pose d'un étui pénien</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rappel sur les caractéristiques anatomiques, l'affection présentée et l'hygiène de vie • présentation du matériel • apprentissage du soin • vérification du complet aboutissement du soin • apprentissage de la reconnaissance des signes d'alerte et de complications • évaluation des acquis 	BN
JRR+029	<p>Apprentissage de l'autosondage</p> <p>À l'exclusion de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprentissage de l'autosondage par cystostomie (JRR+215) <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rappel sur les caractéristiques anatomiques, l'affection présentée et l'hygiène de vie • présentation du matériel • apprentissage du soin • vérification du complet aboutissement du soin • apprentissage de la reconnaissance des signes d'alerte et de complications • évaluation des acquis 	BN
JRR+215	<p>Apprentissage de l'autosondage par cystostomie</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rappel sur les caractéristiques anatomiques, l'affection présentée et l'hygiène de vie • présentation du matériel • apprentissage du soin • vérification du complet aboutissement du soin • apprentissage de la reconnaissance des signes d'alerte et de complications • évaluation des acquis 	BN

JRR+148	Apprentissage du patient et/ou de son entourage aux soins de stomie urinaire Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • rappel sur les caractéristiques anatomiques, l'affection présentée et l'hygiène de vie • présentation du matériel • apprentissage du soin • vérification du complet aboutissement du soin • apprentissage de la reconnaissance des signes d'alerte et de complications • évaluation des acquis 	BN
PER+269	Apprentissage de l'entourage du patient aux méthodes de transfert Avec ou sans : utilisation de dispositif médical Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • décomposition des étapes du transfert • choix du matériel, installation • apprentissage du geste • évaluation des acquis 	BN
QZR+170	Apprentissage du patient et/ou de son entourage à la prévention des escarres et des attitudes vicieuses Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • apprentissage de l'autoévaluation de l'état cutané et de la posture • conseils et informations délivrés au patient et à son entourage sur les installations, les postures à réaliser en fonction du nyctémère • évaluation des connaissances du patient 	BN
10.03	Autres actes d'information et d'éducation	
10.03.01	Actes d'évaluation pour actes d'éducation en dehors de l'éducation thérapeutique	
ZZQ+192	Évaluation initiale pour éducation en dehors d'un programme d'éducation thérapeutique Avec ou sans : entretien avec l'entourage du patient Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • entretien avec le patient • appréciation des compétences à acquérir en fonction des objectifs prévus • formalisation des objectifs • proposition de programme 	BN
ZZQ+243	Évaluation intermédiaire pour éducation en dehors d'un programme d'éducation thérapeutique Avec ou sans : entretien avec l'entourage du patient Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation focalisée permettant d'apprécier les compétences acquises et d'ajuster les modalités éducatives 	BN
ZZQ+112	Évaluation finale pour éducation en dehors d'un programme d'éducation thérapeutique Avec ou sans : entretien avec l'entourage du patient Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • évaluation des compétences acquises à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 	BN
10.03.02	Séances d'information et d'éducation en dehors de l'éducation thérapeutique	
QAR+274	Apprentissage individuel du maquillage et/ou de la coiffure Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • appréciation des attentes du patient • essai de différentes textures et choix des couleurs • enseignement des techniques • mise en application • information sur les soins d'hygiène 	BN
QAR+018	Apprentissage collectif du maquillage et/ou de la coiffure Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • appréciation des attentes du patient • essai de différentes textures et choix des couleurs • enseignement des techniques • mise en application • information sur les soins d'hygiène 	BN
ZZR+020	Séance individuelle d'éducation en dehors d'un programme d'éducation thérapeutique Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • développement de la participation • apprentissage de la démarche de résolution de problèmes suscités par l'affection dans les activités quotidiennes • apprentissage de l'auto-surveillance et des techniques visant à soulager les symptômes • mobilisation et développement de la capacité d'adaptation • exercices de modification et d'adaptation posturogestuelle et d'adaptation cardiorespiratoire selon les besoins ressentis 	BN
ZZR+293	Séance collective d'éducation en dehors d'un programme d'éducation thérapeutique Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • regroupement des patients autour d'un problème commun • développer les échanges aidant à verbaliser les problèmes individuels • apprentissage de l'auto-surveillance et des techniques visant à soulager les symptômes • information et conseils pour améliorer l'ergonomie • mobilisation et développement des compétences d'adaptation • exercices de modification et d'adaptation posturogestuelle et d'adaptation cardiorespiratoire selon les besoins ressentis 	BN
ZZR+079	Séance individuelle d'information du patient et/ou de son entourage Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • information visant à : <ul style="list-style-type: none"> – prévenir le risque de comorbidité lié à l'affection – aider à la gestion d'une activité physique adaptée à l'affection • information sur : <ul style="list-style-type: none"> – les droits et démarches dans le domaine social et professionnel – la réglementation – les contacts dans les domaines social et des loisirs – les ressources dans le domaine sanitaire et la sécurité 	BN;ZV
ZZR+026	Séance collective d'information du patient et/ou de son entourage Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • information visant à : <ul style="list-style-type: none"> – prévenir le risque de comorbidité lié à l'affection – aider à la gestion d'une activité physique adaptée à l'affection • information sur : <ul style="list-style-type: none"> – les droits et démarches dans le domaine social et professionnel – la réglementation – les contacts dans les domaines social et des loisirs – les ressources dans le domaine sanitaire et la sécurité 	BN

11 ACTIVITÉ ET PARTICIPATION

Par activité de la vie quotidienne [AVQ], on entend : activité nécessaire pour assurer l'autonomie en matière de nutrition, soins d'hygiène, habillement, mobilité

Par activité instrumentale de la vie quotidienne [AIVQ], on entend : activité faisant appel à la mémoire, au langage, à l'efficacité intellectuelle, aux praxies, aux gnosies permettant la possibilité de communiquer, de se déplacer, de gérer ses activités domestiques et financières

Par activité sociale de la vie quotidienne [ASVQ], on entend : activité nécessaire pour permettre la relation avec autrui dans le domaine de la famille, des loisirs, de la religion, du travail

11.01 Actes d'évaluation pour les activités et la participation

11.01.01 Actes d'évaluation pour les activités relatives à l'entretien personnel et à la vie domestique

ZGQ+137	Évaluation initiale des capacités du patient pour les activités de la vie quotidienne [AVQ] avec mise en situation Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none">• étude de faisabilité pratique• mise en situation d'activité, de transfert, de déplacement, de toilette, d'habillement et de repas, dans le respect des habitudes de vie et de l'environnement habituel• demande de réalisation des activités observées selon la pratique habituelle• observation et mesure des automatismes de la personne pour réaliser les activités habituelles de la vie quotidienne :<ul style="list-style-type: none">– identification des obstacles et éléments facilitateurs intrinsèques et extrinsèques en lien avec l'activité concernée– observation du niveau de participation– observation des attitudes de bénéfice secondaire• identification des moyens de compensation spontanée et des stratégies d'adaptation• identification du besoin d'activité du patient• établissement du lien entre la réalisation de l'activité et les déficiences du patient	BN;ZV
ZGQ+046	Évaluation intermédiaire ou évaluation ponctuelle ciblée sur une activité, des capacités du patient pour les activités de la vie quotidienne [AVQ] avec mise en situation Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none">• évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution des capacités du patient et d'ajuster le programme de prise en charge	BN;XH
ZGQ+279	Évaluation finale des capacités du patient pour les activités de la vie quotidienne [AVQ] avec mise en situation Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none">• évaluation des capacités du patient à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation	BN;XH
ZGQ+248	Évaluation initiale des capacités du patient pour les activités instrumentales de la vie quotidienne [AIVQ] avec mise en situation Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none">• observation du patient lors de la réalisation d'activités de la vie domestique requérant l'intégrité des fonctions cognitives• appréciation des modalités de réalisation des activités non automatiques, qui sont sous le contrôle permanent des fonctions corticales• identification des moyens de compensation spontanée et des stratégies d'adaptation• identification du besoin d'activité du patient• identification des obstacles et éléments facilitateurs environnementaux en lien avec l'activité observée	BN
ZGQ+294	Évaluation intermédiaire des capacités du patient pour les activités instrumentales de la vie quotidienne [AIVQ] avec mise en situation Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none">• évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution des capacités du patient et d'ajuster le programme de prise en charge	BN;XH
ZGQ+180	Évaluation finale des capacités du patient pour les activités instrumentales de la vie quotidienne [AIVQ] avec mise en situation Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none">• évaluation des capacités du patient à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation	BN;XH
ZGQ+217	Évaluation des capacités du patient pour les activités de la vie quotidienne [AVQ], les activités instrumentales et/ou les activités sociales de la vie quotidienne [AIVQ et/ou ASVQ], par questionnaire Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none">• évaluation globale d'orientation ou de synthèse par questionnaire portant sur une ou plusieurs activités de la vie quotidienne, activités instrumentales de la vie quotidienne et/ou activités sociales de la vie quotidienne	BN
11.01.02 Actes d'évaluation des activités relatives à la relation avec autrui		
ZGQ+099	Évaluation initiale des capacités du patient pour les activités sociales de la vie quotidienne [ASVQ] avec mise en situation Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none">• interrogatoire du patient et/ou de son entourage• observation et analyse de l'investissement du patient dans les activités de vie sociale et familiale• identification :<ul style="list-style-type: none">– de l'accès à l'information– de la capacité à traiter l'information sur les événements de la vie de la famille et de la société– de l'expression des désirs, idées, besoins d'activités– de l'existence d'un entourage familial et/ou social– de l'existence de relation avec son entourage– de l'accomplissement du rôle social– de la capacité à choisir des activités adaptées• identification des moyens de compensation spontanée et des stratégies d'adaptation• identification du besoin d'activité du patient• identification des obstacles et éléments facilitateurs environnementaux en lien avec l'activité observée	BN;TF;RW;HW
ZGQ+286	Évaluation intermédiaire des capacités du patient pour les activités sociales de la vie quotidienne [ASVQ] avec mise en situation Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none">• évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution des capacités du patient et d'ajuster le programme de prise en charge	BN;XH
ZGQ+015	Évaluation finale des capacités du patient pour les activités sociales de la vie quotidienne [ASVQ] avec mise en situation Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none">• évaluation des capacités du patient à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation	BN;XH
ZGQ+249	Évaluation des centres d'intérêt et des souhaits de la personne pour les activités socioculturelles et sportives Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none">• entretien individuel• repérage des différents centres d'intérêts• proposition d'activité	BN

11.01.03		Autres actes d'évaluation pour les activités et la participation	
ZFQ+112	Évaluation de la qualité de vie du patient Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> appréciation de la qualité de vie à l'aide d'échelles validées reproductibles telles que : échelle de qualité de vie de Christine MAYERS, Minnesota living with heart failure [MLHFQ] appréciation de la capacité d'autoévaluation du ressenti du patient analyse des résultats en tenant compte des données recueillies sur le patient, ses habitudes de vie et son environnement 		BN;ZV
ZGQ+185	Évaluation du fardeau de l'aidant Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> appréciation de la charge en soins et du fardeau de l'aidant à l'aide d'échelles validées analyse des résultats 		BN
ZZQ+140	Évaluation du projet de vie du patient sans préparation de dossier pour maison départementale des personnes handicapées (MDPH) Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> demander au patient de se projeter dans son avenir en utilisant un autoquestionnaire des occupations humaines aide à la structuration du projet en collaboration avec l'entourage prise en compte des situations à risques liées aux facteurs limitants et/ou au refus des déficiences et apprentissage de technique de résolution de problème fixation d'échéances et d'objectifs intermédiaires 		BN;ZV
ZZQ+200	Évaluation du projet de vie du patient avec préparation de dossier pour maison départementale des personnes handicapées (MDPH) Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> demander au patient de se projeter dans son avenir en utilisant un autoquestionnaire des occupations humaines aide à la structuration du projet en collaboration avec l'entourage prise en compte des situations à risque liées aux facteurs limitants et/ou au refus des déficiences et apprentissage de technique de résolution de problème fixation d'échéances et d'objectifs intermédiaires préparation du dossier pour maison départementale des personnes handicapées 		BN;ZV
ZZQ+286	Évaluation sur plan du lieu de vie avec analyse des habitudes de vie du patient Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> prise de connaissance de la perception du patient quant à ses besoins dans la vie courante analyse de la demande du patient et de son entourage identification sur plan et description des facteurs environnementaux, sociaux ou professionnels facilitateurs ou à risque 		BN
ZZQ+186	Évaluation et élaboration du projet d'aménagement personnalisé du lieu de vie Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> présentation des différentes possibilités d'aménagement compatibles avec la réglementation organisation d'essais et démonstrations ayant un sens pour le patient proposition de matériel, permettant un aménagement sécurisé et adapté recherche et analyse de devis réalisation de schémas ou croquis expliquant la situation présentation des hypothèses retenues au patient et à son entourage rédaction du cahier des charges 		BN;XH
ZZC+207	Synthèse des évaluations pour diagnostic et élaboration d'un plan d'intervention en ergothérapie Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> synthèse et analyse de toutes les évaluations réalisées : <ul style="list-style-type: none"> expression des résultats obtenus en fonction des résultats attendus expression des écarts de résultats pour chaque type d'évaluation analyse des forces et faiblesses qui peuvent retentir sur la capacité d'apprentissage et/ou d'adaptation élaboration d'un plan d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> définition des objectifs de traitement, de réadaptation et de réinsertion définition des moyens permettant d'atteindre les objectifs construction d'un programme d'action précisant : <ul style="list-style-type: none"> la fréquence des interventions les dates attendues de début et de fin de programme la date de contrôle de l'atteinte des objectifs 		BN
ZZQ+032	Évaluation intermédiaire du déroulement d'un plan d'intervention en ergothérapie Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation focalisée permettant d'apprécier l'évolution des capacités du patient et d'ajuster le programme de prise en charge 		BN
ZZQ+090	Évaluation finale du déroulement d'un plan d'intervention en ergothérapie Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> évaluation des capacités du patient à la fin de la prise en charge ou à la sortie, pour orientation 		BN
ZFQ+129	Évaluation sur le lieu de vie avec mise en situation et analyse du comportement du patient Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> prise de connaissance de la perception du patient quant à ses besoins dans la vie courante analyse de la demande du patient et de son entourage identification sur le lieu de vie et description des facteurs environnementaux facilitateurs ou à risque mesure des espaces du logement mise en situation du patient et de son entourage observation des moyens de compensation mis en œuvre et/ou du recours à son entourage 		BN
ZZQ+184	Évaluation de la situation sociale et professionnelle Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> entretien avec le patient et/ou son entourage identification du contexte : entourage, lieu de vie, profession, moyens financiers identification des besoins du patient dans le domaine social et/ou professionnel identification des droits et prestations auxquels le patient peut prétendre 		BN;ZV
ZZQ+042	Évaluation pour adaptation du poste de travail Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> analyse du poste de travail proposition d'aménagement technique du poste de travail : accessibilité, aides techniques, outils de travail et/ou de modification organisationnelle : répartition des tâches, temps de travail collaboration avec le médecin du travail information de l'employeur sur les aides et aspects réglementaires information et sensibilisation du collectif du milieu professionnel 		BN
ZZC+221	Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation À l'exclusion de : présentation habituelle hebdomadaire du dossier [staff hebdomadaire] Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> synthèse de toutes les évaluations réalisées par tous les professionnels en charge du patient définition des modalités de prise en charge du patient ou des évolutions à apporter préparation à la sortie en conformité avec le projet de vie Avec ou sans : présence du patient et/ou de son entourage		

11.02	Actes de prise en charge relatifs à l'activité et à la participation	
11.02.01	Actes de prise en charge relatifs aux activités d'entretien personnel et de la vie domestique	
ZFR+002	<p>Séance de réadaptation aux activités de la vie quotidienne</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • utilisation des capacités d'équilibre et de coordination de l'ensemble du corps • développement des aptitudes : endurance gestuelle, posturale et cardiorespiratoire • reconditionnement du patient aux ambiances physiques : thermiques, sonores, lumineuses • entraînement au déplacement en terrain accidenté et en pente, au franchissement d'obstacle et capacités d'ascension : escaliers, échelle • acquisition de stratégie d'évitement dans les situations à risques • mise en situation de déplacement et de port de charge adapté à l'environnement de la personne : scolaire, travail, loisirs, social • développement de la tolérance à l'effort physique et apprentissage de la gestion de ses limites • réalisation de tâche élaborée complexe en lien avec la vie quotidienne et ayant un sens pour le patient telle que : activité domestique, préparation de repas, bricolage, jardinage 	BN;EZ;TF;RW;HW;LJ :XH
ZFR+213	<p>Séance de réadaptation aux activités de la vie quotidienne avec mise en situation dans un environnement reproduisant le lieu de vie</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • réalisation de tâche élaborée de la vie quotidienne du patient telle que : tâches ménagères, bricolage dans un environnement proche de l'environnement habituel du patient 	BN;EZ
11.02.02	Actes de prise en charge relatifs aux relations avec autrui	
ZFT+114	<p>Entretien programmé d'information et/ou ajustement du contrat de soins ou de vie</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • évaluation et développement des aptitudes nécessaires pour améliorer la connaissance de soi, faire face aux événements quotidiens et participer à la vie de son milieu • lecture et explication du contrat de vie ou du contrat de soins • gestion de la transgression au contrat de vie ou au contrat de soins • gestion des conflits, du retentissement affectif et résolution de problème • observation du comportement, de la relation avec autrui 	BN
ZGT+136	<p>Assistance éducative individuelle</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accompagnement dans les activités de vie quotidienne et les soins d'hygiène • accompagnement pour améliorer l'acceptation de la prise en charge thérapeutique • accompagnement des repas • vérification du respect des consignes • aide à la gestion de l'argent de poche adaptée aux besoins • aide à la gestion du temps et au respect des contraintes de la prise en charge thérapeutique • prévention et gestion des conflits et situations de crise • proposition de référence éducative 	BN
ZGT+145	<p>Assistance éducative collective</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accompagnement dans les activités de vie quotidienne et les soins d'hygiène • accompagnement pour améliorer l'acceptation de la prise en charge thérapeutique • accompagnement des repas • vérification du respect des consignes • aide à la gestion de l'argent de poche adaptée aux besoins • aide à la gestion du temps et au respect des contraintes de la prise en charge thérapeutique • organisation de réunion de libre expression des patients • prévention et gestion des conflits et situations de crise • proposition de référence éducative 	BN
ZFM+298	<p>Séance individuelle de restauration et/ou développement des activités sociales de la vie quotidienne</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • expression des difficultés relationnelles • stimulation des capacités relationnelles • canalisation des troubles du comportement • mise en situation dans la vie réelle 	BN;EZ;TF;RW;HW;LJ :XH
ZFM+242	<p>Séance collective de restauration et/ou développement des activités sociales de la vie quotidienne</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • expression des difficultés relationnelles • stimulation en groupe des capacités relationnelles • canalisation des troubles du comportement • mise en situation dans la vie réelle 	BN;EZ;TF;RW;HW;LJ
ZGR+044	<p>Réadaptation à la vie sociale par la participation à une manifestation sportive, culturelle et/ou de loisirs</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • incitation à la participation • information et conseils sur le déroulement de la manifestation • observation et analyse du comportement du patient pendant la manifestation qu'il soit acteur ou spectateur • retour d'expérience, échanges et mutualisation des connaissances 	BN;TF;RW;HW
ZGR+255	<p>Séance d'atelier collectif d'activités culturelles et/ou de loisirs</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • proposition, organisation et animation : <ul style="list-style-type: none"> – activités manuelles – jeux de société – atelier multimédia – atelier de pratique instrumentale – arts du cirque – soins esthétiques – sorties culturelles – sorties loisirs et détente – spectacles • observation pendant la conception et la réalisation de la tâche : <ul style="list-style-type: none"> – des difficultés rencontrées, du comportement vis-à-vis des difficultés et des solutions apportées – de la prise d'initiative et de sa qualité • recueil d'information sur les impressions ressenties 	BN;TF;RW;HW;LJ
ALR+245	<p>Séance individuelle de réadaptation et/ou conservation des fonctions psychosociales par les activités physiques et/ou sportives</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place de routine au moyen de tâche élémentaire • répétition de tâche, aide à la mémorisation, gymnastique mémoire, réalisation de tâche avec consigne de difficulté croissante à mémoriser, course d'orientation à visée cognitive • mise en situation et recherche de solution au problème rencontré pour favoriser un contrôle cognitif actif 	BN;TF;RW;HW;LJ

ALR+146	<p>Séance collective de réadaptation et/ou conservation des fonctions psychosociales par les activités physiques et/ou sportives</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place de routine au moyen de tâche élémentaire • répétition de tâche, aide à la mémorisation, gymnastique mémoire, réalisation de tâche avec consigne de difficulté croissante à mémoriser, course d'orientation à visée cognitive • mise en situation et recherche de solution au problème rencontré pour favoriser un contrôle cognitif actif 	BN;TF;RW;HW;LJ
ZFR+137	<p>Séance collective de réadaptation physique et psychosociale par des activités physiques de précision et d'adresse et/ou d'athlétisme</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • recueil des paramètres de repos • échauffement cardiorespiratoire articulaire, musculaire et assouplissement • proposition d'activité physique telle que : jeux de motricité athlétique, lancer, tir à l'arc, pétanque, tir à la carabine • mise en situation avec l'activité choisie : <ul style="list-style-type: none"> – adaptation du geste et développement de stratégie de compensation du handicap – mobilisation des ressources du patient et développement de ses capacités et de sa connaissance de soi – réalisation de l'activité en toute sécurité – acquisition des connaissances techniques et réglementaires de l'activité sportive adaptée • participation à une compétition, un concours • observation du patient et analyse du déroulement de l'activité 	BN;TF;RW;HW;LJ
ZFR+073	<p>Séance collective de réadaptation physique et psychosociale par des activités physiques de pleine nature et/ou en environnement diversifié</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • recueil des paramètres de repos • échauffement cardiorespiratoire articulaire, musculaire et assouplissement • proposition d'activité physique de pleine nature ou reproduisant la pleine nature, thérapie par l'animal, telle que : escalade, canoë-kayak, raquettes à neige, ski, randonnée, équitation • mise en situation avec l'activité choisie : <ul style="list-style-type: none"> – adaptation du geste et développement de stratégie de compensation du handicap – mobilisation des ressources du patient et développement de ses capacités et de sa connaissance de soi – réalisation de l'activité en toute sécurité – acquisition des connaissances techniques et réglementaires de l'activité sportive adaptée • participation à une compétition, un concours • observation du patient et analyse du déroulement de l'activité 	BN;TF;RW;HW;LJ
ZFR+175	<p>Séance collective de réadaptation physique et psychosociale par des activités physiques d'expression corporelle, artistique et/ou esthétique</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • recueil des paramètres de repos • échauffement cardiorespiratoire articulaire, musculaire et assouplissement • proposition d'activité physique telle que : activité gymnique sportive, acrobatique, expression corporelle • mise en situation avec l'activité choisie : <ul style="list-style-type: none"> – adaptation du geste et développement de stratégie de compensation du handicap – mobilisation des ressources du patient et développement de ses capacités et de sa connaissance de soi – réalisation de l'activité en toute sécurité – acquisition des connaissances techniques et réglementaires de l'activité sportive adaptée • participation à une compétition, un concours • observation du patient et analyse du déroulement de l'activité 	BN;TF;RW;HW;LJ
ZFR+014	<p>Séance collective de réadaptation physique et psychosociale par des activités physiques de coopération et d'opposition</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • recueil des paramètres de repos • échauffement cardiorespiratoire articulaire, musculaire et assouplissement • proposition d'activité physique telle que : sports et jeux collectifs, sports de combats, de raquettes, arts martiaux • mise en situation avec l'activité choisie : <ul style="list-style-type: none"> – adaptation du geste et développement de stratégie de compensation du handicap – mobilisation des ressources du patient et développement de ses capacités et de sa connaissance de soi – réalisation de l'activité en toute sécurité – acquisition des connaissances techniques et réglementaires de l'activité sportive adaptée • participation à une compétition, un concours • observation du patient et analyse du déroulement de l'activité 	BN;TF;RW;HW;LJ
11.02.03	Actes de prise en charge relatifs à la scolarité et à l'emploi	
ZGT+259	<p>Assistance spécialisée pour accompagnement de la scolarité</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accompagnement physique et/ou matériel à l'unité scolaire • aide à la prise de confiance avant la prise des cours • sollicitation face aux refus scolaires et maintien de l'exigence de scolarisation • gestion de l'absentéisme scolaire • participation aux conseils de classe • participation à des actions pédagogiques destinées aux patients • gestion des conflits 	BN
ZGT+017	<p>Présentation d'atelier de travail</p> <p>Codage : cet acte ne peut être codé que s'il est réalisé isolément et pour un seul patient</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • accueil du patient • prise de contact et échanges entre le patient et le groupe • information sur les réalisations de l'atelier • présentation des outils et des règles de sécurité • recueil d'information sur les impressions ressenties 	BN
ZGR+068	<p>Séance d'atelier collectif de travail</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • observation pendant la conception et la réalisation de la tâche : <ul style="list-style-type: none"> – des difficultés rencontrées, du comportement vis-à-vis des difficultés et des solutions apportées – de la prise d'initiative et de sa qualité • recueil d'information sur les impressions ressenties 	BN
ZGT+044	<p>Restitution après atelier de travail</p> <p>Codage : cet acte ne peut être codé que s'il est réalisé isolément et pour un seul patient</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • analyse des impressions ressenties : <ul style="list-style-type: none"> – vis-à-vis de la réalisation de la tâche – vis-à-vis du groupe • mise en évidence des aspects positifs et des aspects susceptibles d'évoluer • évaluation des acquis 	BN

ZGM+105	Préparation et suivi de l'avancement de dossier pour réinsertion scolaire Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • recherche d'association pour le suivi de la scolarité • participation à des réunions de suivi pédagogique • évaluation de la situation sociale pour sortie • information sur les relais et les démarches à poursuivre 	BN
ZGM+247	Préparation et suivi de l'avancement de dossier pour réinsertion professionnelle Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • démarche pour orientation professionnelle • démarche en vue d'attribution d'aide pour le reclassement professionnel • visite de l'entreprise en vue de la réinsertion • participation à des réunions avec le collectif du milieu professionnel et médecin du travail • liaison avec les centres de formation • aide à l'élaboration du projet professionnel • évaluation de la situation sociale pour sortie • information sur les relais et les démarches à poursuivre 	BN
11.02.04	Autres actes de prise en charge relatifs à l'activité et à la participation	
ZGT+094	Entretien individuel de relation d'aide dans le domaine social Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • écoute active du patient et/ou de son entourage utilisant la technique de l'entretien de relation d'aide en travail social : <ul style="list-style-type: none"> – incitation à l'expression de solution – recherche de l'adhésion du patient et/ou de son entourage pour les solutions proposées 	BN
ZGT+295	Entretien collectif de relation d'aide dans le domaine social Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • aide dans le domaine social, familial et économique aux patients atteints d'affection chronique et/ou leur entourage : <ul style="list-style-type: none"> – soutien – orientation – conseil – écoute • animation de groupe de parole • incitation à l'expression de groupe 	BN
ZGT+031	Entretien avec l'entourage pour implication dans la réalisation du projet de vie du patient Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • réponse aux questions et bilan des avancées du projet • identification des limites de l'aide • prévention des situations à risques en rapport avec la négligence des déficiences et aux facteurs limitants • utilisation des techniques d'écoute et de relation pour favoriser une communication constructive • utilisation des techniques de résolution de problèmes pour favoriser l'acceptabilité du projet par l'entourage • définition des étapes intermédiaires et des échéances 	BN
ZZM+143	Préparation et suivi de l'avancement de dossier pour relogement ou placement en établissement Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • identification du lieu de vie à retenir • recueil de l'adhésion du patient et/ou de son entourage • réalisation des démarches nécessaires pour concrétiser le lieu de vie • organisation de séjour temporaire en attente de lieu de vie définitif • évaluation de la situation sociale pour sortie • information sur les relais et les démarches à poursuivre <p>Avec ou sans :</p> <ul style="list-style-type: none"> • organisation du transfert vers le lieu de vie • aménagement du domicile 	BN
ZZM+066	Préparation et suivi de l'avancement d'1 dossier de demande de prestation sociale légale avec démarche unique Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • constitution d'un dossier de demande pour : <ul style="list-style-type: none"> – attribution d'assurance maladie complémentaire – attribution d'indemnités journalières – reconnaissance d'incapacité ou d'invalidité – attribution de carte d'invalidité, de priorité ou de stationnement européen – attribution d'allocation pour adulte handicapé [AAH] ou d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé [AEEH] – attribution de revenu de solidarité active – reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé [RQTH] <p>Avec ou sans : information sur les relais et les démarches à poursuivre</p>	BN
ZZM+114	Préparation et suivi de l'avancement de plusieurs dossiers de demande de prestation sociale légale avec démarche unique Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • constitution de plusieurs dossiers de demande pour : <ul style="list-style-type: none"> – adhésion à un système d'assurance maladie complémentaire – attribution d'indemnités journalières – reconnaissance d'incapacité ou d'invalidité – attribution de carte d'invalidité, de priorité ou de stationnement européen – attribution d'allocation pour adulte handicapé [AAH] ou d'allocation d'éducation de l'enfant handicapé [AEEH] – attribution de revenu de solidarité active – reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé [RQTH] <p>Avec ou sans : information sur les relais et les démarches à poursuivre</p>	BN
ZZM+161	Préparation et suivi de l'avancement d'1 dossier de demande de prestation sociale légale avec démarches multiples Préparation et suivi de dossier pour Maison départementale des personnes handicapées [MDPH] Cet acte comprend : <ul style="list-style-type: none"> • constitution d'un dossier de demande pour : <ul style="list-style-type: none"> – attribution d'aide financière – attribution d'aide financière pour aménagement technique de l'environnement – attribution de prestation de compensation du handicap – attribution d'aide personnalisée à l'autonomie – orientation vers un autre lieu de soins – attribution d'aide ménagère – indemnisation du préjudice – assainissement budgétaire • information sur les relais et les démarches à poursuivre 	BN

ZMZ+054	<p>Préparation et suivi de l'avancement de plusieurs dossiers de demande de prestation sociale légale avec démarches multiples</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>constitution d'un dossier de demande pour :</i> <ul style="list-style-type: none"> – attribution d'aide financière – attribution d'aide financière pour aménagement technique de l'environnement – attribution de prestation de compensation du handicap – attribution d'aide personnalisée à l'autonomie – orientation vers un autre lieu de soins – attribution d'aide ménagère – indemnisation du préjudice – assainissement budgétaire • <i>évaluation de la situation sociale pour sortie</i> • <i>information sur les relais et les démarches à poursuivre</i> 	BN
ZMZ+159	<p>Préparation et suivi de l'avancement d'un dossier pour mesure de protection et/ou mesure éducative</p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>recherche de l'adhésion du patient et/ou de son entourage</i> • <i>rédaction du rapport pour l'autorité judiciaire</i> • <i>relation et ajustement avec le patient et/ou son entourage</i> • <i>médiation avec le tuteur</i> • <i>lien avec le médecin expert</i> • <i>évaluation de la situation sociale pour sortie</i> • <i>information sur les relais et les démarches à poursuivre</i> 	BN
ZMZ+092	<p>Préparation au retour à domicile ou aux sorties thérapeutiques</p> <p>Avec ou sans : <i>contact avec les intervenants à domicile</i></p> <p>Cet acte comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>identification et mise en place des relais médicaux et/ou sociaux</i> • <i>appréciation de l'autonomie en auto-soin</i> • <i>organisation du transfert ou du déménagement</i> • <i>évaluation au retour des sorties thérapeutiques</i> 	BN
ZME+026	<p>Déplacement hors de l'établissement pour accomplissement de démarche socio-administrative, juridique, éducative et/ou de réinsertion scolaire ou professionnelle</p> <p>Avec ou sans : <i>accompagnement du patient et/ou son entourage</i></p>	

12 GESTES COMPLÉMENTAIRES ET MODULATEURS

12.01	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions cérébrales
12.02	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions sensorielles et à la douleur
12.03	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions de la voix et de la parole
12.04	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions cardiaques, vasculaires et respiratoires
GLQ+043	Mesures des pressions inspiratoires et expiratoires maximales <i>Cet acte comprend :</i> <ul style="list-style-type: none">• mesures de la pression inspiratoire maximale [Pimax], pression expiratoire maximale [PE max] et pression nasale de reniflement [sniff nasal inspiratory pressure] [SNIP]• prise en compte des meilleures mesures• comparaison avec les valeurs théoriques et les éventuelles mesures antérieures
GLQ+175	Mesure des volumes pulmonaires et des débits par spirométrie <i>Cet acte comprend :</i> <ul style="list-style-type: none">• mesure de la courbe débit-volume et de la capacité vitale• comparaison des mesures avec les résultats antérieurs• adaptation des techniques de kinésithérapie en fonction de l'évolution des mesures
GLR+206	Rééducation respiratoire par méthode instrumentale [spirométrie incitative]
12.05	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions digestives et à la nutrition
12.06	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions génito-urinaires et reproductives
12.07	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions de l'appareil locomoteur et liées au mouvement
12.08	Gestes complémentaires des actes relatifs aux fonctions de la peau et des phanères
12.09	Gestes complémentaires des actes relatifs à l'appareillage
ZZB+066	Doublement de la compression d'une orthèse de compression élastique
ZDM+022	Fabrication d'une interface pour emboiture de prothèse de membre <i>Cet acte comprend :</i> <ul style="list-style-type: none">• thermoformage• fabrication d'un positif• modification des formes extérieures pour être compatible avec l'emboiture à réaliser
ZZM+117	Adaptation d'appareillage pour activité sportive <i>Cet acte comprend :</i> <ul style="list-style-type: none">• réglages des divers composants en relation avec la dynamique des mouvements utilisés lors de l'activité sportive spécifique• analyse des postures• adaptations multiples en situation
12.10	Gestes complémentaires des actes relatifs à l'éducation et l'information
12.11	Gestes complémentaires des actes relatifs à l'activité et la participation
12.12	Modulateurs
ZV	Réalisation de l'acte au lit du patient
ME	Réalisation de l'acte en salle de soins
QM	Réalisation de l'acte en piscine ou en balnéothérapie
TF	Réalisation de l'acte en établissement, en extérieur sans équipement
RW	Réalisation de l'acte en établissement, en extérieur avec équipement
HW	Réalisation de l'acte hors établissement en milieu urbain
LJ	Réalisation de l'acte hors établissement en milieu naturel
XH	Réalisation de l'acte sur le lieu de vie du patient
BN	Nécessité de recours à un interprète
EZ	Réalisation fractionnée de l'acte

FIN DE DOCUMENT



DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, RUE DESAIX - 75015 PARIS

ACCUEIL COMMERCIAL : 01 40 15 70 10

N° 2013/3 *bis*